DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012

LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

lisi

Autorité des Marchés Financiers

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2013 conformément à l'article 212-13 de son règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

1. Responsable du document de référence et contrôleurs légaux 6
2. Politique d'information 6
3. Organigramme juridique 7
4. Organigramme fonctionnel 8
5. Chiffres clés 9
6. Informations concernant l'émetteur 9

2 SITUATION FINANCIÈRE

1. Aperçu des principales activités 16
2. Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir 18

3 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Les états financiers 30
2. Les notes annexes 34

4 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

1. Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir 74
2. Les états financiers 76
3. Notes annexes aux comptes sociaux 80
4. Résultats financiers de la société LISI S.A. au cours des 5 derniers exercices 88

5 FACTEURS DE RISQUES

1. Gestion des risques 90
2. Informations sur les risques de l'émetteur 90
3. Politique d'assurances 93

6 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

1. Volet social 96
2. Volet environnemental 103
3. Volet sociétal 105
4. Tableau de correspondance 107

7 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Informations sur la Société 110
2. Gouvernance d'entreprise 117

8 DOCUMENTS SPÉCIFIQUES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Rapport du président du conseil d'administration 134
2. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article l.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société LISI - exercice clos le 31 décembre 2012 138
3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementes - exercice clos le 31 décembre 2012 139
4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - exercice clos le 31 décembre 2012 140
5. Rapport général des commissaires aux comptes - exercice clos le 31 décembre 2012 141
6. Attestation de présence du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion 142
7. Projet de résolutions 143

Table de concordance 146

1

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET CONTRÔLEURS LÉGAUX 6

1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence 6
1.2 Attestation du responsable du document de référence 6
1.3 Contrôleurs légaux 6

2 POLITIQUE D'INFORMATION 6

2.1 Responsable de l'information financière 6
2.2 Documentation 6

3 ORGANIGRAMME JURIDIQUE 7

4 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 8

5 CHIFFRES CLÉS 9

6 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR 9

6.1 Répartition du capital 9
6.2 Historique 11
6.3 Raison sociale – siège social et législation 12
6.4 Constitution et durée – acte constitutif et statuts 12
6.5 Consultation des documents juridiques 14

1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET CONTRÔLEURS LÉGAUX

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

M Emmanuel VIELLARD
Vice Président-Directeur Général

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant dans le chapitre 2 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, le cabinet ERNST And YOUNG et autres et le cabinet EXCO CAP AUDIT, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence ».

Paris, le 28 mars 2013
Emmanuel VIELLARD
Vice Président-Directeur Général

1.3 CONTRÔLEURS LÉGAUX

Commissaires aux Comptes titulaires :

• EXCO CAP AUDIT représenté par Serge CLERC
2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex
Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• Cabinet ERNST & YOUNG et Autres représenté par Henri-Pierre NAVAS
Tour First
1, Place des Saisons
TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE Cedex
Mandat attribué le 27 avril 2011 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Commissaires aux Comptes suppléants :

• Monsieur Philippe AUCHET
2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex
Mandat attribué le 27 avril 2011 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• Cabinet AUDITEX
Tour First
1, Place des Saisons
TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE Cedex
Mandat attribué le 27 avril 2011 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2 POLITIQUE D'INFORMATION

2.1 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

M Emmanuel Viellard

LISI
Le Millenium
18 rue Albert Camus
CS 70431
90008 BELFORT Cedex
Tél. : + 33 (0)3 84 57 00 77 / Fax : + 33 (0)3 84 57 02 00
Site internet : www.lisi-group.com
Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com

2.2 DOCUMENTATION

- Document de référence en français et en anglais (version papier et CD)
- Communiqué de presse

Tous les documents sont mis à la disposition des actionnaires. Ils peuvent être demandés au siège de la société (à l'adresse ci-dessus) ou consultés sur le site internet. Le Groupe a mis depuis douze ans, à la disposition du public, son site institutionnel en français et en anglais. Les rapports annuels ainsi que les informations trimestrielles et toutes les informations réglementées y sont téléchargeables.

3 ORGANIGRAMME JURIDIQUE

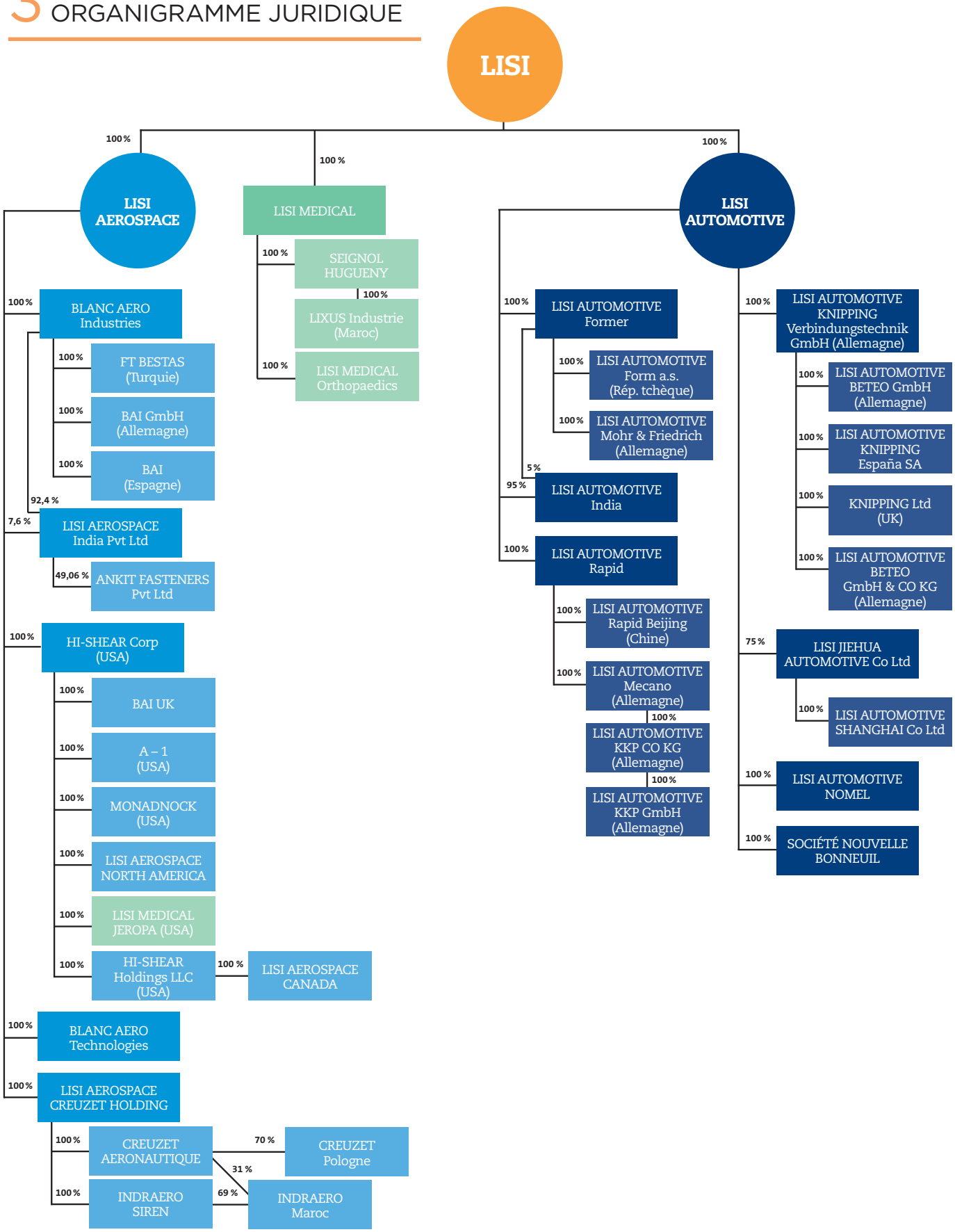

4 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

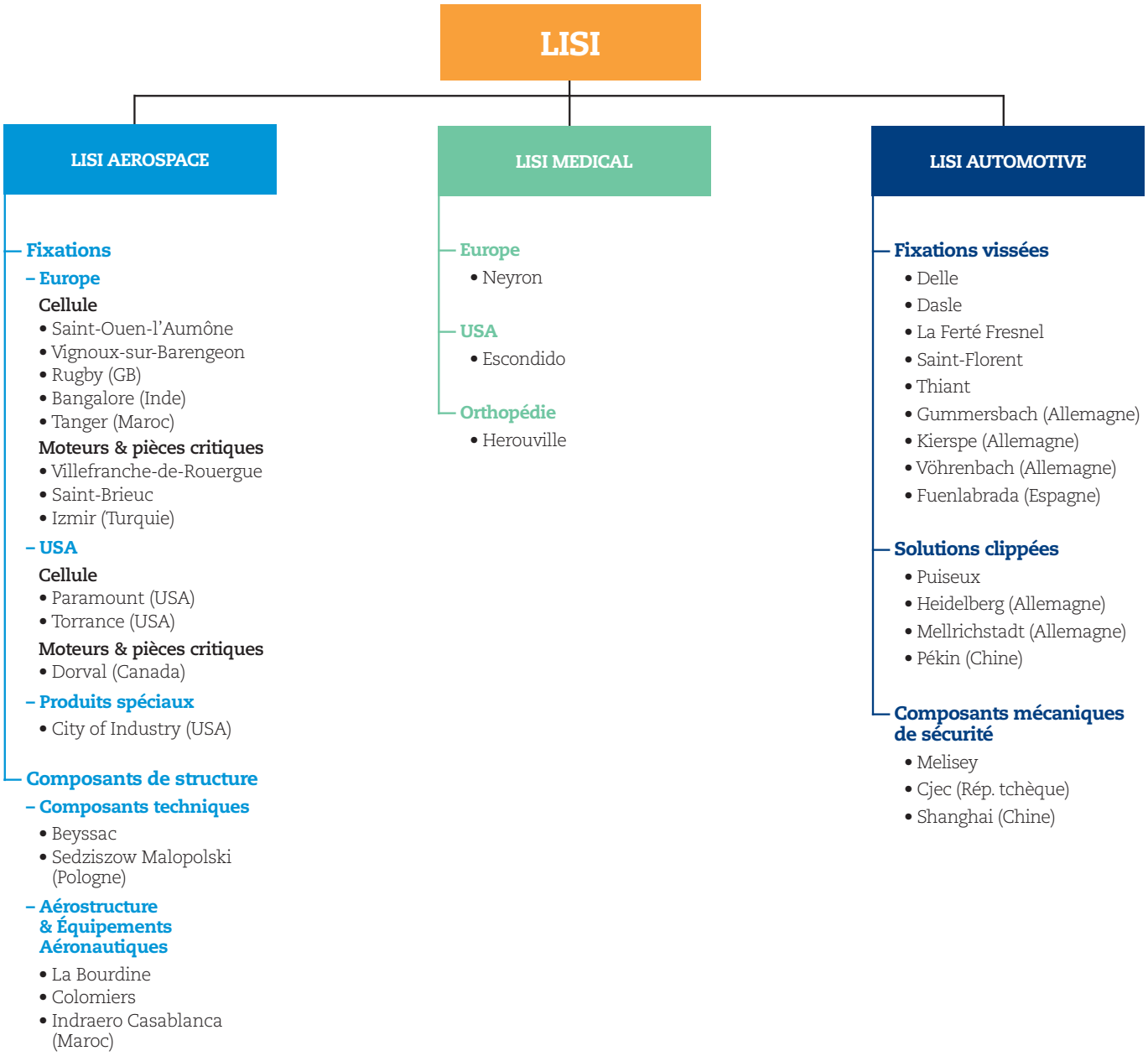

5 CHIFFRES CLÉS

En millions d'€	2012	2011	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	1 081,3	925,1	776,7	695,1	844,3
Résultat opérationnel courant (EBIT)	100,4	76,6	49,5	34,2	98,9
Résultat de la période	57,3	58,2	32,9	9,4	56,2
Capitaux propres et minoritaires	576,0	542,5	490,3	450,6	458,6
Endettement financier net	76,7	102,6	17,5	28,5	69,4

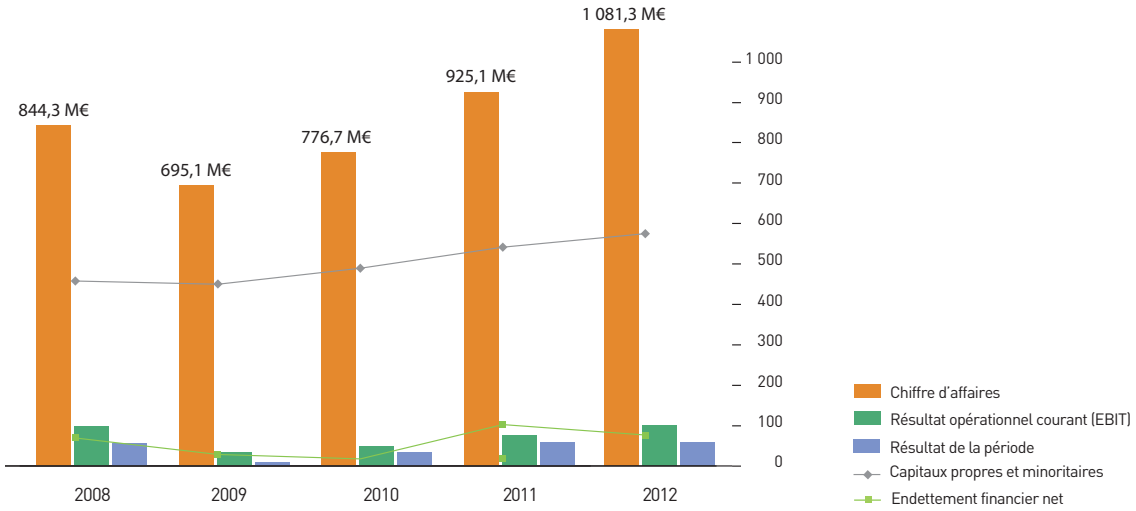

6 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

6.1 RÉPARTITION DU CAPITAL

Fiche signalétique de l'action LISI

Code ISIN : FR 0000050353
Code Reuters : GFII.PA
Code Bloomberg : FII.FP
Compartiment : B Eurolist
Place de cotation : Euronext Paris
Nombre de titres : 10 786 494
Capitalisation boursière au 31 décembre 2012 : 666 M€
Indices : CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC®-All tradable et CAC®-All Shares

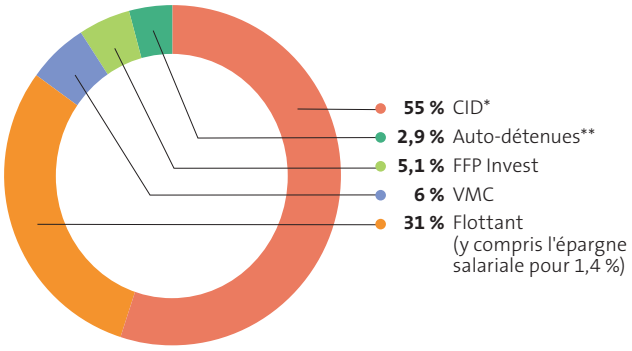

* Dont participations directes et indirectes :
VMC : 21,27 %
FFP Invest : 18,97 %
CIKO : 16,76 %
** Réservées aux programmes d'actions sous conditions de performance.

LIQUIDITÉ DU TITRE :

Taux de rotation du flottant : 36 %

Nombre de titres traités par jour en moyenne sur l'année 2012 : 4 628

Mois	Cours de clôture	Cours le + Haut	Cours le + Bas	Moyenne par séance	Volumes de transactions	Titres traités dans le mois (1)
2010	**€**	**€**	**€**	**€**	**K€**	
Janvier	38,80	40,00	34,31	37,16	3 041	80 625
Février	36,50	39,10	34,13	36,62	1 897	52 303
Mars	42,15	44,35	36,50	40,43	3 547	88 903
Avril	46,50	50,00	41,50	45,75	4 331	93 581
Mai	40,21	48,20	37,01	42,61	3 519	83 674
Juin	42,40	44,45	39,50	41,98	5 501	133 133
Juillet	45,30	45,46	39,50	42,48	2 524	59 835
Août	43,80	45,90	43,00	44,45	1 062	23 889
Septembre	49,81	49,90	43,54	46,72	3 647	76 251
Octobre	50,47	52,40	48,60	50,50	4 456	87 935
Novembre	49,90	52,30	49,42	50,86	1 787	35 509
Décembre	50,29	52,80	49,64	51,22	2 571	49 560
2011						
Janvier	55,00	60,80	50,08	55,44	8 874	155 881
Février	59,92	60,30	55,00	57,65	7 751	134 192
Mars	60,53	65,50	55,70	60,60	9 879	161 298
Avril	65,55	65,99	58,02	62,01	3 594	56 894
Mai	63,00	66,15	62,00	64,08	2 743	43 192
Juin	64,75	64,75	60,55	62,65	5 665	90 230
Juillet	68,50	69,99	61,00	65,50	7 945	123 141
Août	56,00	70,18	52,62	61,40	9 837	170 847
Septembre	51,20	56,05	47,00	51,53	7 005	138 027
Octobre	58,40	59,72	48,50	54,11	6 703	123 637
Novembre	52,01	58,00	48,50	53,25	7 280	137 172
Décembre	50,75	53,99	46,21	50,10	4 688	93 661
2012						
Janvier	59,00	60,70	49,41	55,06	5 256	95 817
Février	62,50	62,50	58,70	60,60	8 460	139 454
Mars	62,90	64,58	61,30	62,94	5 599	88 659
Avril	56,55	63,30	55,81	59,56	6 038	102 875
Mai	50,34	56,51	48,01	52,26	5 119	100 284
Juin	46,70	50,70	44,13	47,42	2 900	60 493
Juillet	53,10	54,00	43,80	48,90	4 255	89 142
Août	53,22	56,70	52,51	54,61	3 958	72 228
Septembre	53,29	53,50	51,95	52,73	2 542	48 138
Octobre	51,21	55,60	50,08	52,84	4 348	82 433
Novembre	56,00	56,50	49,58	53,04	9 389	180 982
Décembre	61,70	61,70	55,80	58,75	7 167	124 159
2013						
Janvier	64,98	66,70	59,90	63,30	7 286	115 582
Février	71,92	73,73	62,71	68,22	10 024	146 418

(1) Sauf hors système.

Contrat d'animation
Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI et est effectué par :

ODDO FINANCE CORPORATE
Monsieur Eric BIGOTTEAU
Courriel : ebigotteau@oddo.fr
Tél : +33 (0)1 40 17 52 89

6.2 HISTORIQUE

1777
Création par Frédéric JAPY d'une fabrique de mouvements d'horlogerie à Beaucourt près de Montbéliard.

1796
Fondation à Morvillars dans la région de Belfort de la manufacture MIGEON & DOMINE qui deviendra la société VIELLARD MIGEON et Compagnie (VMC).

1806
Les sociétés JAPY Frères et VIELLARD & MIGEON décident de lancer conjointement la première fabrication industrielle de vis à bois forgées en France.

1899
Création à Delle (Territoire de Belfort), par la famille DUBAIL - KOHLER, de la Société Industrielle de Delle qui se spécialise rapidement dans la fabrication de visserie par décolletage.

1968
Ces trois entreprises familiales (KOHLER, JAPY et VIELLARD) fusionnent pour constituer la société GFD (1) qui devient alors le premier fabricant français de visserie-boulonnerie standard et automobile. Les trois familles fondatrices se retrouvent aujourd'hui au sein de CID (Compagnie Industrielle de Delle) actionnaire de contrôle du Groupe LISI.

1977
GFD prend le contrôle de la société BLANC AERO, spécialisée dans les fixations aéronautiques et dans les composants d'emballage pour la Parfumerie. Le nouveau Groupe est baptisé GFI.

1989
GFI s'introduit sur le Second Marché de la bourse de Paris et devient GFI Industries.

1990 / 2000
Au cours de la décennie 90, GFI Industries s'est renforcé dans ses trois secteurs par l'acquisition de plus d'une quinzaine de sociétés en Europe et aux Etats-Unis.

2002
Pour mieux s'identifier à ses métiers, GFI Industries devient LISI, acronyme de LInk Solutions for Industry ; ses trois divisions reprennent chacune ce nom en y ajoutant son secteur d'activité principal : LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS.
Poursuite de la stratégie de recentrage sur le Core Business :
- Cession des activités non stratégiques (GFD, Ars Industries et l'unité de production d'Aillevillers),
- Acquisition de la société californienne MONADNOCK (LISI AEROSPACE).

2004
Acquisition de la société FORM a.s en République tchèque (LISI AUTOMOTIVE).

2005
Acquisition de la société KNIPPING en Allemagne (LISI AUTOMOTIVE). Ouverture d'une usine au Canada (LISI AEROSPACE).
Cession de la société Gradel (LISI AUTOMOTIVE).

2007
Vente de la société de distribution Eurofast à la société ANIXTER France (LISI AEROSPACE).
LISI AUTOMOTIVE cède son site de Monistrol-sur-Loire au groupe PRECITURN.
Création du sous-ensemble LISI MEDICAL suite aux acquisitions des sociétés :
- HUGUENY (Lyon), spécialisée dans les implants du rachis,
- JEROPA (Escondido-USA), spécialisée dans les implants dentaires,
- SEIGNOL et INTERMED Application (Neyron–France) et LIXUS (Tanger- Maroc), spécialisées dans la sous-traitance de fabrication d'implants dentaires et orthopédiques.

2008
LISI AUTOMOTIVE accroît sa présence en Chine et en Inde avec la création d'un deuxième site de production à Shanghaï dédié à la fabrication de fixations vissées pour l'automobile.

2009
Le 1er avril 2009, le Groupe a cédé la société SDU (25 M€ de chiffre d'affaires), filiale du groupe KNIPPING, qui était spécialisée dans la distribution de produits techniques à destination des mines et de l'industrie en Allemagne et en Pologne.

(1) Générale de Forgeage et Décolletage

2010
Le Groupe renoue avec la croissance externe par le biais de deux acquisitions importantes :
- Reprise par LISI AUTOMOTIVE de deux sites français du Groupe américain Acument Global Technologies, spécialisés dans la fabrication de fixations pour l'industrie automobile.
- Achat par LISI MEDICAL d'un site de production de prothèses de hanches au Groupe américain Stryker Corporation, l'un des premiers fournisseurs mondiaux de technologies médicales. L'accord est assorti d'un contrat de fournitures sur 5 ans.

2011
Le Groupe a poursuivi le mouvement de renforcement et de construction de ses positions sur ses marchés stratégiques entamé en 2010. L'année 2011 est marquée par les opérations suivantes :
- La sortie de LISI COSMETICS du périmètre de consolidation au 1er janvier 2011 à la suite de la cession réalisée au 6 avril 2011. Pour mémoire, cette division avait généré un chiffre d'affaires de 52,8 M€ en 2010.
- Le rachat du groupe Creuzet intégré au 1er juillet 2011 qui contribue au chiffre d'affaires pour 58,9 M€ sur 6 mois.

2012
Le Groupe LISI a enregistré une nouvelle progression de ses performances en termes de chiffre d'affaires et de résultats pour l'exercice 2012 grâce à la croissance très significative de la division aéronautique et ce malgré les difficultés de la division automobile.
Le 29 mai, LISI AUTOMOTIVE a cédé 100 % des parts de sa filiale KNIPPING UMFORMTECHNIK GmbH à la société Gris Invest SAS pour un montant de 2,8 M€.
Fusion des sociétés Indraero Maroc et Creuzet Maroc.

6.3 RAISON SOCIALE – SIÈGE SOCIAL ET LÉGISLATION

Dénomination sociale et siège social
LISI S.A. – Le Millenium – 18 rue Albert Camus – 90008 BELFORT Cedex

Forme et législation de l'émetteur
Société Anonyme régie par la législation française.

Lieu et N° de l'enregistrement
- R.C.S.: BELFORT 536 820 269
- Code NAF : 7010 Z

6.4 CONSTITUTION ET DURÉE - ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

Constitution et durée
La société a été constituée le 5 juillet 1968. Sa durée expirera le 4 juillet 2067, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social
Conformément à l'article 2 des statuts, la société a pour objet :
- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;
- la fabrication, l'achat et la vente de tous articles quelconques, et notamment de ceux se rapportant à la visserie, boulonnerie, au forgeage, au décolletage, à l'outillage et à la construction de machines ;
- éventuellement, toutes opérations rentrant dans l'industrie de la mécanique et le commerce des articles s'y rattachant ;
- la participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou affaires pouvant se rapporter aux dits objets ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, et ce, sous quelque forme que ce soit, création de société nouvelle, apport souscription, achat de titres et droits sociaux... ;
- et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Exercice social
L'exercice social commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières
Article 17 – Répartition des bénéfices
- Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

- Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

Article 15-1 à 15-5 – Assemblées Générales
- Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles se réunissent au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

- L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :
  1. Pour les titulaires d'actions nominatives à l'inscription en compte nominatif pur ou administré, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée ;
  2. Pour les titulaires d'actions au porteur, s'il en existe, par la remise dans le même délai, d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée. Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ou de supprimer ce délai.

- Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président, le plus âgé ou à défaut de Vice-Président par l'Administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

- Sauf disposition légale ou réglementaire contraire, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

  1. A toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire ;
  2. Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent du degré successible.

- Lorsqu'il est fait usage par les actionnaires d'une formule de vote par correspondance, seules sont prises en compte les formules de vote parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Par ailleurs, la présence de l'actionnaire à l'Assemblée Générale entraîne l'annulation de la formule de vote par correspondance et/ou de la formule de procuration que ledit actionnaire aura le cas échéant fait parvenir à la société ; sa présence prévalant sur tout autre mode de participation antérieurement choisi par lui. En dehors de la présence de l'actionnaire à l'Assemblée, sa formule de procuration, n'est prise en considération que sous réserve des votes le cas échéant exprimés dans sa formule de vote par correspondance.

Article 9 – Déclaration de franchissement de seuil

- Les valeurs mobilières sont librement négociables sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

- Leur transmission s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation.

- Les valeurs mobilières sont indivisibles à l'égard de la société.

- Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs valeurs mobilières anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs valeurs mobilières anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la société, les titulaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.

- Sans préjudice des dispositions visées à l'article 356-1 de la Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, toute personne qui détient ou vient à détenir directement ou indirectement au sens des dispositions dudit article 356-1, au moins 3 % du capital est tenue, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, de déclarer à la société par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social le nombre total d'actions qu'elle possède.

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans les mêmes délais lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils prévus ci-dessus.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus exposées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de régularisation de la notification à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital social.

6.5 CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les documents juridiques relatifs à la société LISI S.A. (statuts, procès-verbaux d'Assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes, et tous les documents mis à la disposition des actionnaires) peuvent être consultés sur demande au siège de la société à l'adresse suivante : Société LISI S.A., Le Millenium, 18 rue Albert Camus, CS 70431, 90008 BELFORT Cedex.

2
SITUATION FINANCIÈRE

1 APERÇU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS 16

1.1 LISI AEROSPACE 16
1.2 LISI AUTOMOTIVE 17
1.3 LISI MEDICAL 18

2 ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 18

2.1 LISI Consolidé 18
2.2 LISI AEROSPACE 23
2.3 LISI AUTOMOTIVE 25
2.4 LISI MEDICAL 27

1 APERÇU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

1.1 LISI AEROSPACE

592 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

5 205
COLLABORATEURS

38,5 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité
Fixations et composants d'assemblage et de structure pour l'aéronautique

Produits phares

Cellule
Fixations de structure principalement en titane (Hi-Lite®, Hi-Lok® – LGP®, Pull-In®, Pull-stem™, Taper-Lok).

Moteur
Fixations moteurs (aciers haute température, alliages base cobalt ou nickel, superalliages à très haute résistance), inserts et goujons.

Pièces Spéciales
Fixations spéciales non structurelles (clip nut, quart de tour, spacer, etc...), verrous, outillage de pose.

Racing
Fixations et composants pour la compétition automobile. Autres fixations pour l'automobile haut de gamme.

Composants de structure
Pièces primaires chaudronnées ou formées et pièces composite de structure, sous-ensembles assemblés complexes, intégrés à la cellule ou au moteur de l'avion : aubes, bords d'attaque, poutres, viroles, lèvres d'entrée d'air, planchers d'hélicoptère, exhaust d'APU, etc... Équipements intérieurs d'avion et délesteurs pour hélicoptères.

Clients

Airbus ;
Boeing ;
Bombardier ;
CFAN ;
Dassault ;
EADS ;
Embraer ;
Eurocopter ;
Finmeccanica ;
GEAE ;
Pratt & Whitney ;
Rolls Royce ;
Safran ;
Spirit ;
Les écuries de Formule 1 et Nascar pour la partie Racing.

Concurrents

ACB ;
Alcoa Fastening Systems ;
Alu Menzinken ;
Breeze Eastern ;
Dembiermont ;
Doncaster ;
Figeac Aero ;
First Rikson ;
Forge Ital ;
Karlton-PCC ;
Klune ;
Lauak ;
MacStarlite ;
Manoir Aerospace ;
Mettis ;
MIFA ;
On Board ;
PFW ;
Potez ;
Precision Castpart Corp ;
Slicom ;
TECT.

1.2 LISI AUTOMOTIVE

426,6 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

3 213
COLLABORATEURS

28,0 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité
Fixations et composants d'assemblage pour l'automobile et l'industrie

Produits phares

Fixations vissées
Fixations pour groupe motopropulseur ; vis et écrous de roue ; fixations pour équipements intérieurs et extérieurs ; vis et écrous de structure ; vis à tôle ; vis auto taraudeuses ; vis pour matériaux tendres ; écrous ; entretoises et corps creux ; vis et écrous à sertir PRESSFIX® et matériel de pose.

Solutions clippées
Vis et écrous à clipper ; systèmes d'assemblage clippés pour tubes, câblage de faisceaux ; pions et rivets ; fixations d'axes ; obturateurs et passe-câbles, attaches pour panneaux ; écrous pince à fut taraudé ; sous-ensembles métalloplastiques multifonctionnels.

Composants mécaniques de sécurité
Barres de torsion ; tiges de guidage ; raccords de frein ; système de rattrapage de frein de parking ; pignons et axes pour mécanisme de siège ; composants moteur et boites de vitesse ; composants de direction ; composants de systèmes d'airbag.

Clients

BMW ;
Daimler ;
Ford ;
Opel ;
PSA ;
Renault-Nissan ;
VW-Audi ;
Autoliv ;
Bosch ;
CBI ;
Delphi ;
Faurecia ;
JCI ;
Magna ;
Plastic Omnium ;
TI automotive ;
TRW ;
Visteon ;
ZF ;
BSH ;
Franke ;
Schneider.

Concurrents

ABC ;
Agrati ;
AGT ;
Bulten ;
Emhart ;
Fontana ;
ITW ;
Kamax ;
Nedschroef ;
A. Raymond ;
RUIA ;
SFS ;
TRW Fasteners.

1.3 LISI MEDICAL

65 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

475
COLLABORATEURS

11,6 M€
D'INVESTISSEMENTS

Activité
Sous-traitant d'implants médicaux et d'ancillaires

Produits phares

LISI MEDICAL SEIGNOL – HUGUENY & JEROPA
Implants et instruments Orthopédiques traumatologique, rachidiens, maxillo faciaux et dentaires.

LISI MEDICAL ORTHOPAEDICS
Implants et instruments Orthopédiques traumatologique, rachidiens, maxillo faciaux et dentaires.

Clients

Stryker ;
Zimmer ;
Smith & Nephew ;
Tornier ;
LDR Medical ;
Newdeal Integra ;
Biomet ;
Medacta ;
Ace Surgical ;
Biosense Webster.

Concurrents

Symmetry ;
Orchid / Sandvick ;
Greatbatch ;
Paragon ;
Accelent ;
Teleflex / Tecomet ;
Marle ;
Norwood ;
IMDS.

2 ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.1 LISI CONSOLIDÉ

Le Groupe LISI a enregistré une nouvelle progression de ses performances en termes de chiffre d'affaires et de résultats pour l'exercice 2012 grâce à la croissance très significative de la division aéronautique et ce malgré les difficultés de la division automobile. Ces bons résultats se retrouvent dans les chiffres suivants :

- un chiffre d'affaires de 1 081,3 M€ soit une croissance de + 16,9 %,
- un résultat d'exploitation de 100,4 M€ soit une augmentation de + 29,0 %,
- un résultat net par action de 5,47 € en croissance de + 18 % sur des bases comparables.

À taux de change et périmètre constants, la croissance organique s'établit à + 8,8 %. Elle est restée soutenue tout au long de l'année sous l'effet de base de comparaison plus élevée. Il faut noter que le périmètre du Groupe pour 2012 est très comparable à celui de 2011 après la période intense de recomposition réalisée entre 2010 et 2011.

Commentaires sur l'activité du 4e trimestre

	LISI Consolidé	dont LISI AEROSPACE	dont LISI AUTOMOTIVE	dont LISI MEDICAL
T1	281,2	141,8	122,0	17,9
T2	276,5	151,4	109,3	16,2
T3	260,2	145,3	98,3	17,0
T4	263,5	153,1	97,0	13,8
2012	**1 081,3**	**591,7**	**426,6**	**64,8**

Au 4e trimestre de l'exercice, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 263,5 M€ qui se compare à 245,0 M€ en 2011, soit une croissance de + 7,5 %. Sur le trimestre, si la division LISI AEROSPACE a vu son taux de croissance ralentir par rapport à la même période de l'exercice précédent qui avait atteint + 77,5 % du fait de l'acquisition du groupe Creuzet Aéronautique, elle a continué sa progression en valeur absolue (+ 20,6 % au T4). Le Groupe note en revanche un très net ajustement de la demande automobile (- 5,2 % sur le T4), ainsi que du médical qui a souffert d'un ralentissement des commandes sur la fin de la période (- 15,1 %). À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires progresse de + 8,8 % avec notamment un effet dollar défavorable sur la période, l'effet périmètre étant négligeable.

Activité résumée au 31 décembre

12 mois clos le 31 décembre		2012	2011*	Variations
Principaux éléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	M€	1 081,3	925,1	+ 16,9 %
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	M€	154,8	122,1	+ 26,8 %
Marge d'EBITDA	%	14,3	13,2	+ 1,1 pt
Résultat opérationnel courant (EBIT)	M€	100,4	78,1	+ 28,6 %
Marge opérationnelle courante	%	9,3	8,4	+ 0,9 pt
Résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société	M€	57,3	59,2	- 3,2 %
Résultat net par action	€	5,47	5,70	- 4,0 %
Principaux éléments du tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement	M€	119,7	95,3	+ 25,6 %
Investissements industriels nets	M€	- 78,4	- 64,9	+ 20,8 %
Excédent de trésorerie d'exploitation (FCF) (1)	M€	38,5	6,4	
Principaux éléments de structure financière				
Endettement financier net	M€	76,7	102,6	- 25,2 %
Ratio d'endettement net sur capitaux propres		13,3 %	19,1 %	- 5,8 pts

* Le Groupe ayant anticipé au 1.01.12 l'application de la norme IAS 19 révisée, les états 2011 ont été retraités.
(1) Free cash flow (excédent de trésorerie d'exploitation) : capacité d'autofinancement diminuée des investissements industriels nets et de variations des BFR. Cf. chapitre 3 note 2.5.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Répartition du chiffre d'affaires 2012

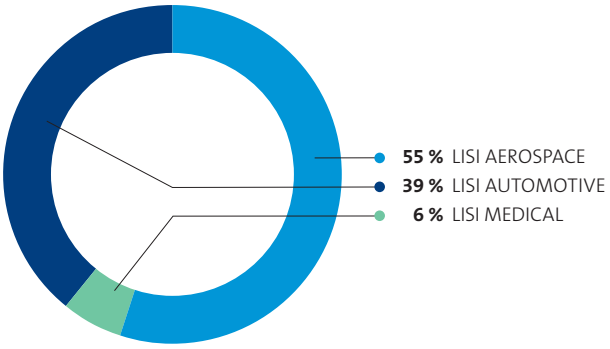

Répartition du chiffre d'affaires 2011

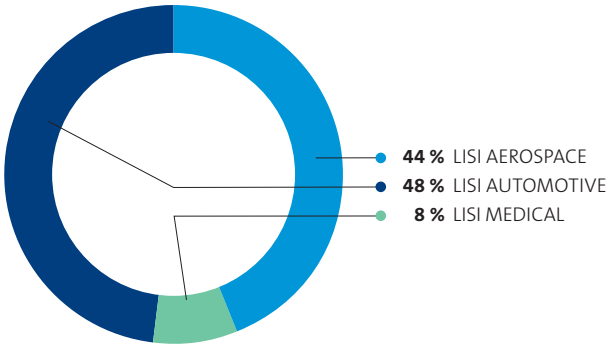

À la suite de l'acquisition du groupe Creuzet Aéronautique et grâce à la forte croissance organique de LISI AEROSPACE, le Groupe réalise maintenant plus de 55 % de son chiffre d'affaires dans le domaine aéronautique contre 44 % en 2011 ; les activités automobiles n'en représentent plus que 39 % contre 48 % en 2011. LISI MEDICAL contribue à hauteur de 6 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le Groupe mène depuis plusieurs années une stratégie de gains de parts de marché auprès de ses principaux clients en répondant à leurs exigences les plus élevées en matière de fiabilité et d'innovation. Au cours de l'exercice 2012, ce sont environ 70 clients qui réalisent 80 % du chiffre d'affaires.

Faits marquants de l'exercice 2012

Le Groupe a bénéficié de la reconfiguration de son périmètre réalisée en 2011, à savoir :

- le développement commercial et industriel de la division « Fixations aéronautiques », tout d'abord en Europe puis avec le relais solide de la plateforme américaine en cours d'année,
- l'intégration des 3 sites acquis dans le cadre du groupe Creuzet Aéronautique pour créer la division « Composants de structure ». Elle s'est ainsi traduite par la signature de grands contrats sur les nouveaux programmes A350 – A320 Néo – LEAP..., des investissements industriels significatifs et la mise en place de plan de progrès Groupe,
- la consolidation de l'organisation LISI MEDICAL (investissements, *« Lean manufacturing »*, déploiement commercial),
- la réorganisation industrielle LISI AUTOMOTIVE en cours avec la nécessaire adaptation des coûts. Après la cession de KUT (Herscheid – Allemagne) en mai 2012, la réorganisation doit se poursuivre en 2013 avec le plan de réduction des coûts de structure et de redressement du site de Puiseux (France), et le projet de regroupement de sites dans l'activité « écrous ». Sur ce dernier point, une première réunion d'information et de consultation du Comité Central d'Entreprise de LISI AUTOMOTIVE Former s'est tenue le 13 février 2013. La Direction y a présenté le projet consistant à regrouper progressivement la production des écrous sur deux autres sites, ce qui impliquerait à terme l'arrêt des activités sur le site de Thiant (Nord).

Le niveau d'investissements est très significatif

2012 représente un nouveau jalon dans l'ambitieux programme d'investissements industriels lancé en 2010 : le montant décaissé des investissements s'est élevé à 78,4 M€ (64,9 M€ en 2011) et a été principalement affecté au développement de nouveaux produits, à la productivité et à la qualité, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de production. À titre d'exemples, le Groupe a :

- étendu significativement le site de production de Marmande pour LISI AEROSPACE Creuzet spécialisé dans les produits en titane,
- lancé la construction d'une nouvelle ligne de traitement de surface à Torrance (États-Unis) pour LISI AEROSPACE Fixations USA,
- amélioré la situation critique des goulots d'étranglement de l'usine de Kierspe (Allemagne) pour LISI AUTOMOTIVE,
- augmenté la capacité de certaines lignes et mis en place la cellule prototypage à Caen pour LISI MEDICAL.

Informations sociales et sociétales (Art. R 225-105)

Tout au long de l'année 2012, les filiales du Groupe LISI ont respecté leurs obligations réglementaires que ce soit par la négociation d'accords sociaux ou par la mise en œuvre de plans d'actions appropriés : Emploi des séniors, Égalité Hommes/Femmes, Travailleurs handicapés, Bien-être au travail, Prime de partage des profits.

La Direction Générale du Groupe LISI est mobilisée à son plus haut niveau et son implication est réelle dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement. À tous les échelons, la volonté du Groupe LISI est :

- d'atteindre le niveau d'excellence de ses performances dans les domaines de l'Hygiène, de la Sécurité tout en maîtrisant les risques professionnels générés par ses activités,
- de faire de la Sécurité au travail un vecteur d'amélioration continue, y compris dans les domaines qui n'y sont pas directement liés.

Afin de garantir et de réaliser cette ambition, LISI s'est doté d'une politique et d'une organisation HSE (Hygiène Sécurité Environnement) visant à déterminer les principales voies de progrès, à prioriser ses objectifs, à en déduire les actions adaptées. Cette politique et cette organisation s'appuient sur le référentiel international OHSAS 18001 (norme internationale relative au système de management de la santé et de la sécurité au travail).

En 2012, à périmètre constant, le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant impliqué un collaborateur (TF0) a été ramené à 8,0 par million d'heures travaillées, soit 4,6 % de mieux qu'en 2011, et à 13,7 pour le nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt (TF1), soit une amélioration de 12,6 % par rapport à 2011. Il s'agit des meilleurs résultats observés depuis 2005, début de la consolidation de ces statistiques pour l'ensemble du Groupe.

Plusieurs sites du Groupe n'ont eu aucun accident du travail avec arrêt : Escondido (États-Unis), Saint-Ouen l'Aumône, Lure, Gummersbach (Allemagne), Vignoux-sur-Barangeon, City of Industry (États-Unis). D'autres n'ont déploré aucun accident – qu'il soit avec ou sans arrêt – comme Pékin (Chine), Casablanca Creuzet (Maroc), Cejc (République tchèque), Paramount (États-Unis), Tanger (Maroc).

Afin de poursuivre dans cette voie d'amélioration continue, tous les sites du Groupe doivent d'ici la fin de l'année 2013 faire certifier leur système de management de la santé et de la sécurité au travail selon le référentiel international OHSAS 18001.

Enfin, des outils de rémunérations complémentaires ont permis à certains salariés, selon les opportunités sociales ou fiscales en vigueur, de bénéficier des régimes de retraites supplémentaires, de plan d'épargne entreprise, du plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, et de la prime de partage des profits. En 2012, Le Groupe LISI a consacré plus de 4 M€ pour permettre à ses salariés de bénéficier de ces formes de rémunérations complémentaires. Par ailleurs, les primes allouées ou versées en 2012 au titre des accords d'intéressement et de participation s'élèvent à près de 11 M€.

Effectifs
Au 31 décembre 2012, le Groupe emploie 8 909 salariés, soit une augmentation des effectifs totaux de 397 personnes ce qui représente une évolution de + 4,7 % par rapport à 2011.

Cet accroissement des effectifs totaux résulte d'une part, d'une forte augmentation des effectifs au sein de la division LISI AEROSPACE (528 salariés de plus qu'en 2011 soit une progression de + 11,3 %) et d'autre part, d'un ajustement des effectifs sur les divisions LISI AUTOMOTIVE (- 99 personnes / - 3 %) et LISI MEDICAL (- 33 personnes / - 6,5 %).

	2012	2011	Écart	en %
LISI AEROSPACE	5 205	4 677	+ 528	+ 11,3 %
LISI AUTOMOTIVE	3 213	3 312	- 99	- 3 %
LISI MEDICAL	475	508	- 33	- 6,5 %
LISI SA	16	15	+ 1	+ 6,7 %
TOTAL	**8 909**	**8 512**	**+ 397**	**+ 4,7 %**
Intérimaires	**563**	**627**	**- 64**	**- 10,2 %**

Informations environnementales (Art. R 225-105)
Depuis plusieurs années, le Groupe LISI s'est pleinement investi afin de placer les enjeux environnementaux au cœur de sa culture d'entreprise afin que ceux-ci en soient des valeurs intrinsèques.

La politique et l'organisation mises en place s'appuient sur le référentiel international ISO 14001 (norme internationale relative au système de management de l'environnement).

À la fin de 2012, en faisant exception des sites récemment acquis de Casablanca et Szediszsow (LISI AEROSPACE Creuzet – Pologne), tous les autres sites sont certifiés selon le référentiel international ISO 14001.

De plus, au niveau du Groupe LISI, des indicateurs environnementaux sont suivis semestriellement afin d'évaluer l'impact des sites de production sur l'environnement.

	LISI AEROSPACE		LISI AUTOMOTIVE		LISI MEDICAL		LISI Group		
Indicateurs 2012	**2011**	**2012**	**2011**	**2012**	**2011**	**2012**	**2011**	**2012**	**Tendance**
Consommation d'eau m³ / k€ production	0,37	0,34	0,82	0,80	0,19	0,21	0,60	0,55	-8 %
Consommation d'énergie MWh / k€ production	0,20	0,15	0,39	0,41	0,13	0,15	0,30	0,28	-5 %
Consommation de Produits Dangereux kg / k€ production	0,24	0,14	0,26	0,34	–	–	0,23	0,23	0 %
Production de Déchets kg / k€ production	9,9	9,2	42,5	46,5	5,1	6,5	27,4	27,3	0 %

Données à isopérimètre : hors Marmande, Argenton sur Creuse, Casablanca, Szediszsow.

Les sites du Groupe mettent en œuvre de nombreuses actions locales pour diminuer leur consommation d'eau et d'énergie. Ces différentes actions ont permis de justifier la réduction de la consommation d'eau par k€ produit de 8 % et la consommation d'énergie par k€ produit de 5 %.

Par ailleurs, le Groupe LISI surveille la qualité des nappes phréatiques des sites les plus anciens et potentiellement à risque en terme de pollution. Dans ce domaine, le Groupe LISI observe le plus strict respect de la réglementation locale. Ainsi, certaines zones industrielles nécessitent une surveillance régulière de la qualité des eaux du sous-sol.

Pour prévenir de toute pollution chronique, et conformément à la réglementation, les sites de production disposent leurs produits dangereux sur des rétentions adaptées et cherchent dans la mesure du possible à leur substituer d'autres produits moins nocifs.

La production de déchets, quant à elle, reste stable à 27,3 kg par k€ produit. La grande majorité des déchets produits font l'objet d'une revalorisation matière (métal et plastique).

Résultats financiers 2012
LISI AEROSPACE est le principal contributeur aux résultats du Groupe en attendant une amélioration du segment des « Composants de structure ». La division LISI AUTOMOTIVE s'inscrit en forte baisse sous l'effet de l'ajustement de production à la détérioration du marché et à la persistance de difficultés de fonctionnement sur certains sites.

Quant à la division LISI MEDICAL, encore marginale en terme de taille, elle s'affiche en repli.

Néanmoins, les performances de tous les indicateurs de gestion sont en hausse, en particulier en valeur absolue. En progression de + 26,8 %, l'excédent brut d'exploitation atteint 154,8 M€ soit 14,3 % du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel courant s'inscrit en augmentation plus significative à 100,4 M€ (+ 28,6 %) soit 9,3 % du chiffre d'affaires contre 78,1 M€ en 2011, et ce, malgré la hausse des amortissements à 55,6 M€ contre 47,7 M€ en 2011. Ainsi, grâce à l'excellente performance de LISI AEROSPACE par rapport au point bas de 2010, la marge opérationnelle courante gagne près de 1,0 point d'une année sur l'autre. A 9,3 %, elle se rapproche de l'objectif normatif de 10 %.

Les charges non courantes sont assez significatives pour cet exercice 2012 et reflètent les conséquences de la situation difficile et possiblement durable du marché automobile européen. Elle a conduit à la dépréciation des incorporels dans l'activité des fixations clippées à hauteur de 3,4 M€. En complément, le Groupe a également provisionné un certain nombre de risques environnementaux de mise aux normes et de poches de « pollutions historiques » pour 5,6 M€.

Le résultat financier est constitué d'une part du coût de financement, qui montre près d'1M€ d'économies sous l'effet de la baisse des taux sur la partie non couverte et, d'autre part, de l'effet des variations des devises qui génèrent un profit sur le résultat financier de cet exercice de + 2,3 M€. Ce dernier chiffre comprend un effet positif des couvertures de change pour 1,2 M€. Il faut noter en complément que les couvertures efficaces ont permis de soutenir le résultat d'exploitation à hauteur de 3,2 M€.

La charge d'impôt reflète un taux moyen d'imposition de 30,19 % (hors plus-values et Cotisation sur la Valeur Ajoutée – CVAE) considérant que les mesures fiscales d'économies en France « Crédit Impôt Compétitivité Emploi » sont sans effet sur l'exercice 2012 et qu'un certain nombre de provisions ne sont pas déductibles immédiatement. Ce taux est donc en hausse par rapport à 2011 (29,71 %).

À 57,3 M€, le résultat net est donc presque stable alors qu'en 2011 il incorporait 9,8 M€ de plus-values de cession de LISI COSMETICS ; sur des bases comparables, il augmente de + 18 %.

Le résultat net par action s'établit à 5,47 € contre 5,70 € en 2011.

La structure financière se renforce tout en permettant un très fort niveau d'investissement

Avec 78,4 M€ soit 7,3 % du chiffre d'affaires, le niveau d'investissement décaissé atteint un point haut qui reflète les nombreux projets de développements de nouveaux produits dans les 3 divisions :

- accroissement des capacités dans la division aéronautique,
- renouvellement du parc machine et les efforts de productivité dans la division automobile,
- extension des capacités technologiques dans le médical.

Le besoin en fonds de roulement consolidé est pratiquement stable en valeur absolue et s'améliore nettement en valeur relative à moins de 85 jours. Avec une capacité d'autofinancement de bon niveau à 119,7 M€, les investissements ont pu aisément être financés tout en dégageant un flux net de trésorerie positif *(Free Cash Flow)* de 38,5 M€, à comparer à 6,4 M€ en 2011.

En conséquence, le Groupe poursuit son désendettement pour afficher un endettement financier net de 76,7 M€ (contre 102,6 M€ fin 2011). Sa structure financière est particulièrement solide puisque le ratio d'endettement net rapporté aux fonds propres de 576,0 M€ *(« gearing »)* s'établit à 13,3 % contre 19,1 % l'an dernier.

Les capitaux employés, même s'ils continuent d'augmenter à 738,3 M€ (contre 709,9 M€ en 2011), ont été bien gérés : depuis 3 exercices consécutifs, leur rentabilité poursuit sa remontée le ROCE atteint désormais 15,5 % (contre 13,3 % en 2011).

PERSPECTIVES : toujours dynamiques dans l'aéronautique, plus incertaines dans l'automobile et en redressement dans le médical

La plateforme américaine de LISI AEROSPACE Fixations devrait venir prendre le relais de la plateforme européenne sous l'effet de la montée en puissance du nouveau contrat avec Boeing. En parallèle, la division LISI AEROSPACE Composants de structure devrait voir son activité croitre au même rythme que les cadences de production des grands constructeurs. En revanche, l'industrie automobile présente, du fait de sa forte exposition au marché européen, des perspectives incertaines, toutefois nuancées par des opportunités de prises de parts de marché en Allemagne et de nouveaux projets en général. L'activité médicale, quant à elle, doit maintenant montrer toute sa potentialité avec le lancement de nouveaux développements significatifs.

Le Groupe vient de franchir une étape stratégique en dépassant 1 milliard d'euro de chiffre d'affaires. Il doit poursuivre l'amélioration des conditions d'exploitation pour atteindre une marge opérationnelle consolidée à deux chiffres et conserver un *Free Cash Flow* nettement positif.

Le déploiement du plan « LEAP » dans le Groupe permet une mise en place des méthodes du *« Lean manufacturing »* dans tous les sites avec des résultats encourageants dans les usines pilotes.

Les trois divisions du Groupe doivent contribuer à l'objectif d'amélioration de la rentabilité opérationnelle en 2013 :

- La division aéronautique recèle encore des potentiels de progrès aux États-Unis et dans l'activité des composants de structure. La meilleure utilisation des capacités de production de l'usine de Torrance doit ainsi permettre une amélioration de la contribution de la plateforme américaine. Creuzet Aéronautique ainsi qu'Indraero Siren doivent également améliorer leur contribution. En revanche, les Fixations en Europe ne bénéficieront plus du volume affecté à la mise en place de la chaîne A350 qui a été significatif en 2011 et en 2012.
- La division automobile s'apprête à aborder 2013 dans des conditions difficiles avec une activité toujours atone avec les constructeurs français et un contexte de lancement de nouveaux produits qui pèse sur la productivité. C'est dans la durée qu'il faudra juger de la capacité de redressement de cette division qui reste très en retrait par rapport à ses performances historiques.
- Enfin, les activités de la division LISI MEDICAL devraient se consolider avec le lancement de nombreux projets et la volonté du Groupe de se redéployer auprès de clients et de segments porteurs de croissance à moyen et long terme.

À périmètre constant, les incertitudes conjoncturelles ne permettent pas d'espérer en 2013 un niveau de croissance aussi dynamique qu'en 2011 et 2012.

Le Groupe bénéficie d'une situation financière solide qui lui permettra de saisir les opportunités qui pourraient se présenter dans les domaines aéronautique ou médical et de poursuivre son plan ambitieux d'investissements industriels dans ses trois divisions. LISI démontre ainsi tout l'intérêt de son modèle de stratégie à long terme basée sur ses domaines d'activité dont les cycles sont différents. La poursuite de la croissance reposera sur l'équilibre entre croissance interne et externe, allié à des efforts de gestion permanents.

2.2 LISI AEROSPACE

En 2012, LISI AEROSPACE a réalisé un chiffre d'affaires de 591,7 M€, en progression de 45,1 % par rapport à 2011.

Les trois unités stratégiques de la division ont contribué à cette forte croissance :

- Démarrage du contrat Boeing Commercial Aircraft : l'accélération de la croissance de la plateforme américaine des « Fixations » qui en a résulté a été particulièrement sensible au second semestre (+ 26 %).
- En Europe, très forte activité de développement et de livraison de pièces pour l'A350. Représentant plus d'un équivalent d'une dizaine de chipsets, elle a cependant progressivement ralenti dans la deuxième partie de l'année (+ 20 % au S2 et + 12 % au T4).
- Consolidation et intégration de la « *Business Unit* » « Composants de structure » qui produit des effets positifs (+ 18 % de croissance d'activité au S2 2012). En revanche, l'incendie du site de Colomiers (Haute-Garonne) a perturbé l'activité et ajouté de la complexité à l'intégration d'Indraéro Siren dans le dispositif du Groupe.

De plus, la division a gagné en visibilité à moyen terme avec la conclusion de grands contrats sur des programmes structurants de plateforme comme l'A320 NEO et l'A350 ou le B787 ou d'équipements comme les moteurs GENX ou LEAP. Sur l'exercice 2012, Airbus reste le premier client de la division avec toutefois un rattrapage significatif de Boeing (en hausse de 50 % par rapport à l'année dernière) qui représente maintenant directement et indirectement près de 20 % du chiffre d'affaires de LISI AEROSPACE.

Marché

Montée en puissance du marché aéronautique

La conjoncture a été très favorable, tirée par les avions de plus de 100 places :

- accroissement des cadences sur tous les avions de la gamme tant chez Airbus que Boeing,
- montée en régime des nouveaux programmes A380, B787 malgré les difficultés techniques rencontrées par les constructeurs,
- forte activité de développement liée à l'A350, l'A320 NEO, le B737 MAX.

En amont, le trafic aérien mondial de passagers reste bien orienté avec une progression sur l'exercice de même ordre de grandeur qu'en 2011, soit de 6 % (source : IATA novembre 2012) et un coefficient de remplissage des compagnies de 79 % (contre 78,1 % en 2011). 31 % du trafic mondial aura été réalisé sur la zone asiatique, à l'instar des années précédentes.

Airbus

Pour la 11e année consécutive, Airbus a augmenté sa production et a livré à 89 clients (dont 17 nouveaux) un record de 588 avions, en hausse de 10 % par rapport à 2011 (534). Le constructeur a dépassé son objectif de 650 commandes en remportant 914 commandes brutes. Son carnet de commandes établit un nouveau record avec 4 682 appareils d'une valeur de plus de 638 milliards de dollars.

Les livraisons se décomposent en 455 monocouloirs (421 en 2011) et 103 gros porteurs (87 en 2011), soulignant ainsi le

succès de la famille A330 dont les cadences de production mensuelles n'ont jamais été aussi importantes (9,5 en 2012 et 10 prévues au printemps 2013). L'A380 a été produit à 30 exemplaires (26 en 2011).

Le développement et l'industrialisation de l'A350 XWB se poursuivent. La chaîne d'assemblage final est pleinement opérationnelle, le premier vol est prévu au cours du 1er semestre 2013.

Le lancement de l'A320 NEO se déroule conformément au plan et la plupart des packages auront été alloués au cours de l'année de 2012.

La phase de développement de l'A400M s'achève avec plus de 300 heures de fonctionnement et la fiabilité des tests menant à la certification civile et militaire est planifiée pour le 1er trimestre 2013. La première livraison est prévue au 2e trimestre 2013, avec un total de quatre livraisons d'ici la fin de l'année (3 pour l'armée de l'air française et une pour l'armée turque).

Boeing

Boeing clôture l'année 2012 sur des performances historiques avec 1 203 commandes nettes d'avions commerciaux (soit la deuxième meilleure année de son histoire) et 601 appareils livrés, la meilleure année depuis 1999. Cette performance résulte de la hausse des cadences de production et pour le programme 737, d'un nombre de commandes (4 373 appareils) et de livraisons sans précédent :

- 1 124 commandes nettes pour la famille des 737, dont 914 commandes pour le 737 MAX,
- 46 B787 ont été livrés sur l'année,
- le programme 777 a totalisé 83 livraisons,
- 31 appareils des versions Intercontinental et Cargo du nouveau 747-8 ont été livrés en 2012.

Autres marchés aéronefs

Le marché des hélicoptères s'est très bien tenu tant sur les programmes civils que militaires avec une croissance du marché bénéficiant de la montée de nouveaux programmes.
Les autres marchés comme les avions d'affaires ou régionaux sont restés atones sur la période, une tendance qui devrait se maintenir à court terme.

Motoristes

Le marché des motoristes aéronautiques s'est réorganisé en 2012 et la concurrence s'est accrue entre ses différents acteurs. Le marché des moteurs à destination des courts courriers (A320 Neo, B737 Max) est en forte croissance du fait du carnet de commandes très important de leurs constructeurs respectifs, Airbus et Boeing.

La compétition s'organise sur ce très important marché en volume entre Pratt & Whitney avec son moteur NGPF Pure Power et l'alliance GE- SNECMA avec son moteur LEAP.

GE avec sa gamme GP7000, GE90-115 destinée aux gros porteurs, B777 et A380, poursuit sa montée en cadence.

Activité

En millions d'euros	2012	2011**	Variations
Chiffre d'affaires	591,7	407,6	+ 45,1 %
Résultat opérationnel courant (EBIT)	91,3	51,1	+ 78,4 %
Capacité d'autofinancement	87,6	57,0	+ 53,6 %
Investissements industriels nets	- 38,5	- 25,0	+ 54,0 %
Effectifs inscrits fin de période	5 205	4 677	+ 11,3 %
Effectifs équivalents temps plein*	5 456	4 141	+ 31,8 %

* Y compris intérimaires.
** Le Groupe ayant anticipé au 1.01.12 l'application de la norme IAS 19 révisée, les états 2011 ont été retraités.

Dans une activité de coûts fixes élevés comme l'industrie de composants aéronautiques, l'effet volume est clé et permet, quand les conditions de montée en puissance sont réunies, de générer le niveau de marge attendu pour financer les forts investissements et le Besoin de Fonds de Roulement (BFR). Le niveau d'activité entre les différents sites s'équilibre progressivement, contribuant ainsi plus harmonieusement au résultat d'ensemble.

En hausse de 78,4 % par rapport à 2011, le résultat opérationnel courant atteint 91,3 M€ et la marge opérationnelle courante s'établit à 15,4 % soit un gain de 2,9 points en un an. Cette progression traduit l'effet volume mentionné ci-dessus, un effet positif de change et des couvertures sur le dollar (+ 1,5 M€) ainsi qu'une amélioration générale de la productivité (+ 5,5 M€). C'est bien parce que la division s'est préparée dès 2010 en avance de phase que la reprise a pu être absorbée dans d'excellentes conditions.

Les embauches de personnel se sont poursuivies et concentrées sur le site de Torrance aux États-Unis (+ 100 personnes), d'Izmir en Turquie (+ 80 personnes) ou encore à Casablanca au Maroc

(+ 84 personnes) pour atteindre 5 456 équivalents temps plein en décembre 2012.

Les investissements ont été soutenus et s'élèvent à 38,5 M€ décaissés sur la période et 47,3 M€ d'engagements. Parmi les investissements engagés, on citera l'extension de la nouvelle usine de Marmande (Creuzet Aéronautique) pour près de 8 M€ ou encore le projet de la nouvelle unité de traitement de surface à Torrance (États-Unis) pour près de 11 M$.

Le *Free Cash Flow* est néanmoins très positif grâce au bon niveau de rentabilité mais aussi à l'effort significatif réalisé sur le BFR en général et sur les stocks en particulier : ceux-ci ont diminué de l'ordre de 18 jours de consommation.

Perspectives

Si aucun nuage n'est perceptible sur le marché de l'industrie aéronautique à ce jour, il convient néanmoins d'évaluer les perspectives de croissance en tenant compte des effets stocks prévisibles :

- l'activité européenne devrait connaitre une pause dans sa croissance après 3 derniers exercices très dynamiques et la mise en place de la chaine d'assemblage de l'A350,
- l'activité aux États-Unis recèle encore un potentiel significatif de croissance que les problèmes techniques du B787 peuvent décaler,
- enfin, l'activité « Composants de structure » davantage corrélée aux cadences d'assemblage de ses principaux clients Airbus, Safran et GE et tirée par l'industrialisation de produits nouveaux et le positionnement sur les programmes avion et moteur de demain – contrats signés sur l'A350, l'A320 NEO, le moteur LEAP, les moteurs GE – devrait connaitre un exercice à nouveau dynamique.

En termes de rentabilité, la division arrive à des niveaux qu'il faudra savoir consolider. L'activité (effet volume) ne saurait progresser avec les mêmes taux de croissance qu'en 2012, tout en restant néanmoins très solide si les hausses de cadences et les développements des grands projets tiennent leurs promesses.

Le montant d'investissements correspondant notamment aux nouveaux projets et aux hausses de capacité devrait être supérieur à celui de l'exercice 2012.

2.3 LISI AUTOMOTIVE

LISI AUTOMOTIVE a réalisé un chiffre d'affaires de 426,6 M€ en 2012. Le recul de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent traduit les principales évolutions suivantes :

- décélération continue de l'activité sur l'exercice mais moins rapidement que le marché européen, sans effondrement sur la fin de période (- 5,2 % sur le T4 2012),
- difficultés d'ajustement de la productivité et des coûts fixes (dont 50 % sont représentés par la main d'œuvre) dans la structure actuelle de la division,
- efforts de réorganisation : cession de la société KUT en mai 2012 et arrêt de l'atelier visserie électrique à Delle en fin d'exercice. Les effets de ces mesures, sur les coûts fixes en particulier, devraient se faire sentir à partir de 2013,
- tassement du volume de nouveaux produits (10 % en chiffre d'affaires annualisé, à comparer aux 13 % de l'exercice 2011 plutôt actif),
- nette diminution du chiffre d'affaires réalisé avec PSA, mais gains de parts de marché avec Renault, ce qui a permis de limiter le recul de ce client. Par contre les ventes avec VW et BMW sont en hausse sans que cela suffise à compenser la perte d'activité auprès des constructeurs français,
- poursuite de la croissance des deux usines chinoises de LISI AUTOMOTIVE avec un rythme de l'ordre de + 23 %.

Marché

Les immatriculations européennes sont en baisse continue avec une décroissance forte en décembre (- 16,3 %) soit - 7,8 % sur l'année (source ACEA – EU 27 + EFTA). Cette décroissance n'a épargné ni l'Allemagne (- 16,4 % en décembre, soit - 2,9 % sur l'année), ni la France (- 13,9 % en décembre) ; seul le marché en Grande-Bretagne reste positif en Europe (+ 5,3 % en 2012 par rapport à 2011).

Les ventes européennes des clients de LISI AUTOMOTIVE ont fortement chuté au T4 et encore plus en décembre pour afficher une baisse de - 8,2 % sur l'année et une production de - 7,6 %. Les clients français sont les plus touchés avec PSA (- 12,9 %) et Renault-Dacia (- 18,9 %). En particulier, la production des usines françaises de Renault a été divisée par deux sur les 5 dernières années. Les clients allemands ont plutôt mieux résisté sur l'ensemble de l'année (- 1,1 %), BMW (- 1,4 %) et Daimler (- 2,2 %).

Activité

En millions d'euros	2012	2011**	Variations
Chiffre d'affaires	426,6	446,3	- 4,4 %
Résultat opérationnel courant (EBIT)	2,3	23,7	- 90,2 %
Capacité d'autofinancement	22,3	28,7	- 22,2 %
Investissements industriels nets	- 28,0	- 35,6	- 21,3 %
Effectifs inscrits fin de période	3 213	3 312	- 3,0 %
Effectifs équivalents temps plein*	3 263	3 406	- 4,2 %

* Y compris intérimaires.
** Le Groupe ayant anticipé au 1.01.12 l'application de la norme IAS 19 révisée, les états 2011 ont été retraités.

La baisse des volumes pèse très lourdement sur l'absorption des coûts fixes et surtout la productivité. Les prix de vente subissent l'inertie des baisses de prix accordés et négociés en 2011, alors que les hausses de masse salariale produisent un effet ciseau de plus de 2 M€.

Par ailleurs, la vente de KUT prive la division de 4,8 M€ de chiffre d'affaires par rapport à 2011 et d'une couverture de frais fixes. Il faut noter également un surcoût de 750 K€ par rapport à 2011 pour lancer de nouveaux produits qui produiront leur effet en 2013.

L'ajustement sur les coûts variables (- 9,6 %) est correct, hors masse salariale (+ 0,7 %). Par contre, la baisse des volumes affecte la couverture de coûts fixes qui ne reculent que de - 2,2 %. Les efforts d'ajustement, qui ont commencé à produire leurs effets sur la fin de l'exercice, devront être accélérés en 2013.

Les effectifs moyens annuels sont en retrait de 143 personnes sur un total de 3 263 (- 4,2 %), ce qui est insuffisant pour s'adapter à la baisse de l'activité.

En conséquence, le résultat opérationnel courant se monte à 2,3 M€, à comparer aux 23,7 M€ réalisés en 2011. La marge opérationnelle n'est plus que de 0,5 %, contre 5,3 % lors de l'exercice précédent. Cet effondrement est essentiellement imputable à la baisse d'activité, à la persistance des difficultés d'exploitation à Puiseux, à la non-adaptation des coûts fixes et à des écritures comptables (non monétaires) significatives en 2011 liées à l'intégration des sites de Bonneuil et La Ferté-Fresnel (- 11,5 M€ par rapport à 2011).

Les investissements restent soutenus en termes de décaissements à 28,0 M€ en 2012 contre 35,6 M€ en 2011. Les engagements sont au même niveau à 29,3 M€ afin de faire face aux efforts importants d'amélioration de la productivité et du nécessaire renouvellement des matériels (frappe à froid) ainsi que le déploiement du système de gestion Movex 3.

Toutefois, le *Free Cash flow* a bien résisté (- 4,1 M€), grâce à la baisse des stocks, la consommation de trésorerie restant cantonnée à l'endettement financier de la division.

Perspectives

Aucun redémarrage n'est perceptible en janvier et il faut plutôt s'attendre à une stabilisation de la demande par rapport au niveau du T4.

Si le cabinet JD Power (LMCA) attend une nouvelle baisse du marché européen en 2013 (- 3,2 %), il estime que la production des clients de LISI AUTOMOTIVE en Europe de l'Est et en Asie devrait rester soutenue.

Les commandes pour la nouvelle plateforme PSA, celles remportées auprès des constructeurs allemands ainsi que de certains équipementiers vont permettre d'amortir la baisse du marché attendue surtout sur le S1 2013.

Le plan d'adaptation des structures « Focus » va permettre d'abaisser les coûts fixes sur la deuxième partie de 2013. Le plan « Albatros » vise à réduire de 40 % les surfaces de production à Puiseux (Val d'Oise) et de diminuer les coûts dans des proportions significatives. Enfin, concernant le plan « Ecrous », l'analyse de la situation met notamment en évidence une baisse structurelle et durable d'une des activités de la division : la fabrication d'écrous pour l'automobile.

En conséquence, afin de sauvegarder sa compétitivité, LISI AUTOMOTIVE Former présente un projet industriel et commercial dans le domaine des écrous.

Une première réunion d'information et de consultation du Comité Central d'Entreprise de LISI AUTOMOTIVE Former s'est tenue le 13 février 2013. La Direction y a présenté un projet consistant à regrouper progressivement la production des écrous sur un nombre restreint de sites, ce qui impliquerait à terme l'arrêt des activités sur le site de Thiant (Nord).

Consciente des conséquences humaines et sociales qu'engendrerait le projet d'arrêt des activités du site de THIANT (107 salariés concernés), LISI AUTOMOTIVE Former présente aussi un projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui traduit sa volonté de tout mettre en œuvre pour accompagner au mieux ses salariés.

Toutes ces mesures très importantes et nécessaires doivent assurer le redressement progressif de la rentabilité de la division qui ne devrait être perceptible que sur la fin de 2013 et 2014.

Les efforts d'investissements se poursuivront au même niveau qu'en 2012 afin d'accompagner tous les grands projets de la division et permettre l'amélioration nécessaire de ses performances.

2.4 LISI MEDICAL

L'exercice 2012 a été caractérisé par les principaux évènements ci-après :

- commandes provenant de nouveaux clients et nouveaux projets structurants pour LISI MEDICAL Orthopaedics avec le renforcement significatif des équipes « Développement »,
- LISI MEDICAL Fixations développe des capacités nouvelles dans le domaine des cages Peek (rachis) avec des débouchés prometteurs,
- poursuite du repositionnement de LISI MEDICAL Jeropa (États-Unis) sur les segments Rachis et Trauma-extrémités avec de nombreux dossiers à l'étude,
- coup de frein de la demande en fin d'année sous l'effet de la mise en œuvre de l'Excise Tax aux États-Unis, et en conséquence, difficultés de stabilisation des volumes, du contexte et des clients, alors que le mix produit est en pleine évolution.

Marché

La baisse du taux moyen de croissance annuelle du marché mondial de l'orthopédie et du dentaire, de l'ordre de 4 % en 2012 au lieu de 7 % dans la période post-crise, est surtout perceptible pour le dernier segment. Le marché de l'orthopédie reste toujours très encourageant avec le soutien des pays émergents.

Au dernier trimestre 2012, l'impact net des mesures du plan Obama aux États-Unis a été significatif. La diminution des remboursements des frais médicaux en Europe du fait de la politique de maitrise des déficits est un facteur supplémentaire de ralentissement de la croissance.

Si la consolidation des acteurs de la sous-traitance des implants médicaux semble avoir fait une pause en 2012, une reprise des mouvements pourrait survenir dès que leur situation financière se sera renforcée.

Activité

En millions d'euros	2012	2011**	Variations
Chiffre d'affaires	64,8	74,0	- 12,4 %
Résultat opérationnel courant (EBIT)	2,8	5,4	- 48,5 %
Capacité d'autofinancement	3,1	5,5	- 42,6 %
Investissements industriels nets	11,6	4,2	+ 179,4 %
Effectifs inscrits fin de période	475	508	- 6,5 %
Effectifs équivalents temps plein*	511	596	- 14,3 %

* Y compris intérimaires.
** Le Groupe ayant anticipé au 1.01.12 l'application de la norme IAS 19 révisée, les états 2011 ont été retraités.

Les deux sites de Neyron (Ain) et Escondido (États-Unis), spécialisés dans les fixations, ont été pénalisés par le recul du segment dentaire sans que le développement des nouveaux produits ait pu apporter l'activité nécessaire pour revenir au point mort sur l'exercice. Les projets complexes dans le domaine du rachis ou de la traumatologie nécessitent des phases de qualification et de test très longues avant que LISI MEDICAL puisse bénéficier d'un chiffre d'affaires significatif.

Par contre, le site de LISI MEDICAL Orthopaedics à Caen (Calvados) a beaucoup travaillé sur le déploiement d'activités et de clients nouveaux. Le retrait de - 12,4 % du chiffre d'affaires s'explique par la faiblesse du segment du dentaire et une base de comparaison défavorable avec 2011 qui avait vu LISI MEDICAL Orthopaedics enregistrer un effet positif accélérateur du contrat avec Stryker pour 6 M€. Hors cet effet, la baisse résiduelle est entièrement due à l'ajustement du segment dentaire. La production de la division a été abaissée de 18 % afin de réduire les stocks. Dans le même temps, le pôle doit garder intact, et même renforcer ses capacités de projections commerciales et d'études techniques. C'est donc une équipe complète de développement de 6 personnes qui a été intégrée en septembre à LISI MEDICAL Orthopaedics ; la force commerciale a également été consolidée sur les autres sites. Tout en conduisant ces programmes, LISI MEDICAL a maintenu un niveau de rentabilité correct : le résultat opérationnel courant s'établit à 2,8 M€ soit une marge opérationnelle de 4,3 %, à comparer, respectivement à 5,4 M€ et 7,3 % en 2011.

Le *Free Cash Flow* est légèrement négatif (- 1,2 M€) et reflète le niveau élevé d'investissements à 11,6 M€ qui tient compte de

4,7 M€ correspondant à l'acquisition de bâtiments et terrains à Neyron. Les 6,9 M€ d'équipements ont été essentiellement consacrés à LISI MEDICAL Orthopaedics (6,1 M€) pour la constitution d'une cellule genoux et prototypes ainsi qu'à des moyens de finition robotisés.

Perspectives

La reprise constatée en janvier 2013 parait encourageante et doit se confirmer.

L'arrêt du chômage partiel a été décidé en janvier 2013 sur tous les sites grâce au développement de nouveaux projets et notamment avec de grands clients dans les pays émergents.

LISI MEDICAL est aujourd'hui un groupe cohérent et homogène avec une approche industrielle de long terme totalement dédiée aux besoins de ses grands clients.

L'exercice 2013 doit donc prouver la pertinence de cette approche sur ce marché exigeant de production des implants médicaux.

3

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 LES ÉTATS FINANCIERS 30

1.1 Compte de résultat 30
1.2 Etat de la situation financière 31
1.3 Tableau des flux de trésorerie 32
1.4 Etat des capitaux propres 33

2 LES NOTES ANNEXES 34

2.1 Activité du Groupe et événements marquants de l'exercice 34
2.2 Règles et méthodes comptables 34
2.3 Périmètre de consolidation 41
2.4 Gestion du risque financier 43
2.5 Détail des postes du bilan 45
2.6 Détail des principaux postes du compte de résultat 59
2.7 Autres informations 62
2.8 Taux des devises employés par les filiales étrangères 67
2.9 Evénements survenus après la clôture: Information sur les tendances 67
2.10 Application anticipée de la norme IAS 19 révisée 67

1 LES ÉTATS FINANCIERS

1.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2012	31/12/2011***
Chiffre d'affaires hors taxes	**2.6.1**	**1 081 341**	**925 095**
Variation stocks produits finis et en-cours		9 105	25 668
Total production		1 090 446	950 763
Autres produits *		16 925	14 457
Total produits opérationnels		**1 107 371**	**965 221**
Consommations	2.6.2	(301 821)	(275 698)
Autres achats et charges externes	2.6.3	(204 490)	(187 797)
Valeur ajoutée		**601 060**	**501 726**
Impôts et taxes **		(8 674)	(7 687)
Charges de personnel (y compris intérimaires)		(437 578)	(371 952)
Excédent Brut d'Exploitation courant (EBITDA)		**154 808**	**122 087**
Amortissements		(55 560)	(47 718)
Dotations nettes aux provisions		1 170	3 764
Résultat Opérationnel courant (EBIT)		**100 418**	**78 133**
Charges opérationnelles non récurrentes	2.6.6	(9 267)	(2 931)
Produits opérationnels non récurrents	2.6.6	47	10 645
Résultat opérationnel		**91 199**	**85 847**
Produits de trésorerie et charges de financement	2.6.7	(3 664)	(4 401)
Produits de trésorerie	*2.6.7*	*1 006*	*658*
Charges de financement	*2.6.7*	*(4 672)*	*5 059*
Autres produits et charges financiers	**2.6.7**	**1 295**	**1 588**
Autres produits financiers	*2.6.7*	*15 413*	*9 942*
Autres charges financières	*2.6.7*	*(14 119)*	*(8 354)*
Impôts (dont CVAE)**	2.6.8	(31 715)	(24 808)
Résultats d'actifs destinés à cession			805
Résultat de la période		**57 115**	**59 030**
Attribuable aux Porteurs de capitaux propres de la société		57 287	59 177
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(172)	(147)
Résultat par action (en €) :	**2.6.9**	**5,47**	**5,70**
Résultat dilué par action (en €) :	**2.6.9**	**5,47**	**5,70**

* Dans un souci d'apporter une meilleure information aux lecteurs des comptes et en conformité avec les normes internationales, la société a poursuivi dans les états financiers 2012 le classement des produits liés au CIR (Crédit Impôt Recherche) en «Autres produits».
** Au 31 décembre 2012, en conformité avec l'avis du CNC du 14 janvier 2010, le montant de la CVAE est classé en « Impôts » (sur les bénéfices) pour un montant de – 5,6 M€.
*** Le groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

État du résultat global

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011*
Résultat de la période	**57 115**	**59 030**
Autres éléments du résultat global		
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	(3 907)	3 949
Instruments de couverture	(53)	1 277
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(4 652)	(2 721)
Retraitement des actions propres	48	113
Paiement en actions	1 473	979
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	**(7 091)**	**3 597**
Résultat global total de la période	**50 024**	**62 627**

* Le groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2012	31/12/2011**
ACTIFS NON COURANTS			
Survaleur	2.5.1.1	178 612	182 611
Autres actifs incorporels	2.5.1.1	14 052	15 382
Actifs corporels	2.5.1.2	343 896	326 872
Actifs financiers non courants	2.5.1.4	5 977	5 642
Impôts différés actifs	2.5.7	14 289	24 685
Autres actifs financiers non courants	2.5.1.5	937	24
Total des actifs non courants		**557 763**	**555 216**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	2.5.2.1	246 711	238 879
Impôts - Créances sur l'état		49	915
Clients et autres débiteurs	2.5.2.2	153 133	158 847
Autres actifs financiers courants	2.5.2.3	71 535	51 883
Trésorerie et équivalents trésorerie	2.5.2.4	30 625	45 675
Total des actifs courants		502 053	496 199
TOTAL ACTIF		**1 059 816**	**1 051 415**

Capitaux propres et passif

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2012	31/12/2011**
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	2.5.3.1	21 573	21 573
Primes	2.5.3.2	70 803	70 803
Actions propres		(14 616)	(15 461)
Réserves consolidées		445 588	399 954
Réserves de conversion		(2 383)	1 599
Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres		(3 598)	(414)
Résultat de la période		57 287	59 177
Total capitaux propres - part du groupe	2.5.3	**574 657**	**537 232**
Intérêts minoritaires		1 360	1 458
Total capitaux propres		**576 017**	**538 690**
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	2.5.4.1	64 054	53 850
Dettes financières non courantes	2.5.6.1	111 004	136 408
Autres passifs non courants	2.5.5	7 608	5 725
Impôts différés passifs	2.5.7	23 511	37 625
Total des passifs non courants		**206 178**	**233 608**
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	2.5.4.1	16 483	14 737
Dettes financières courantes*	2.5.6.1	67 851	63 788
Fournisseurs et autres créditeurs		188 093	194 711
Impôt à payer		5 194	5 882
Total des passifs courants		**277 621**	**279 117**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		**1 059 816**	**1 051 415**
** dont concours bancaires courants*		*10 892*	*29 565*

** Le groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

1.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011*
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	**57 115**	**59 030**
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie :		
- Amortissements et provisions financières et non récurrentes	59 444	47 665
- Variation des impôts différés	(1 966)	297
- Résultats sur cession, provisions passif et autres	8 326	(10 190)
Marge brute d'autofinancement	**122 919**	**96 801**
Variation nette des provisions liées à l'activité courante	(3 241)	(1 503)
Capacité d'autofinancement	**119 678**	**95 299**
Elimination de la charge (produit) d'impôt exigible	33 681	24 511
Elimination du coût de l'endettement financier net	3 390	4 009
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie	(6 030)	(33 562)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	4 055	13 203
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt	**154 774**	**103 459**
Impôts payés	(34 442)	(28 138)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	**120 332**	**75 321**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de sociétés consolidées	(10)	(100 000)
Trésorerie acquise		5 569
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(79 268)	(65 182)
Acquisition d'actifs financiers		
Variation des prêts et avances consentis	(438)	(150)
Subventions d'investissement reçues		
Dividendes reçus		
Total Flux d'investissement	**(79 716)**	**(159 764)**
Trésorerie cédée	744	(6 476)
Cession de sociétés consolidées	2 805	31 920
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	857	277
Cession d'actifs financiers	1	22
Total Flux de désinvestissement	**4 407**	**25 742**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	**(75 309)**	**(134 021)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	(16)	
Cession (acquisition) nette d'actions propres		
Dividendes versés aux actionnaires du groupe	(13 531)	(10 913)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Total Flux d'opérations sur capitaux propres	**(13 547)**	**(10 913)**
Emission d'emprunts long terme	37 665	87 914
Emission d'emprunts court terme	704	229
Remboursement d'emprunts long terme	(4 041)	(2 062)
Remboursement d'emprunts court terme	(37 079)	(18 520)
Intérêts financiers nets versés	(3 510)	(4 052)
Total Flux d'opérations sur emprunts et autres passifs financiers	**(6 261)**	**63 509**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	**(19 808)**	**52 596**
Incidence des variations de taux de change (D)	(2 435)	122
Reclassement (D)	496	1 018
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	**23 276**	**(4 964)**
Trésorerie au 1er janvier (E)	67 993	72 957
Trésorerie fin de période (A+B+C+D+E)	91 269	67 993
Autres actifs financiers courants	71 534	51 883
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 624	45 675
Concours bancaires courants	(10 892)	(29 565)
Trésorerie à la clôture	**91 269**	**67 993**

* Le groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Les cessions de sociétés consolidées résultent de la cession de KNIPPING UMFORMTECHNIK GmbH.

Les sous-jacents constitutifs de la rubrique « Autres actifs financiers courants » peuvent présenter des échéances supérieures à trois mois mais leur disponibilité peut être réalisée à tout moment et ils ne présentent pas de risque au niveau de la variation de valeur.

1.4 ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'€)	Capital social	Primes liées au capital (note 7.3)	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice, part du Groupe	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2011*	**21 573**	**70 803**	**(15 202)**	**379 825**	**(2 392)**	**(62)**	**32 924**	**487 468**	**858**	**488 325**
Résultat de l'exercice N (a)							59 177	59 177	(147)	59 030
Ecarts de conversion (b)					3 991			3 991	(42)	3 949
Paiements en actions (c)						979		979		979
Augmentation de capital										
Retraitement des actions propres (d)			(259)			113		(146)		(146)
Retraitement IAS19 (g)						(2 721)		(2 721)		(2 721)
Affectation résultat N-1				32 924			(32 924)			
Changement de méthodes				(1 428)				(1 428)		(1 428)
Variations de périmètre									789	789
Dividendes distribués				(10 913)				(10 913)		(10 913)
Reclassement										
Retraitement des instruments financiers (f)						1 277		1 277		1 277
Divers (e)				(454)				(454)		(454)
Capitaux propres au 31 décembre 2011*	**21 573**	**70 803**	**(15 461)**	**399 954**	**1 599**	**(414)**	**59 177**	**537 232**	**1 458**	**538 690**
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e) + (f) + (g)					3 991	(352)	59 177	62 816	(42)	
Résultat de l'exercice N (a)							57 287	57 287	(172)	57 115
Ecarts de conversion (b)					(3 982)			(3 982)	75	(3 907)
Paiements en actions (c)						1 473		1 473		1 473
Augmentation de capital			(16)					(16)		(16)
Retraitement des actions propres (d)			861			48		909		909
Retraitement IAS19 (g)						(4 652)		(4 652)		(4 652)
Affectation résultat N-1				59 177			(59 177)			
Changement de méthodes										
Variations de périmètre				(12)				(12)		(12)
Dividendes distribués				(13 531)				(13 531)		(13 531)
Reclassement										
Retraitement des instruments financiers (f)						(53)		(53)		(53)
Divers (e)										
Capitaux propres au 31 décembre 2012	**21 573**	**70 803**	**(14 616)**	**445 588**	**(2 383)**	**(3 598)**	**57 287**	**574 657**	**1 360**	**576 017**
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e) + (f) + (g)					**(3 982)**	**(3 184)**	**57 287**	**50 121**	**75**	

* Le groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

2 LES NOTES ANNEXES

2.1 ACTIVITE DU GROUPE ET EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société LISI S.A. (désignée ci-après « la Société »), est une société anonyme de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : «Le Millenium, 18 rue Albert Camus, CS 70431, 90008 BELFORT cedex ».

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprennent la Société, ses filiales et ses co-entreprises (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe LISI a pour activité principale la fabrication de fixations et de composants d'assemblage multifonctionnels destinés à trois marchés : l'aéronautique, l'automobile et le médical.

Les événements marquants de l'exercice ont été les suivants :

- Le 29 mai 2012 le Groupe a cédé 100 % des parts de sa filiale KNIPPING UMFORMTECHNIK GmbH à la société Gris Invest SAS pour un montant de 2,8 M€.

- L'écart d'acquisition du groupe CREUZET a été actualisé sur l'exercice 2012 (cf note 6.1.1 Survaleur).

- Les sociétés CREUZET Maroc et INDRAERO Maroc ont été fusionnées au 31 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1er janvier 2012.

2.2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers établis au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 19 février 2013 et seront soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013.

2.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2012

En application du règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe LISI sont préparés conformément au référentiel de normes internationales d'informations financières (IAS/IFRS) tel qu'approuvé par l'Union Européenne au 31 décembre 2012.

2.2.1.1 Normes, amendements et interprétations adoptés dans l'Union européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

- L'amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – transfert d'actifs financiers » : l'application de cet amendement n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.
- L'amendement à IAS 12 « Impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents » : cet amendement ne trouvant pas à s'appliquer dans le Groupe, n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2012.

2.2.1.2 Normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 mais pouvant être anticipés par le Groupe

- IAS 19 révisée : le Groupe a opté pour l'application anticipée d'IAS 19 révisée. Les impacts sont détaillés en note 2.10 « Application anticipée de la norme IAS 19 révisée »

La révision d'IAS19 a pour principaux effets :

- d'imposer la comptabilisation immédiate en capitaux propres non recyclables des pertes et gains actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi,
- d'éliminer la comptabilisation en résultat du rendement des actifs du régime sur la base d'un taux de rendement attendu (en imposant d'utiliser le même taux de rendement des obligations de première catégorie que celui qui est retenu pour « désactualiser » le passif),
- d'éliminer l'étalement du coût des services passés
- d'améliorer les informations à fournir en les recentrant sur les caractéristiques des plans et les risques associés.

Le Groupe n'a pas appliqué les normes, amendements et interprétations suivants par anticipation au 1er janvier 2012 :

- Amendement à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global »

- Amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir - compensation des actifs et passifs financiers »

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Accords conjoints », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », IAS 28 « Participations dans les entreprises associées »,

- IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur »,

- IAS 32 « Présentation – compensation des actifs et passifs financiers »

2.2.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente, passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglés en trésorerie.

Les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

Selon les normes IFRS, certaines options comptables nécessitent de prendre des positions fondées sur un jugement ou sur des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (notes 2.2.7.3 et 2.2.8.4),
- les évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur (note 2.2.8.5),
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites (notes 2.2.14 et 2.2.15.1),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 2.2.6, 2.2.8.6, 2.2.11 et 2.2.12),
- la valorisation des paiements en actions (note 2.2.15.2),
- la reconnaissance des impôts différés actifs (note 2.2.19.5).

Ces jugements et hypothèses prennent en compte les risques spécifiques des secteurs concernés par l'activité de LISI ainsi que les risques généraux liés au contexte économique. La période actuelle caractérisée par une plus grande volatilité limite la visibilité. En conséquence, les prévisions qui servent de base à ces jugements et hypothèses peuvent présenter des écarts avec les réalisations futures.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière continue sur la base de son expérience passée ainsi que sur des facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations pour la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la Direction au regard des normes IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours des périodes ultérieures concernent notamment les provisions (notes 2.2.14 et 2.5.4), les impôts différés actifs (note 2.5.7) et les tests de dépréciation sur les actifs (notes 2.2.8.5 et 2.5.1.1). Les calculs des engagements de fin de carrière et des tests de valeur reposent sur des hypothèses actuarielles dont la sensibilité peut avoir des incidences sur les charges comptabilisées sous forme de provisions. Ces hypothèses font l'objet d'une analyse division par division sur la base d'informations données par des experts indépendants (actuaires, etc...).

Traitement comptable de la CVAE

Suite au communiqué du Conseil National de la Comptabilité du 14 janvier 2010, le Groupe a décidé de qualifier la CVAE (cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) d'impôt sur le résultat devant entrer dans le champ d'application d'IAS 12. Cette décision est basée sur une position de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que de montant brut sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable. De plus, ce choix permet d'assurer la cohérence avec le traitement comptable appliqué aux taxes similaires dans d'autres pays étrangers.

En conséquence, l'impôt différé a été comptabilisé au 1er janvier 2010 pour un montant net de 1,4 M€ prélevé sur les capitaux propres du Groupe. Ce stock d'impôt différé est repris au fur et à mesure de la constatation des dotations aux amortissements des immobilisations prises en compte dans le calcul. Au 31 décembre 2012 le solde d'impôt différé net concerné s'élève à 0,7 M€.

Traitement du Crédit impôt recherche

Les produits liés au crédit d'impôt recherche sont classés au compte de résultat dans la rubrique « autres produits ».

2.2.3 Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la société mère. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. La liste des sociétés consolidées est donnée en note 2.3.3. Au 31 décembre 2012, la société ANKIT Fasteners est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Toutes les autres sociétés sont incluses dans le périmètre selon la méthode d'intégration globale.

2.2.4 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.
Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.2.5 Méthodes de conversion des éléments en devises

2.2.5.1 TRANSACTION EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au cours du taux de change en vigueur à la date de l'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges, à l'exception des écarts sur les emprunts en devises constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère qui sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité.

2.2.5.2 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ET CO-ENTREPRISES CONSOLIDÉES

Les états financiers des filiales et co-entreprises, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour le bilan et au cours de change moyen pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.2.6 Instruments financiers

2.2.6.1 INSTRUMENTS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les clients et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et dettes financières, les fournisseurs et autres créditeurs. Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés ainsi qu'indiqué dans les notes spécifiques qui suivent : 2.2.8.6, 2.2.10, 2.2.11, 2.2.12, 2.2.16 et 2.2.17.

2.2.6.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, et plus occasionnellement pour couvrir ses risques de taux d'intérêt et de fluctuation des cours des matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, la société LISI S.A. ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de couverture sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur par résultat. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est enregistré immédiatement en résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction prévue hautement probable, la part efficace de la variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres. Les profits ou pertes associés cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction couverte affecte le résultat.

2.2.7 Actifs incorporels

2.2.7.1 SURVALEURS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe a directement ou indirectement le contrôle, les actifs et les passifs acquis, ainsi que les passifs éventuels assumés, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. A cette date, la survaleur est évaluée à son coût, celui-ci correspondant à la différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de LISI dans la juste valeur des actifs, des passifs identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, la survaleur est maintenue à son coût présumé qui représente le montant net comptabilisé selon le référentiel comptable précédent diminué des amortissements.

Depuis cette date, la survaleur est évaluée à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Elle est affectée à des unités génératrices de trésorerie ou regroupements d'unités génératrices de trésorerie et n'est pas amortie, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an suivant la méthode décrite au paragraphe 2.2.8.5.

Si la survaleur est négative, elle est constatée en profit au compte de résultat.

2.2.7.2 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le référentiel IFRS, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer notamment l'existence d'avantages économiques futurs probables. Les dépenses de développement mises en œuvre au sein du Groupe LISI portent majoritairement sur des produits en co-développement avec les clients et non sur des évolutions de processus industriels.

Du fait de la nature des frais de recherche et développement engagés par le Groupe LISI, la plupart des frais encourus ne répond pas aux critères d'activation en immobilisations incorporelles et sont donc enregistrés en charges. Le Groupe évalue périodiquement les projets significatifs pour identifier les éventuelles dépenses activables.

2.2.7.3 AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les concessions, brevets et les logiciels informatiques sont inscrits à leur coût historique et font l'objet d'un plan d'amortissement. Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un amortissement sur cette durée, alors que les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté comptable publié.

Le cas échéant, les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à

l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Les durées usuelles d'utilité estimées sont les suivantes :
Marques : 10 - 20 ans
Logiciels : 1 - 5 ans

2.2.8 Actifs corporels

2.2.8.1 ACTIFS DONT LE GROUPE LISI EST PROPRIÉTAIRE

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, le cas échéant, l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément selon le principe de la méthode des composants.

2.2.8.2 ACTIFS FINANCÉS PAR LOCATION-FINANCEMENT

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les actifs financés par location-financement sont comptabilisés à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et sont amortis sur une durée équivalente aux biens de même nature acquis en toute propriété. En contrepartie, la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

2.2.8.3 COÛTS ULTÉRIEURS

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.2.8.4 AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- constructions : 20 – 40 ans
- installations et équipements : 10 – 15 ans
- agencements : 5 – 15 ans
- matériels de transport : 5 ans
- matériels et outillage : 10 ans
- matériels de bureau : 5 ans
- mobiliers de bureau : 10 ans
- matériels informatiques : 3 ans

2.2.8.5 PERTE DE VALEUR DES ACTIFS

Les survaleurs et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumises à un test de dépréciation lors de chaque clôture comptable (cf. note 2.2.7.2) et chaque fois que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les survaleurs).

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la valeur de réalisation (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus en utilisant des flux de trésorerie prévisionnels qui sont cohérents avec le budget et le plan d'affaires les plus récents approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par les acteurs de marché de la valeur temps des ressources financières et des risques spécifiques à l'actif ou au groupe d'actifs.

La valeur de réalisation correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (comparaison avec des sociétés cotées similaires, valeur attribuée lors d'opérations récentes et cours boursiers) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés de marché.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence. Dans le cas d'un groupe d'actifs, elle est imputée en priorité en réduction des survaleurs.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des survaleurs sont irréversibles.

Le Groupe a retenu, pour la définition des UGT, le regroupement stratégique des Business Units (B.U), correspondant à la segmentation stratégique et à la structure du reporting du Groupe LISI.

La division LISI AEROSPACE est scindée en 7 UGT :
- B.U Cellule Europe,
- B.U Cellule USA,
- B.U Produits spéciaux,
- B.U Moteurs et pièces critiques Europe,
- B.U Moteurs et pièces critiques Amérique du Nord,
- B.U Aerostructure et Equipement aéronautique,
- B.U Composants techniques.

La division LISI AUTOMOTIVE regroupe 3 UGT :
- B.U Fixations vissées,
- B.U Composants mécaniques,
- B.U Solutions clippées.

La division LISI MEDICAL est constituée d'une seule UGT.

2.2.8.6 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS
Ce poste intègre principalement des contrats de capitalisation. Il inclut également les titres de participation non consolidés. Ces titres représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif.

2.2.9 Stocks
Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût des matières et des marchandises correspond à leur coût d'acquisition et aux coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les produits finis et les encours de production sont évalués à leur coût de production réel constaté sur la période incluant une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks font l'objet de dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient, s'ils sont endommagés, obsolètes et chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales, ou des risques d'écoulement sur une période longue qui dépasse les durées généralement admises.

2.2.10 Clients et autres débiteurs
Les créances d'exploitation, les prêts et avances figurent au bilan à leur valeur d'origine. En cas de risque de non recouvrement, des dépréciations sont constatées au cas par cas sur la base des flux d'encaissement probables ; ce risque prend en compte l'ancienneté de la transaction.

2.2.11 Autres actifs financiers courants
Les autres actifs financiers à court terme comprennent les valeurs mobilières de placement et les certificats de dépôts négociables détenus par le Groupe. A chaque clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, la contrepartie figurant au compte de résultat.

2.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les ajustements de valeur sont enregistrés en résultat.

2.2.13 Capital
2.2.13.1 ACTIONS PROPRES
Le Groupe met en œuvre une politique de rachat d'actions de la société, conformément aux mandats donnés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration. Le programme de rachat d'actions a pour principaux objectifs :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achats d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et / ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

2.2.13.2 REMUNERATIONS EN ACTIONS (STOCKS OPTIONS ET ATTRIBUTIONS CONDITIONNELLES D'ACTIONS GRATUITES DENOMMEES ACTIONS DE PERFORMANCE)

Se reporter à la note 2.2.15 « Avantages au personnel ».

2.2.14 Provisions
Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de

ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement. Si l'effet de l'actualisation financière des provisions n'est pas significatif, l'actualisation n'est pas pratiquée.

2.2.14.1 PROVISIONS NON COURANTES
Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour risques environnementaux et les provisions au titre des engagements de retraites.

2.2.14.2 PROVISIONS COURANTES
Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque activité, quelle que soit leur échéance estimée. Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs. Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard, de provisions pour licenciements, autres risques rattachés à l'exploitation et aux réorganisations industrielles.

2.2.15 Avantages au personnel

2.2.15.1 ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LE PERSONNEL
Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors du départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées en charges de l'exercice durant lequel elles ont été encourues.

S'agissant des régimes à prestations définies, les engagements du Groupe envers son personnel sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à l'IAS 19. Cette méthode prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation.

Ces régimes peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance, des actions ou des placements obligataires, à l'exclusion des instruments de dettes ou de capitaux propres émis par le Groupe.

Les exigences d'IFRIC 14 n'entrent pas dans le périmètre des retraitements à pratiquer par le Groupe.

Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012, les profits et pertes actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

L'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan. Toutefois les excédents d'actifs ne sont comptabilisés au bilan que dans la mesure où ils représentent un avantage économique futur pour le Groupe.

Il n'existe pas dans le Groupe LISI de plan ouvert portant sur des régimes à contributions définies.

2.2.15.2 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS
Le Groupe a mis en place des plans d'option d'achat d'actions et un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance au profit de certains salariés ou dirigeants, l'objectif de ces plans étant de créer une incitation supplémentaire à l'amélioration des performances du Groupe. Dans ce même objectif, certains salariés ou dirigeants de filiales étrangères bénéficient de ces mêmes avantages, mais qui leur seront versés sous forme de primes.

L'attribution d'options d'achat d'actions et l'attribution d'actions sous conditions de performance représentent un avantage offert aux collaborateurs, et constitue donc à ce titre un complément de rémunération. Les options octroyées sont comptabilisées comme une charge de personnel sur la base de la juste valeur, des actions ou dérivés d'actions attribués, à la date de mise en place de ces plans et ce pendant la période d'acquisition de ces options.

Dans le cas des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance, ces avantages correspondent à la juste valeur des instruments émis, évalués en utilisant un modèle binomial.

S'agissant des engagements de primes, ceux-ci sont inscrits en dettes au personnel à leur juste valeur à la date de clôture.

Cette rémunération payée en actions ou dérivés d'actions LISI est reconnue :
- sur une période de 4 ans à compter de la date d'attribution, conformément à la période d'acquisition des droits figurant dans le règlement des plans, s'agissant des plans d'options d'achat ;
- sur une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, conformément à la période d'acquisition des droits figurant dans le règlement des plans, s'agissant des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance.

Il est également proposé aux salariés du Groupe des plans d'achat d'actions (Plan d'Epargne Groupe) permettant d'acquérir des actions LISI dans le cadre d'augmentations de capital réservées ou de rachat d'actions. Les actions acquises par les salariés dans le cadre de ces plans sont soumises à certaines restrictions concernant leur cession ou leur transfert. Dans le cas des augmentations de capital réservées aux salariés au titre du Plan d'Epargne Groupe, l'avantage offert aux salariés correspond à la décote sur le prix de souscription, soit la différence entre le prix de souscription des actions et le cours de

l'action à la date d'attribution (d'un montant maximal de 20 % selon la loi française). Cette charge est reconnue en intégralité à la date de souscription dans le cas du Plan d'Epargne Groupe.

2.2.16 Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.2.17 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Lorsque les échéances de ces passifs sont brèves, les montants obtenus du fait de l'application de cette méthode sont très voisins de la valeur nominale des dettes, celle-ci étant alors retenue.

2.2.18 Définition de la notion de « courant » et « non courant » dans la présentation du bilan

Les actifs et les passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement égal à 12 mois, sont classés en actifs et passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

2.2.19 Présentation du compte de résultat

Le Groupe a choisi de maintenir la présentation des agrégats ci-dessous, à caractère non strictement comptable, dont les définitions sont les suivantes :

- L'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) comprend la valeur ajoutée, les charges administratives et commerciales, le coût des pensions et retraites y compris les dotations aux provisions au titre des engagements de retraite et le coût des rémunérations en actions. Il n'inclut pas les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.

- Le Résultat Opérationnel Courant (EBIT) comprend l'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) ainsi que les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.

- Le Résultat Opérationnel intègre l'EBIT et les autres produits et charges opérationnels non récurrents. Ces éléments non récurrents sont définis strictement comme les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités récurrentes et dont on estime qu'ils n'ont pas une valeur prédictive en raison :
  - de leur nature inhabituelle et,
  - de leur occurrence aléatoire, tels que les charges ou indemnités reçues relatives aux sinistres, les coûts liés aux fermetures, les restructurations lourdes et fermetures de sites, les dépréciations des survaleurs et les plus ou moins-values de cession d'actifs hors exploitation corporels ou incorporels.

2.2.19.1 VENTES DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes. Les montants des royalties, ou des redevances de brevet, ou d'exploitation d'une marque sont enregistrés dans le chiffre d'affaires.

2.2.19.2 PAIEMENTS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

2.2.19.3 PAIEMENTS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement, tels que décrits au paragraphe 2.2.8.2 sont ventilés entre charges financières et amortissements de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

2.2.19.4 COÛT DU FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le coût du financement inclut :

- les charges d'intérêts sur emprunts calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement et calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les produits d'intérêts générés par les placements de trésorerie,
- les variations des justes valeurs des instruments financiers,
- les produits provenant des dividendes des sociétés non consolidées sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement les profits et pertes de change.

2.2.19.5 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt à payer au titre de chaque exercice et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires existantes à la date de clôture entre les valeurs fiscales et les valeurs

comptables des actifs et des passifs du bilan consolidé. Les survaleurs non déductibles fiscalement ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts qui sont en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles.

Notamment, l'examen de la recouvrabilité des reports déficitaires fait l'objet d'une prudence particulière car ceux-ci ne seraient récupérables que si la filiale concernée ou son périmètre d'intégration fiscale réalise des profits suffisants dans un futur proche.

Concernant les sociétés françaises, suite à la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la CET et la CVAE à partir de 2010, le Groupe a décidé de considérer la CVAE dans le champ de la norme IAS 12. Cette décision conduit à présenter cette taxe sur la ligne « impôts » du compte de résultat.

2.2.19.6 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le résultat net dilué par action est, quant à lui, calculé en retenant tous les instruments financiers donnant un accès différé au capital du Groupe (options de souscriptions d'actions, bons de souscriptions d'actions).

Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen pondéré d'actions en circulation qui sert de base au calcul du résultat net par action (avant et après dilution).

2.2.20 Tableau de flux de trésorerie

Le Groupe a choisi de présenter son tableau de flux de trésorerie consolidé selon le modèle au format IFRS.

2.2.21 Information sectorielle

Le groupe LISI présente l'information sectorielle conformément aux critères fixés par la norme IFRS 8.

Un secteur opérationnel est une composante d'une entité :
- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;

et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Les activités du Groupe sur 2012, se déclinent en trois secteurs d'activité, sur lesquels opèrent trois divisions :
- LISI AEROSPACE qui regroupe les activités du marché aéronautique,
- LISI AUTOMOTIVE qui regroupe les activités du marché automobile,
- LISI MEDICAL qui regroupe les activités du marché médical.

Les « autres » incluent principalement les activités de la société tête du Groupe.

2.3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.3.1 Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2012

Les principales variations de périmètre sont les suivantes :

Cession de la société KNIPPING UMFORMTECHNIK GmbH

Sociétés	Type d'évolution	Date opération	Date de déconsolidation
KNIPPING UMFORMTECHNIK GmbH	Cession à 100 % des titres de participation	29/05/2012	01/06/2012

2.3.2 Impact sur les indicateurs du Groupe des variations de périmètre intervenues sur l'exercice 2012

Société sortante	KNIPPING UMFORMTECHNIK GmbH	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires 2011	8,73 M€	0,94
EBIT 2011	0,61 M€	0,80

Les variations de périmètre sont comprises dans les seuils préconisés par les autorités de contrôle. Nous n'avons pas procédé à l'établissement de comptes proforma.

2.3.3 Périmètre de consolidation à la clôture de l'exercice

Sociétés	Siège social	Pays	% de contrôle	% d'intérêts
Holding				
LISI S.A.	Belfort (90)	France	Société mère	
Division LISI AEROSPACE				
LISI AEROSPACE	Paris 12e (75)	France	100,00	100,00
BLANC AERO INDUSTRIES (BAI)	Paris 12e (75)	France	100,00	100,00
BAI GmbH	Hambourg	Allemagne	100,00	100,00
FT BESTAS	Izmir	Turquie	100,00	100,00
BLANC AERO TECHNOLOGIES (BAT)	Paris 12e (75)	France	100,00	100,00
BAI Espagne	Madrid	Espagne	100,00	100,00
HI-SHEAR CORPORATION (HSC)	Torrance (Californie)	ETATS-UNIS	100,00	100,00
MONADNOCK	City of Industry (Californie)	ETATS-UNIS	100,00	100,00
BAI UK	Rugby	Grande-Bretagne	100,00	100,00
A1	Paramount (Californie)	ETATS-UNIS	100,00	100,00
LISI AEROSPACE NORTH AMERICA	Torrance (Californie)	ETATS-UNIS	100,00	100,00
HI-SHEAR Holdings LLC	Torrance (Californie)	ETATS-UNIS	100,00	100,00
LISI AEROSPACE Canada	Dorval	Canada	100,00	100,00
LISI AEROSPACE India Pvt Ltd	Bangalore	Inde	100,00	100,00
ANKIT Fasteners Pvt Ltd	Bangalore	Inde	49,06	49,06
LIXUS Industrie	Tanger	Maroc	100,00	100,00
LISI AEROSPACE CREUZET	Paris 12e (75)	France	100,00	100,00
CREUZET AERONAUTIQUE	Marmande (47)	France	100,00	100,00
INDRAERO SIREN	Argenton/Creuse (36)	France	100,00	100,00
INDRAERO Maroc	Casablanca	Maroc	100,00	100,00
CREUZET Pologne	Sedziszow Malopolski	Pologne	70,00	70,00
Division LISI AUTOMOTIVE				
LISI AUTOMOTIVE	Delle (90)	France	100,00	100,00
SOCIETE NOUVELLE BONNEUIL	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Nomel	La Ferté Fresnel (61)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Former	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mohr und Friedrich	Vöhrenbach	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Rapid	Puiseux Pontoise (95)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mecano	Heidelberg	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH & CO KG	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Beijing	Pékin	Chine	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Form a.s	Brno	République Tchèque	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE India	Ahmedabad	Inde	100,00	100,00
LISI JIEHUA AUTOMOTIVE Co. Ltd	Hong Kong	Hong Kong	100,00	75,00
LISI AUTOMOTIVE SHANGHAI Co. Ltd	Shanghai	Chine	100,00	75,00
LISI AUTOMOTIVE KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Kierspe	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE BETEO GmbH	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE BETEO GmbH & CO KG	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KNIPPING Espana S.A.	Madrid	Espagne	100,00	100,00

Sociétés	Siège social	Pays	% de contrôle	% d'intérêts
KNIPPING Ltd	Solihull	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Division LISI MEDICAL				
LISI MEDICAL JEROPA Inc.	Escondido (Californie)	ETATS-UNIS	100,00	100,00
LISI MEDICAL	Neyron (01)	France	100,00	100,00
SEIGNOL / HUGUENY	Neyron (01)	France	100,00	100,00
LISI MEDICAL Orthopaedics	Hérouville Saint-Clair (14)	France	100,00	100,00

Les mouvements du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2012 sont décrits ci-dessous :
- La société KNIPPING Umformtechnik GmbH a été cédée le 1er juin 2012,
- Les sociétés CREUZET Maroc (absorbée) et INDRAERO Maroc (absorbante) ont été fusionnées le 31 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1er janvier,
- Les titres de la société LISI MEDICAL ont été cédés par la société LISI AEROSPACE à la société LISI SA à la valeur nette comptable le 9 novembre 2012.

2.4 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :
- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres paragraphes des états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

La gestion de la trésorerie est assurée de manière centralisée par la Direction Financière du Groupe LISI. Les flux de trésorerie sont gérés au travers d'une convention de cash pooling avec un objectif de liquidité maximale sans risque. Les placements actuels sont constitués de Sicav monétaires, d'un placement structuré et de dépôts rémunérés.

Risque de crédit
Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs
L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition de son risque crédit par tiers. Le Groupe considère que le risque de crédit sur les créances échues non dépréciées est contrôlé.

Risque actions
Le portefeuille actions détenu par la société LISI S.A. n'est pas un portefeuille spéculatif, mais d'investissement et de participation. Au 31 décembre 2012, le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents de trésorerie de 30,6 M€. Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des sicav monétaires investies en titres de maturité très courte et ne représentant pas de risque en capital, conformément à la politique de gestion de trésorerie du Groupe. Conformément aux règles comptables, ses instruments sont évalués à la clôture à leur valeur de marché.

Selon la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées dès l'acquisition, en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque des actions propres sont acquises ou cédées, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des titres achetés ou cédés. L'acquisition de 121 223 actions propres et la cession de 185 047 actions propres au cours de l'exercice 2012 se traduisent par une diminution des capitaux propres de 0,9 M€ sur l'exercice.

Risque de liquidité
Au-delà de la maximisation des flux d'exploitation destinée à financer son développement et le versement des dividendes à ses actionnaires, le Groupe LISI tient à maintenir un accès très large à la liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissements. Au 31 décembre 2012, le Groupe LISI bénéficie de plusieurs crédit bancaires moyen terme confirmés non utilisés pour un montant total de 31 M€. Le Groupe

dispose également au 31 décembre de découverts bancaires non utilisés à hauteur de 56 M€. Si l'on intègre à ces derniers montants la trésorerie nette pour 91M€, le Groupe LISI dispose au 31 décembre 2012 de 178 M€. Par conséquent, le Groupe estime son risque de liquidité faible au 31 décembre 2012. Le ratio d'endettement financier net sur capitaux propres s'élève à 13,3 % au 31 décembre 2012 contre 19 % au 31 décembre 2011, ainsi qu'indiqué ci-dessous.

A 13,3 % au 31 décembre 2012, le ratio d'endettement financier net sur capitaux propres se situe bien en-dessous de 120 %, limite qui serait susceptible, en vertu de certains covenants bancaires, de conduire au remboursement anticipé des tirages effectués.

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Autres actifs financiers courants	71 535	51 882
Trésorerie et équivalent de trésorerie	30 625	45 675
Trésorerie disponible [A]	**102 160**	**97 557**
Concours bancaires courants [B]	10 892	29 565
Trésorerie nette [A - B]	**91 268**	**67 992**
Crédits	148 644	149 552
Autres dettes financières	19 320	21 079
Dettes financières [C]	**167 964**	**170 631**
Endettement financier net [D = C + A - B]	**76 696**	**102 638**
Capitaux propres Groupe [E] *	**574 657**	**537 232**
Ratio d'endettement (en %) [D / E]	**13,3%**	**19,1%**

* Le groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

N. B. : Rappel 2010 du ratio d'endettement en % : 3,6 %

Le tableau de liquidité sur l'ensemble des passifs financiers s'établit comme suit :

Passifs financiers inscrits au bilan	Au 31/12/2012	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
(en milliers d'€)	Valeur nette comptable	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	111 004		106 981	4 023	111 004
Autres passifs non courants (hors PCA)	5 218		5 071	147	5 218
Dettes financières courantes	67 851	67 851			67 851
Fournisseurs et autres créditeurs	188 093	188 093			188 093
Total passifs financiers	**372 166**	**255 944**	**112 052**	**4 170**	**372 166**

Passifs financiers inscrits au bilan	Au 31/12/2011	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
(en milliers d'€)	Valeur nette comptable	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	136 408		128 214	8 194	136 408
Autres passifs non courants (hors PCA)	4 237		4 091	146	4 237
Dettes financières courantes	63 788	63 788			63 788
Fournisseurs et autres créditeurs	194 711	194 711			194 711
Total passifs financiers	**399 144**	**258 499**	**132 305**	**8 340**	**399 144**

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marché.

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme, de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre 2012, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Le détail des engagements est donné à la rubrique 2.7.4.1 du présent document de référence.

Risque de taux d'intérêt
L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante : le Groupe dispose essentiellement d'emprunts à taux variable, dont l'échéance à l'origine était supérieure à 1 an. Ces emprunts sont exposés à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt. Le Groupe, dans le cadre de sa politique de réduction de son exposition aux fluctuations de taux d'intérêts, convertit partiellement sa dette à taux fixe au moyen d'instruments financiers tels que des SWAP de taux ou options de taux d'intérêt (les caractéristiques de ces instruments sont présentés en note 2.7.4 « Engagements »). Ces positions de couvertures sont négociées sur des marchés de gré à gré avec les contreparties bancaires. Le Groupe a souscrit en 2012 à de telles couvertures pour un montant de 32,9 M€ afin de profiter de la baisse des taux constatée. La couverture au 31 décembre 2012 s'élève donc à 75,3 M€. Le taux de couverture au 31 décembre 2012 s'élève à 54,2 %. La gestion du risque de marché lié aux variations des taux d'intérêts est réalisée de manière centralisée au niveau de la Direction Financière du Groupe.

Les instruments de taux d'intérêt existants au 31 décembre 2012 ne sont pas qualifiés de couverture par le Groupe et sont comptabilisés en juste valeur par le compte de résultat.

Au 31 décembre de chaque année, la position nette à taux variable se décompose comme suit :

(en milliers d'€)	31/12/12	31/12/11
Emprunts - taux variables	138 900	138 446
Concours bancaires courants	10 892	29 565
Autres actifs financiers courants et non courants	(35 892)	(24 472)
Trésorerie et équivalents trésorerie	(30 625)	(45 675)
Position nette avant gestion	**83 275**	**97 864**
SWAP de taux d'intérêts	75 353	51 500
Couverture	**75 353**	**51 500**
Position nette après gestion	**7 922**	**46 364**

L'approche retenue a consisté à prendre en compte comme base de calcul à la sensibilité au taux les positions nettes, prêteuses et emprunteuses.

Au 31 décembre 2012, l'impact sur la partie non couverte de 100 points de base de variation des taux variables s'élève à plus ou moins 0,1 M€.

Risque de cours sur les matières premières
Ce point est traité au chapitre 5 § 4.6.1.

Risque de change
De par son implantation mondiale et ses secteurs d'activité, le Groupe LISI est exposé aux variations des cours des devises.

Les principales devises d'encaissements, liées aux devises de facturation aux clients, sont l'EUR et l'USD.

Les principales devises de décaissements, liées aux pays de production, sont l'euro, le dollar, la livre sterling, le dollar canadien et la livre turque, et dans une moindre mesure la couronne tchèque, le zloty polonais, le dirham marocain et le yuan.

Afin de couvrir son exposition au risque de change, LISI a décidé de mettre en place des couvertures sur ses principales devises.

LISI a ainsi couvert ses besoins nets en livre sterling, en livre turque et en dollar canadien pour les années 2013 et 2014, ainsi qu'une partie de ses excédents nets en dollar pour les années 2013 à 2015.

Les couvertures ont été réalisées par la mise en place d'instruments optionnels, et permettent au Groupe d'améliorer sa visibilité sur sa rentabilité en neutralisant l'évolution du cours des devises.

2.5 DETAIL DES POSTES DU BILAN

2.5.1 Actifs non courants

2.5.1.1 ACTIFS INCORPORELS

a) Survaleur

(en milliers d'€)	Survaleur
Survaleur brute au 31 décembre 2011	**182 611**
Impairment au 31 décembre 2011	**0**
Survaleur nette au 31 décembre 2011	**182 611**
Augmentation	2 406
Diminution	(2 300)
Variations de change	(705)
Survaleur brute au 31 décembre 2012	**182 012**
Impairment au 31 décembre 2012	**(3 400)**
Survaleur nette au 31 décembre 2012	**178 612**

La diminution de 2 300 K€ est liée à la cession de KNIPPING Umformtechnik GmbH.

L'augmentation de 2 406 K€ est liée à l'actualisation de l'écart d'acquisition du groupe Creuzet sur l'exercice 2012. Des risques relatifs à des événements ou circonstances existant à la date d'acquisition et qui auraient modifié la comptabilisation du regroupement à la date d'acquisition, si elles avaient été connues à cette date se sont révélés depuis le 31 décembre 2011. Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe a modifié l'écart d'acquisition en conséquence.

Les variations de change portent principalement sur la division LISI AEROSPACE et proviennent des écarts de conversion sur le dollar.

La perte de valeur de 3 400 K€ constatée au 31 décembre 2012 concerne la business unit Solutions Clippées de la division LISI AUTOMOTIVE.

Les valeurs nettes des survaleurs se répartissent au 31 décembre 2012 de la manière suivante :

	Division LISI AEROSPACE						
En millions d'euros	**B.U Cellule Europe**	**B.U Moteurs et pièces critiques Europe**	**B.U Cellule USA**	**B.U Moteurs et pièces critiques Amérique du Nord**	**B.U Produits spéciaux**	**B.U. Components**	**Total**
Survaleur nette	**1,1**	**3,3**	**20,0**		**7,5**	**38,9**	**70,8**
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Résultat de l'impairment test	NA – absence d'indice de perte de valeur	NA – absence d'indice de perte de valeur	Pas de perte de valeur	NA – absence d'indice de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	
Hypothèses clés							
Flux de trésorerie à un an			Prévisions		Prévisions	Prévisions	
Flux de trésorerie à quatre ans			Plan stratégique à 4 ans		Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	
Taux d'actualisation après impôt			7,00 %		7,00 %	7,00 %	
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques			2,50 %		2,50 %	2,50 %	

	Division LISI AUTOMOTIVE			
En millions d'euros	**B.U Fixations vissées**	**B.U Composants mécaniques**	**B.U Solutions clippées**	**Total**
Survaleur nette	**20,1**	**1,4**	**40,3**	**61,7**
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	
Marques	Néant	Néant	4,4	4,4
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur	NA – absence d'indice de perte de valeur	Perte de valeur 3,4 M€	
Hypothèses clés				
Flux de trésorerie à un an	Prévisions		Prévisions	
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans		Plan stratégique à 4 ans	
Taux d'actualisation après impôt	8,50 %		8,50 %	
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %		2,50 %	

En millions d'euros	Division LISI MEDICAL
Survaleur nette	**46,1**
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés	
Flux de trésorerie à un an	Prévisions
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation après impôt	7,50 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %

Les tests de dépréciation relatifs à l'exercice 2012 ont été matérialisés à la clôture des comptes : ils ont conduit à la constatation et à la comptabilisation d'une perte de valeur de 3,4 M€ sur l'UGT « B.U. Solutions Clippées » reflétant les conséquences de la situation difficile et possiblement durable du marché automobile européen.

Ces tests, conformément à la note 2.2.8.5, ont été pratiqués au niveau de chacune des UGT, sur la base :

- des valeurs d'utilité déterminées à partir des cash-flow futurs issus de la construction budgétaire et des plans stratégiques à quatre ans approuvés par le Conseil d'Administration,
- d'un taux de croissance de 2,50 % pour extrapoler les projections des flux de trésorerie, et tenant compte d'éléments de benchmark pratiqués au sein de certaines références notamment dans le secteur automobile,
- d'un taux d'actualisation après impôt de 8,50 % sur les UGT de LISI AUTOMOTIVE, de 7 % sur les UGT de LISI AEROSPACE et de 7,5 % sur l'UGT de LISI MEDICAL reflétant ainsi l'appréciation des risques spécifiques à ces activités.

La Direction fonde ses projections sur les hypothèses budgétaires pour la première année, et sur les données du plan stratégique à quatre ans revues par le Conseil d'Administration chaque année ; les hypothèses clés sont notamment relatives à l'évolution du chiffre d'affaires au regard du carnet de commandes et des contrats cadres signés par le Groupe le cas échéant, au taux de résultat opérationnel, au niveau d'investissements de renouvellement et à la détermination des éléments de variation du besoin en fonds de roulement. Les hypothèses sont notamment établies sur la base des observations des précédents cycles d'activités sur les différentes activités ainsi que sur des études de marché externes et de la sensibilité des données contractuelles de l'environnement de chaque division. Il est précisé que ces hypothèses sont la meilleure appréciation possible de la situation des marchés à la date de leur préparation et qu'elles tiennent compte de l'orientation des marchés pour les années 2012 à 2016.

Des tests de sensibilité aux hypothèses retenues ont été mis en œuvre et ont porté sur les principaux indicateurs entrant dans les calculs de tests de valeur : taux d'actualisation, éléments contributifs des cash flows (variation des BFR et investissements). Ces tests de sensibilité ont montré que la limite entre la valeur d'utilité et l'actif net est atteinte pour des variations de paramètres de calcul qui sont les suivants :

Division LISI AEROSPACE
B.U. Cellule USA
Taux d'actualisation : + 11 %
Baisse des cash flows : - 72 %
Taux de croissance perpétuelle : NA

B.U. Produits Spéciaux
Taux d'actualisation : + 38 %
Baisse des cash flows : - 90 %
Taux de croissance perpétuelle : NA

B.U. Structural Components
Taux d'actualisation : + 1,8 %
Baisse des cash flows : - 31 %
Taux de croissance perpétuelle : - 2,1 %

Division LISI AUTOMOTIVE :
B.U. Fixations vissées :
Taux d'actualisation : + 2 %
Baisse des cash flows : - 28 %
Taux de croissance perpétuelle : NA

B.U. Solutions clippées :
Taux d'actualisation : NA
Baisse des cash flows : NA
Taux de croissance perpétuelle : NA

Division LISI MEDICAL
B.U. Médical :
Taux d'actualisation : + 2,2 %
Baisse des cash flows : - 32 %
Taux de croissance perpétuelle : NA

b) Autres actifs incorporels

(en milliers d'€)	Concessions, brevets et droits similaires *	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	**38 058**	**13 322**	**51 380**
Autres variations nettes		(9)	(8)
Acquisitions	3 982	1 525	5 506
Cessions	(282)	(7)	(289)
Mouvements de périmètre	(18)		(18)
Ecarts de change	1	(1)	(0)
Valeurs brutes au 31 décembre 2012	**41 740**	**14 829**	**56 570**
Amortissements au 31 décembre 2011	**30 508**	**5 490**	**35 998**
Dotations aux amortissements	3 790	3 253	7 043
Reprises d'amortissements	(329)	(180)	(509)
Mouvements de périmètre	(17)		(17)
Ecarts de change	3	(1)	2
Amortissements au 31 décembre 2012	**33 955**	**8 563**	**42 518**
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	**7 785**	**6 267**	**14 052**

* Y compris la marque Rapid

La marque Rapid a été évaluée en août 2000 lors de l'acquisition de cette société à sa juste valeur sur la base d'une expertise indépendante pour 8,3 M€. Depuis 2003, il a été décidé de l'amortir sur une durée de 15 ans, compte tenu de la période d'utilisation commerciale envisagée.

L'augmentation des « Concessions, brevets et droits similaires » concernent essentiellement la mise en place du progiciel de gestion intégrée Movex 3 dans la division LISI AUTOMOTIVE pour 3 M€.

2.5.1.2 ACTIFS CORPORELS

a) Actifs corporels détenus en pleine propriété (y compris écarts d'évaluation)

(en milliers d'€)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	**15 248**	**121 562**	**597 253**	**74 311**	**19 091**	**827 465**
Autres variations nettes	420	5 134	26 032	(166)	(31 421)	
Acquisitions	810	6 789	21 815	6 410	33 943	69 767
Cessions	(9)	(752)	(7 241)	(1 643)	(26)	(9 672)
Mouvements de périmètre	(208)	(995)	(3 360)	(418)		(4 980)
Ecarts de change	1	20	(341)	(53)	(35)	(408)
Valeurs brutes au 31 décembre 2012	**16 262**	**131 758**	**634 158**	**78 441**	**21 552**	**882 172**
Amortissements au 31 décembre 2011	**447**	**51 303**	**419 702**	**45 765**	**12**	**517 228**
Autres variations nettes	17	201	(274)	34	18	(4)
Dotations aux amortissements	468	6 067	36 077	5 945	178	48 736
Reprises d'amortissements	(1)	(601)	(6 923)	(1 184)	(26)	(8 735)
Mouvements de périmètre		(327)	(2 862)	(320)		(3 508)
Ecarts de change		21	(312)	(35)	(2)	(327)
Amortissements au 31 décembre 2012	**931**	**56 665**	**445 408**	**50 206**	**180**	**553 389**
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	**15 331**	**75 093**	**188 751**	**28 236**	**21 373**	**328 783**

b) Actifs corporels en contrat de location-financement

(en milliers d'€)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 Décembre 2011		**10 590**	**18 600**			**29 190**
Autres variations nettes						
Acquisitions						
Cessions			(11)			(11)
Ecarts de change		(14)	(6)			(20)
Valeurs nettes au 31 Décembre 2012		**10 576**	**18 583**			**29 159**
Amortissements au 31 Décembre 2011		**2 452**	**10 102**			**12 554**
Autres variations nettes						
Dotations aux amortissements		312	1 176			1 488
Reprises d'amortissements						
Mouvements de périmètre						
Ecarts de change		(1)	5			4
Amortissements au 31 Décembre 2012		**2 762**	**11 283**			**14 046**
Valeurs nettes au 31 Décembre 2012		**7 813**	**7 300**			**15 113**

Compte tenu du caractère non matériel les paiements minimaux futurs au titre des locations et leur valeur actuelle ne fait pas l'objet d'une ventilation par échéance.

c) Contrats de location simple

Les principaux actifs nécessaires à l'exploitation non détenus par le Groupe et ses filiales sont des bâtiments industriels et des locaux à usage de bureau (siège social). Les autres contrats de location simple sont essentiellement afférents aux équipements bureautiques.

Il n'existe pas de baux immobiliers significatifs conclus avec un dirigeant ou avec une société appartenant aux dirigeants ou à un membre de leurs familles.

Au total, la charge annuelle est de l'ordre de 7,5 M€.

2.5.1.3 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers inscrits au bilan se décomposent selon les catégories comptables et classes d'instruments financiers comme suit :

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan	Au 31/12/2012		Ventilation par catégorie d'instruments				
(en milliers d'€)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 977	5 977			5 977		
Autres actifs financiers non courants	937	937			937		
Clients et autres débiteurs	153 133	153 133			153 133		
Actifs financiers courants	71 535	71 535	67 542				3 993
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 625	30 625	30 625				
Total actifs financiers	**262 207**	**262 207**	**98 167**		**160 047**		**3 993**
Dettes financières non courantes	111 004	111 004				109 332	1 672
Autres passifs non courants (hors PCA)	5 218	5 218				5 218	
Dettes financières courantes	67 851	67 851				67 851	
Fournisseurs et autres créditeurs	188 093	188 093				188 093	
Total passifs financiers	**372 166**	**372 166**				**370 494**	

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan	Au 31/12/2011		Ventilation par catégorie d'instruments				
(en milliers d'€)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 642	5 642			5 642		
Autres actifs financiers non courants	24	24	24				
Clients et autres débiteurs	158 847	158 847			158 847		
Actifs financiers courants	51 882	51 882	50 605				1 277
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 675	45 675	45 675				
Total actifs financiers	**262 070**	**262 070**	**96 304**		**164 489**		**1 277**
Dettes financières non courantes	136 408	136 408	1 062			135 346	
Autres passifs non courants (hors PCA)	4 237	4 237				4 237	
Dettes financières courantes	63 788	63 788				63 788	
Fournisseurs et autres créditeurs	194 711	194 711				194 711	
Total passifs financiers	**399 144**	**399 144**	**1 062**			**398 082**	

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :
Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif,
Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,
Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Classification de la juste valeur par niveau hiérarchique :

	31 décembre 2012		
(en milliers d'euros)	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Actifs financiers non courants	5 977	-	-
Autres actifs financiers non courants	937	-	-
Clients et autres débiteurs	-	153 133	-
Actifs financiers courants	71 535	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 625	-	-

2.5.1.4 Actifs financiers non courants

(en milliers d'€)	Titres de participations non consolidés	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres actifs financiers	TOTAL
Valeurs brutes au 31 Décembre 2011		**4 393**		**1 269**	**5 661**
Autres variations nettes					
Acquisitions		556		51	607
Cessions				(177)	(177)
Mouvements de périmètre					
Ecarts de change		(96)		1	(94)
Valeurs brutes au 31 Décembre 2012		**4 854**		**1 144**	**5 996**
Pertes de valeur au 31 Décembre 2011		**8**		**11**	**19**
Autres variations nettes					
Provisions pour pertes de valeur					
Reprises de provisions pour pertes de valeur					
Mouvements de périmètre					
Ecarts de change					
Pertes de valeur au 31 Décembre 2012		**8**		**11**	**19**
Valeurs nettes au 31 Décembre 2012		**4 845**		**1 133**	**5 977**

2.5.1.5 Autres actifs financiers non courants

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Autres créances	937	24
Total autres actifs non courants	**937**	**24**

2.5.2 Actifs courants

2.5.2.1 Stocks

(en milliers d'€)	Matières premières	Outillage et autres approvisionnements	En-cours de production de biens	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	TOTAL
Valeur brute au 31 décembre 2011	**55 632**	**10 757**	**105 798**	**91 480**	**16 100**	**279 769**
Mouvements de périmètre	(361)	(7)	(679)	(979)		(2 027)
- dont augmentations						
- dont diminutions	*(361)*	*(7)*	*(679)*	*(979)*		*(2 027)*
Ecarts de change	(56)	(1)	(121)	(403)	(38)	(619)
Variations de stock	(1 162)	(863)	3 738	5 430	(585)	6 559
Reclassements	(5 596)	5 978	(6 391)	4 336	1 673	
Valeur brute au 31 décembre 2012	**48 457**	**15 864**	**102 345**	**99 864**	**17 150**	**283 680**
Dépréciation au 31 décembre 2011	**9 727**	**1 017**	**8 690**	**20 823**	**633**	**40 890**
Mouvements de périmètre	(53)		(119)	(119)		(292)
- dont augmentations						
- dont diminutions	*(53)*		*(119)*	*(119)*		*(292)*
Dotations aux provisions pour dépréciation	1 960	676	1 205	3 294	1 639	8 775
Reprises de provisions pour dépréciation	(1 642)	(1 011)	(3 374)	(6 209)	(98)	(12 333)
Ecarts de change	(12)	(0)	7	(35)	(29)	(69)
Reclassements	189	935	(2 098)	974		
Dépréciation au 31 décembre 2012	**10 168**	**1 617**	**4 312**	**18 728**	**2 146**	**36 971**
Valeur nette au 31 décembre 2012	**38 290**	**14 247**	**98 033**	**81 137**	**15 004**	**246 711**

2.5.2.2 Clients et autres débiteurs

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés brutes	129 755	134 300
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(4 780)	(3 795)
Créances clients et comptes rattachés nets	**124 975**	**130 505**
Etat - autres impôts et taxes	16 654	16 454
Organismes sociaux et personnel	440	394
Fournisseurs - avances et acomptes, débiteurs	1 020	1 387
Charges constatées d'avance	3 161	3 343
Autres	6 884	6 765
Autres débiteurs	**28 158**	**28 342**
Total clients et autres débiteurs	**153 133**	**158 847**

La diminution de l'encours des créances clients s'expliquent par les cessions de créances qui s'élèvent au 31 décembre 2012 à 52,2 M€ contre 44,8 M€ au 31 décembre 2011. La juste valeur de ces actifs transférés conformément à la définition d'IFRS 7 est identique à leur valeur nominale. Ces cessions sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle, sans recours, supprimant par là même toute exposition au risque de perte financière. Il existe deux contrats de cession de créances, l'un signé pour une durée indéterminée, l'autre pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Ces contrats prévoient la possibilité de céder des créances jusqu'à un montant de 92 M€.

Les créances échues non provisionnées portent essentiellement sur des clients majeurs avec lesquels le Groupe conclut des accords commerciaux annuels ou pluriannuels. Sur la base des observations historiques, la société estime le risque de non recouvrement marginal, les échéances dépassées non couvertes étant majoritairement à moins d'un an ; la part à plus d'un an n'étant pas du tout matérielle.

2.5.2.3 AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Ce poste est essentiellement constitué de valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe et notamment des Sicav monétaires pour un montant de 31,9 M€, de certificats de dépôts négociables pour 35,7 M€. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur, les ajustements de valeur étant enregistrés en résultat. Les positions ne sont pas exposées, les principaux supports d'adossement garantissant le capital.

2.5.2.4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie disponible au 31 décembre 2012 s'élève à 30,6 M€. Elle est composée de comptes courants bancaires en euros et en devises.

L'incidence de la variation du Besoin en Fonds de Roulement sur la trésorerie se présente de la façon suivante :

(en milliers d'€)	2012	2011
Incidence de la variation des stocks	(6 030)	(33 562)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des clients et autres débiteurs	5 117	8 149
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des fournisseurs et autres créditeurs	(1 063)	5 053
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des impôts	(761)	(3 627)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	**(2 737)**	**(23 986)**

L'excédent de trésorerie d'exploitation (free cash flow) se détaille comme suit :

(en milliers d'€)	2012	2011
Capacité d'autofinancement	119 678	95 298
Investissements industriels nets	(78 411)	(64 905)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(2 737)	(23 986)
Excédent de trésorerie d'exploitation (Free cash flow)	**38 530**	**6 407**

2.5.3 Les capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 574,7 M€ au 31 décembre 2012 contre 537,2 M€ au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 37,5 M€. Cette variation prend en compte les principaux éléments suivants :
+ 57,3 M€ de résultat de la période attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société,
- 13,5 M€ de distribution de dividendes versés en mai 2012,
+ 2,4 M€ relatifs aux actions auto-détenues et aux paiements en actions,
- 4,7 M€ lié à des écarts actuariels sur avantages au personnel
- 0,1 M€ de variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie
- 0,1 M€ de retraitements divers,
- 4 M€ d'écart de conversion liés aux variations des taux de clôture, notamment à la réévaluation du dollar.

2.5.3.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social à la clôture s'établit à 21 572 988 €, se décomposant en 10 786 494 actions émises d'un nominal de 2 €. Aucune variation n'est enregistrée par rapport au 31 décembre 2011.

2.5.3.2 PRIMES LIÉES AU CAPITAL

Les primes liées au capital se décomposent comme suit :

Détail des primes liées au capital (en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Primes d'émission	53 062	53 062
Primes d'apport	15 030	15 030
Primes de fusion	2 711	2 711
Total	**70 803**	**70 803**

2.5.3.3 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir un capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et investisseurs, soutenir sa croissance et traverser les périodes de récession. Le Conseil d'Administration est particulièrement sensible au rendement des capitaux employés ainsi qu'au niveau de dividendes versés aux actionnaires.

Les instruments donnant accès au capital de la société concernent des avantages accordés aux dirigeants et salariés sous certaines conditions, ainsi que précisé dans les notes 2.6.9 et 2.7.2.

2.5.3.4 DIVIDENDES

Le montant des dividendes au titre de l'exercice 2012 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 avril 2013 s'analyse comme suit :

Montant en M€	2012	2011
Dividende net global	15,1	13,5

Cette estimation est faite sur la base d'actions donnant droit au dividende à la date du Conseil d'Administration du 19 février 2013, soit 10 786 494 actions.

Le montant du dividende par action au titre de l'exercice 2012 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 avril 2013 s'analyse comme suit :

Dividende par action en €	2012	2011
Dividende par action	1,40	1,30

2.5.4 Les provisions

2.5.4.1 LA VARIATION DES PROVISIONS S'ANALYSE COMME SUIT :

(en milliers d'€)	Au 1er janvier 2011	Dotations (nettes des reprises)	Au 31 décembre 2011	Dotations	Reprises (montants utilisés)	Reprises (montants non utilisés)	Gains / Pertes actuariels par capitaux propres	Reclassements	Entrée / Sortie de périmètre	Écarts de conversion	Au 31 décembre 2012
Pensions et retraites	20 438	6 717	27 155	2 154	(2 675)	(248)	5 984			(35)	32 336
Médailles du travail	3 044	376	3 420	459	(99)	(28)					3 753
Risques liés à l'environnement	8 554	2 263	10 817	8 000	(2 458)	(208)		400		(75)	16 476
Litiges et autres risques	3 464	2 128	5 594	1 690	(1 185)	(1 439)		(340)	(29)	(4)	4 288
Garanties données aux clients	3 599	2 271	5 870	1 083	(347)	(248)					6 358
Restructuration	1 200	(1 200)									
Réorganisation industrielle	1 000	(850)	150		(50)	(100)					
Pour impôts	843		843								843
Sous total Provisions non courantes	**39 023**	**9 151**	**53 849**	**13 386**	**(6 813)**	**(2 270)**	**5 984**	**60**	**(29)**	**(113)**	**64 054**
Pour perte sur contrat		600	600			-330					270
Réorganisation industrielle	3 879	(2 555)	1 325	270	(336)	(21)				1	1 239
Restructuration	1 931	291	2 222	200	(1 822)						600
Risques liés à l'environnement	351	(18)	333	112	(106)						339
Litiges	974	6 637	161	223	(155)			4			233
Pour impôts	481	(225)	256	50	(310)			239	22	(1)	257
Autres risques	7 590	2 250	9 840	7 123	(3 643)	(1 993)		2 231	(22)	10	13 545
Sous total Provisions courantes	**15 232**	**(49)**	**14 737**	**7 979**	**(6 373)**	**(2 344)**		**2 474**		**11**	**16 484**
Total Général	**54 255**	**8 655**	**68 586**	**21 365**	**(13 186)**	**(4 614)**	**5 984**	**2 534**	**(29)**	**(102)**	**80 539**
dont en résultat opérationnel récurrent				*15 865*	*(13 150)*	*(4 614)*					
dont en résultat opérationnel non récurrent				*5 500*	*(36)*						

Les principales provisions concernent :
- *Pensions et retraites :*
Obligations imposées par les législations sociales vis-à-vis des salariés du Groupe, de versement de pensions ou d'indemnités lors des départs en retraite. Prise en compte dans le calcul, d'hypothèses au niveau du taux d'actualisation, du turnover, et des tables de mortalité. Adossement de certains de ces engagements sur des fonds externalisés.

Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012, la totalité les écarts actuariels sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » par contrepartie des provisions pour pensions et retraites.

- *Environnement :*
Constatation du passif lié aux obligations de respecter les normes environnementales des différents pays d'exploitation du Groupe et plus particulièrement en matière de pollution des sols des sites industriels. Le coût des actions de surveillance et de mise en conformité en collaboration avec les autorités locales constitue une part importante de ces provisions. En raison d'une sensibilisation des législations en matière environnementale le Groupe a provisionné un certain nombre de risques environnementaux de mise aux normes et de poches de « pollutions historiques » pour près de 5 M€ dans la division LISI AUTOMOTIVE et de 3 M€ dans la division LISI AEROSPACE.

- *Litiges et autres risques :*
Cette rubrique couvre des litiges ou des contentieux avec des partenaires et des prestataires. L'appréciation du risque a été estimé au regard du montant estimé du dénouement probable des contentieux ou d'éventuelles transactions. L'appréciation des retours attendus n'est pas chiffrable à ce jour.

- *Réorganisation industrielle :*
Il s'agit de couverture des réorganisations industrielles sur la base d'une appréciation des coûts de redéploiement de certains sites ou entités. L'appréciation des montants comptabilisés intègre les spécificités réglementaires locales.

- *Autres risques :*
Les passifs comptabilisés sous cette rubrique tiennent compte des risques fondés sur des dossiers de natures diverses (industrielles, réglementaires, sociales, garanties clients et produits) et concernent les deux principales divisions du Groupe.

Cette rubrique couvre des risques et charges nettement précisés quant à leur objet dont l'échéance reste probable et qui provoqueront une sortie de ressource sans contrepartie. Les montants les plus significatifs traduisent l'application défavorable pour le Groupe de clauses contractuelles, l'impact de rationalisation des structures de production et des contentieux avec des tiers partenaires.

2.5.4.2 ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LE PERSONNEL

Application de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012
Comme indiqué dans la note 2.2 Règles et méthodes comptables, le Groupe LISI a opté pour une application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012.

De ce fait les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités de façon rétrospective en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

L'intégralité des engagements non provisionnés au 31 décembre 2010 au titre des avantages du personnel (pertes et gains actuariels, et coûts des services passés) a été comptabilisée au 1er janvier 2011 par contrepartie des réserves consolidées pour son montant net d'impôts.

Les comptes de l'exercice 2011 ont fait l'objet des modifications suivantes, qui concernent le résultat opérationnel, les impôts et les autres éléments du résultat global :
- Annulation des amortissements de pertes et gains actuariels et des coûts de services passés comptabilisés dans le résultat opérationnel,
- Comptabilisation immédiate en résultat opérationnel des coûts des services passés générés pendant l'année, leur étalement n'étant pas autorisé par la norme IAS 19 R,
- Evaluation du rendement attendu des actifs en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs,
- Comptabilisation des écarts actuariels générés pendant l'année en « autres éléments du résultat global »
- Comptabilisation des effets d'impôts afférents aux éléments précédents.

Caractéristiques
Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors de leur départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou prestations définies.

Plans à prestations définies

Descriptif général des régimes

Indemnité de fin de carrière (France) :
Les droits au titre des indemnités de fin de carrière sont définis par la législation en vigueur ou des accords de branche lorsqu'ils sont plus favorables.

Angleterre
BAI UK opère un plan de retraite à prestations définies dont bénéficient l'ensemble des salariés qui ont rejoint la société avant avril 2007. Les actifs du plan sont distincts des actifs de

la société et gérés par un trust administré par un conseil des trustees.

Les risques auxquels le plan expose la société sont les suivants : risque d'investissement, d'inflation, de longévité des pensionnés, d'options, législatif.

Etats-Unis

Hi Shear Corporation opère un plan de retraite à prestations définies dont bénéficient l'ensemble des salariés qui ont rejoint la société avant février 1991. Les actifs du plan sont distincts des actifs de la société et gérés par un trust administré par un conseil des trustees.

La répartition géographique des engagements pris par le Groupe envers son personnel au 31 décembre 2012 au titre des régimes à prestations définies ainsi que les principales hypothèses utilisées pour leur évaluation sont les suivantes :

(en milliers d'€)	Zone Euro	États-Unis	Angleterre
Dette actuarielle	26 611	9 444	17 889
Taux d'actualisation	2,80%	3,25%	4,30%
Inflation - Augmentation des salaires	2,50%	N/A	3,30%

Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012, les taux de rendement à long terme prévus pour les fonds sont identiques aux taux d'actualisation de la dette actuarielle. Les taux de rendement ainsi retenus sont égaux à 3,25 % pour les actifs de couverture des régimes américains et 4,30 % pour les régimes anglais.

Au 31 décembre 2012, l'allocation des actifs de couverture était de l'ordre de 69 % en actions et de 31 % en obligations pour l'Angleterre et de 18 % en actions, 47 % en obligations et 34 % en autres supports.

Le tableau suivant détaille l'évolution au cours de l'exercice 2012 de la dette actuarielle et de la valeur de marché des actifs de couverture (en K€) :

Évolution de la dette actuarielle	2012	2011*
Dette actuarielle à l'ouverture	**47 894**	**40 147**
Coût des services	1 030	776
Coût de la désactualisation	2 038	1 983
Prestations versées	(3 356)	(939)
Liquidations	(187)	
Variation de périmètre		1 985
Ecarts de conversion	151	(628)
Pertes actuarielles (gains)	7 079	4 569
Dette actuarielle à la clôture	**54 647**	**47 894**

Évolution de la valeur de marché des actifs de couverture	2012	2011*
Valeur à l'ouverture	**20 738**	**19 710**
Cotisations versées par le Groupe	1 336	573
Prestations prélevées sur le fonds	(2 121)	(273)
Rendements attendus des actifs	881	987
Ecarts de conversion	172	(853)
Gains actuariels (pertes)	1 305	593
Valeur à la clôture	**22 312**	**20 738**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Le tableau suivant expose la réconciliation entre les montants comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe et les montants ci-dessus (en K€) :

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011*
Passif comptabilisé à la clôture	**(32 336)**	**(27 155)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel par le Groupe au cours de l'exercice 2011 au titre des régimes à prestations définies s'est élevée à 2 M€ et se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'€)	2012	2011*
Coût des services	1 030	776
Coût de la désactualisation	2 038	1 983
Rendements attendus des actifs du régime	(881)	(987)
Réductions / Liquidations	(187)	
Variation de périmètre		61
Charge (Produit) comptabilisée	**1 999**	**1 832**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Trois structures étrangères de la division LISI AEROSPACE sont concernées par la gestion d'actifs de couverture. Le rendement réel de ces actifs est variable et se situe entre 2 % et 5 %.

2.5.5 Autres passifs non courants

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts et cautionnements reçus	147	146
Autres passifs non courants		23
Participation des salariés de l'exercice	5 071	4 068
Produits constatés d'avance	2 390	1 488
Total autres passifs non courants	**7 608**	**5 725**

2.5.6 Dettes financières et gestion des risques financiers

La décomposition par catégorie comptable et classe d'instruments des passifs financiers est donnée dans les notes 2.5.1.3.

2.5.6.1 DETTES FINANCIÈRES

a) Ventilation par nature

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Part non courante		
Crédits moyen terme	96 338	119 864
Dettes relatives aux contrats de crédit-baux	10 642	12 379
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	4 023	4 166
Sous total dettes financières non courantes	**111 004**	**136 408**
Part courante		
Concours bancaires d'exploitation	10 892	29 565
Crédits moyen terme	52 301	29 689
Dettes relatives aux contrats de crédit-baux	2 484	2 534
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	2 174	2 001
Sous total dettes financières courantes	**67 851**	**63 788**
Total dettes financières	**178 855**	**200 196**

b)Ventilation par échéance

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts		
à un an	52 301	29 689
de deux à cinq ans	92 052	117 318
à plus de cinq ans	4 286	2 547
Sous total emprunts	**148 639**	**149 552**
Autres dettes financières		
à un an	15 550	34 099
de deux à cinq ans	10 725	16 544
à plus de cinq ans	3 940	
Sous total autres dettes	**30 215**	**50 642**
Emprunts et dettes financières	**178 855**	**200 197**

c) Ventilation par devises

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont libellés en euros. Les dettes bancaires du Groupe ne présentent donc pas de risque de change.

d) Ventilation par nature de taux

Ci-après, le tableau récapitulatif des emprunts auprès des établissements de crédit du Groupe qui recense les encours les plus significatifs répartis en taux fixe et en taux variable.

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/2012 en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises
LISI S.A	Crédit syndiqué [1]		Euribor sur la période de tirage + marge	35,0	5,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	Couvert par un SWAP
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2014	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [2]		Euribor 3 Mois + marge	20,0	15,0	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [2]		Euribor 3 Mois + marge	20,0	15,0	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [2]		Euribor 3 Mois + marge	10,0	7,5	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [2]		Euribor 3 Mois + marge	25,0	18,8	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [2]		Euribor 3 Mois + marge	10,0	7,5	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [2]		Euribor 3 Mois + marge	15,0	12,8	2017	
	Crédit classique [2]		Euribor 3 Mois + marge	10,0	8,5	2017	
INDRAERO SIREN	Crédit classique	3,80%		1,0	0,1	2013	
CREUZET AERONAUTIQUE	Crédit classique		Euribor 1 Mois + marge	3,9	3,7	2020	
LISI AUTOMOTIVE Former	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	7,0	5,0	2017	Lettre d'intention LISI S.A
LISI AUTOMOTIVE Form AS	Crédit classique		Pribor + marge	4,7	2,4	2014	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
LISI AUTOMOTIVE KNIPPING Espana S.A	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	1,5	0,9	2020	
LISI AUTOMOTIVE KNIPPING Espana S.A	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	5,0	2,4	2018	
LISI AUTOMOTIVE Shanghai	Crédit classique	5,88 %		0,6	0,6	2013	
LISI AUTOMOTIVE KNIPPING Verbindungstechnik	Crédit classique	1,50 %		1,1	0,2	2017	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
SEIGNOL / HUGUENY	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	4,5	4,4	2024	
			Total	**204,3**	**139,7**		

2.5.6.2 COVENANTS ATTACHÉS

Le Groupe n'a pas de financement bancaire dépendant de la notation du Groupe. Les contrats mis en place ont des clauses conventionnelles se référant à la situation financière du Groupe ou de ses filiales. La définition et les niveaux des ratios, également appelés « covenants financiers », sont fixés en concertation avec les organismes prêteurs de manière prospective. Le respect de ces ratios s'apprécie une fois par an seulement, à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect de ces ratios autorise les organismes prêteurs à prononcer l'exigibilité anticipée (totale ou partielle) des financements.

Les « covenants financiers » liés à chaque emprunt sont décrits pour information ci-dessous :

[1] Crédit syndiqué LISI S.A.
Mise à disposition de ce crédit sous la forme d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant amortissable égal à 35 M€.

Le total de l'engagement sera automatiquement réduit linéairement conformément au tableau d'amortissement les 7 août des années 2007 à 2013. La société LISI ne pourra pas emprunter de nouveau tout ou partie de l'engagement qui aura été remboursé. Sur cet engagement, un droit de tirage de 35 M€ a été exercé et le capital restant dû au 31 décembre 2012 est de 5 M€.

• Mode de calcul de la marge :
Euribor ou Libor + marge

Exigibilité anticipée :
• Ratio de Gearing > à 1,2,
• Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA)

[2] Crédit classique LISI S.A.
Exigibilité anticipée :
• Ratio de Gearing > à 1,2,
• Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA)

2.5.7 Les impôts différés

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts différés actifs	14 289	23 596
Impôts différés passifs	(23 511)	(38 387)
Impôts différés nets	**(9 222)**	**(14 791)**

Actifs d'impôts différés non reconnus :
La Société ne procède pas à la reconnaissance des impôts différés actifs dès lors qu'elle n'a pas l'assurance suffisante du recouvrement futur des déficits reportables et des crédits d'impôts. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. A titre d'information, les reports déficitaires non constatés au bilan au 31 décembre 2012 seraient générateurs d'impôts différés actifs à hauteur de 5,1 M€.

Impôts différés actifs par horizon anticipé de recouvrabilité

- 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
9 297	860	4 133	14 289

2.6 DETAIL DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

2.6.1 Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par pays est indiqué en note 2.7.1 « informations sectorielles ».

2.6.2 Consommations

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	Autres	TOTAL 2012	TOTAL 2011
Consommations de marchandises	4 966	18 673	3 190	(1 196)	25 633	28 797
Consommations de matières premières	101 725	90 794	9 991	(57)	202 453	181 216
Outillages	29 698	17 533	2 169	(37)	49 363	42 733
Autres approvisionnements	9 023	14 048	1 285	16	24 372	22 952
Total consommations	**145 412**	**141 048**	**16 635**	**(1 274)**	**301 821**	**275 698**

2.6.3 Autres achats et charges externes

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	Autres	TOTAL 2012	TOTAL 2011
Sous-traitance	23 992	36 271	3 129	(66)	63 326	63 338
Entretien	17 903	16 720	1 945	232	36 799	31 452
Transports	7 741	9 856	335		17 932	17 520
Energie	9 663	15 436	736	9	25 844	22 392
Autres charges externes	39 852	20 921	5 188	(5 379)	60 588	53 095
Total autres achats et charges externes	**99 151**	**99 204**	**11 333**	**(5 204)**	**204 490**	**187 797**

2.6.4 Charges de personnel

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	Autres	TOTAL 2012	TOTAL 2011
Intérimaires	20 306	4 589	1 774	18	26 686	23 956
Salaires et intéressement	159 254	108 672	17 767	2 256	287 950	245 394
Indemnités de licenciement	1 336	1 030	295		2 661	1 873
Charges sociales et taxes sur salaires	62 775	42 545	8 178	610	114 109	96 127
Participation des salariés	4 830		240		5 070	3 895
Prestations de retraite et médailles du travail	376	543	181		1 101	707
Total charges de personnel	**248 877**	**157 379**	**28 435**	**2 884**	**437 578**	**371 952**

L'augmentation des charges de personnel s'explique principalement par le niveau fort de l'activité en Europe et par l'impact des sociétés du pôle Composant de Structures entrées en juillet 2011.

2.6.5 Charges de recherche et développement

Le Groupe LISI a la volonté d'exercer une activité de recherche et développement soutenue, que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette activité de recherche et développement s'effectue de plusieurs manières : soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études des sociétés des divisions et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants ou de processus industriels. Les charges se composent principalement de coûts de personnel dédiés aux services de recherche et développement. Les effectifs dédiés à la recherche et développement ont représenté en 2012 environ 2,4 % des salariés du Groupe.

Les dépenses engagées au cours des trois derniers exercices sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'€)	2012	2011	2010
Dépenses de Recherche et Développement	22,7	18,9	18,4
% du chiffre d'affaires	2,1 %	2,0 %	2,4 %
Projets activés	0,2	0,7	1,0

2.6.6 Charges et produits opérationnels non récurrents

Les produits et charges non récurrents s'analysent comme suit :

(en milliers d'€)	2012	2011
Charges opérationnelles non récurrentes		
Cession KUT	(196)	
Coûts des restructurations	(23)	
Coûts des réorganisations industrielles	(37)	(309)
Autres coûts	(111)	
Dotations aux provisions affectées aux réorganisations industrielles	(5 500)	(1 000)
Dotations aux provisions affectées aux restructurations		(1 622)
Dépréciation de la survaleur de la B.U. Fixations Clippées	(3 400)	
Total	**(9 267)**	**(2 931)**
Produits opérationnels non récurrents		
Plus-value de cession LISI COSMETICS		9 838
Reprises de provisions affectées aux réorganisations industrielles	36	807
Autres produits	11	
Total	**47**	**10 645**
Produits et charges opérationnels non récurrents	**(9 220)**	**7 714**

Les règles de présentation et de définition des charges et produits non récurrents demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2011.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrages ou faits non récurrents susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe LISI.

2.6.7 Résultat financier

(en milliers d'€)	2012	2011
Produits de trésorerie et charges de financement		
Produits de trésorerie	1 006	658
Incidence de la variation de la juste valeur des couvertures de taux	(841)	(472)
Charges de financement	(3 831)	(4 587)
Sous total produits de trésorerie et charges de financement	**(3 664)**	**(4 401)**
Autres produits et charges financiers		
Profits de change	14 182	9 936
Pertes de change	(13 035)	(8 354)
Incidence de la variation de la juste valeur des couvertures de devises	1 231	
Autres	(1 084)	6
Sous total autres produits et charges financiers	**1 295**	**1 588**
Résultat financier	**(2 369)**	**(2 814)**

Le résultat financier est constitué d'une part du coût de financement pour - 3,7 M€, qui montre près d'1M€ d'économies résultant de la baisse des taux sur la partie non couverte, de l'effet des variations des devises pour + 2.3 M€ incluant un effet positif des couvertures de change pour 1,2 M€ et d'autre part de l'effet des swaps de taux pour - 1 M€.

2.6.8 Impôt sur les sociétés

2.6.8.1 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Répartition (en milliers d'€)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat d'actifs destinés à cession	Résultat après impôt
Résultat courant	103 120	(28 401)		74 719
Charges et produits opérationnels non récurrents	(9 220)	318		(8 902)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(5 070)	1 826		(3 245)
Crédits d'impôts		139		139
CVAE		(5 596)		(5 596)
Résultat de la période	**88 830**	**(31 715)**		**57 115**

dont impôts à payer : - 28 224 K€
dont impôts différés : + 1 966 K€

dont crédits d'impôts : + 139 K€

dont CVAE : - 5 596 K€

2.6.8.2 PREUVE D'IMPOT

(en milliers d'€)	
Taux théorique (sur la base du taux français)	36,10 %
Impôt théorique sur la base du taux français	29 350
Total impôt théorique	**29 350**
Exonération fiscale sociétés étrangères	(389)
Déficit de la période non activé	(1 947)
Crédits d'impôts	(139)
Différentiel de taux d'impôts sur les filiales étrangères	(3 109)
Diverses taxes déductibles américaines	(1 160)
Provisions non déductibles	1 877
Dividendes non déductibles	434
Dépreciation de survaleur	1 264
Autres	(66)
Impôts comptabilisés	**26 114**
Taux apparent	30,19 %

2.6.8.3 TAUX D'IMPÔTS APPLICABLES PAR LES SOCIÉTÉS DU GROUPE LISI

(en milliers d'€)	31/12/2012	31/12/2011
Allemagne	30,00 %	30,00 %
Angleterre	23,00 %	28,00 %
Canada	34,12 %	34,12 %
Espagne	30,00 %	30,00 %
Etats-Unis	40,00 %	40,00 %
France	36,10 %	36,10 %
République tchèque	19,00 %	19,00 %
Chine	25,00 %	25,00 %

2.6.9 Résultat par action

La méthode de calcul du résultat par action est présentée au paragraphe 2.2.19.6.

Les tableaux ci-après indiquent le rapprochement entre le résultat de base par action avant dilution et le résultat dilué par action.

2012 (en milliers d'€)	Résultat de la période	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 786 494	
Actions d'autocontrôle		(314 980)	
Résultat de base par action	**57 288**	**10 471 514**	**5,47**
Résultat dilué par action	**57 288**	**10 471 514**	**5,47**

2011 (en milliers d'€)	Résultat de la période*	Nombre d'actions	Résultat net par action en €*
Total actions		10 786 494	
Actions d'autocontrôle		(399 840)	
Résultat de base par action	**59 177**	**10 386 654**	**5,70**
Résultat dilué par action	**59 177**	**10 386 654**	**5,70**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

2.7 AUTRES INFORMATIONS

2.7.1 Informations sectorielles

Les activités du Groupe se déclinent sur trois marchés qui regroupent les 3 secteurs opérationnels suivants (divisions) :

- La division LISI AEROSPACE qui regroupe les activités du marché aéronautique,
- La division LISI AUTOMOTIVE qui regroupe les activités du marché automobile,
- La division LISI MEDICAL qui regroupe les activités du marché médical.

La rubrique « Autres » comprend pour l'essentiel la holding LISI S.A. et les éliminations.

2.7.1.1 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL
31/12/2012						
Composante Résultat						
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	591 664	426 565	64 838		(1 726)	1 081 341
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	119 585	27 233	4 979		3 010	154 808
Dotations aux amortissements et provisions	28 322	24 915	2 219		(1 066)	54 390
Résultat opérationnel courant (EBIT)	91 263	2 318	2 760		4 077	100 418
Résultat opérationnel	91 163	(6 816)	2 774		4 078	91 199
Résultat de la période	61 538	(12 435)	328		7 685	57 115
Composante Bilan						
Besoin en fonds de roulement	178 903	66 006	15 057		7 319	267 285
Immobilisations nettes	245 317	223 897	73 073		252	542 537
Acquisitions d'immobilisations	38 886	28 448	11 654		281	79 269
31/12/2011						
Composante Résultat						
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	407 606	446 348	74 033		(2 893)	925 095
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	73 950	39 415	8 376		346	122 087
Dotations aux amortissements et provisions *	22 895	15 692	2 946		2 421	43 954
Résultat opérationnel courant (EBIT)*	51 055	23 723	5 428		(2 075)	78 133
Résultat opérationnel*	51 055	22 101	5 928		6 763	85 846
Résultat de la période*	35 142	10 403	1 736	805	10 945	59 030
Composante Bilan						
Besoin en fonds de roulement	153 698	63 254	22 433		3 757	243 143
Immobilisations nettes	231 841	232 011	66 469		187	530 508
Acquisitions d'immobilisations	25 200	35 712	4 174		97	65 182

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

2.7.1.2 VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR PAYS

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	Autres	TOTAL
31/12/2012					
Composante Résultat					
Chiffre d'affaires par zone de destination					
Union Européenne	375 732	365 814	53 641	(1 726)	793 462
dont France	*200 272*	*159 408*	*7 553*	*(1 491)*	*365 742*
Amériques	189 833	21 307	9 279		220 419
Autres pays	26 099	39 444	1 917		67 460
Total	**591 664**	**426 565**	**64 838**	**(1 726)**	**1 081 341**
Composante Bilan					
Immobilisations nettes par zone de destination					
Union Européenne	142 167	219 794	61 929	776	424 666
dont France	*129 432*	*135 673*	*61 929*	*776*	*327 810*
Continent Nord Américain	69 270		11 143		80 413
Afrique	16 151				16 151
Asie	17 178	4 128			21 306
Total	**244 766**	**223 922**	**73 072**	**776**	**542 537**
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination					
Union Européenne	16 648	36 464	11 501	280	64 893
dont France	*13 597*	*28 147*	*11 501*	*280*	*53 525*
Continent Nord Américain	8 340		153		8 493
Afrique	1 164				1 164
Asie	3 508	1 210			4 718
Total	**29 660**	**37 674**	**11 654**	**280**	**79 269**
31/12/2011					
Composante Résultat					
Chiffre d'affaires par zone de destination					
Union Européenne	258 919	392 096	61 172	(2 884)	709 303
dont France	*132 415*	*176 098*	*10 273*	*(3 188)*	*315 598*
Amériques	130 960	19 241	11 297		161 498
Autres pays	17 719	35 011	1 564		54 294
Total	**407 598**	**446 348**	**74 033**	**(2 884)**	**925 095**
Composante Bilan					
Immobilisations nettes par zone de destination					
Union Européenne	133 338	227 678	53 626	706	415 348
dont France	*124 482*	*138 575*	*53 626*	*706*	*317 389*
Continent Nord Américain	69 001		11 622		80 623
Afrique	13 629		1 224		14 853
Asie	15 351	4 332			19 683
Total	**231 319**	**232 010**	**66 472**	**706**	**530 507**
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination					
Union Européenne	17 999	34 510	3 293	97	55 899
dont France	*15 785*	*24 364*	*3 293*	*97*	*43 539*
Continent Nord Américain	4 697		400		5 097
Afrique	85		481		566
Asie	2 418	1 202			3 620
Total	**25 199**	**35 712**	**4 174**	**97**	**65 182**

2.7.2 Paiements fondés en actions

2.7.2.1 OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS

Des options d'achats d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces instruments se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres sont évalués à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle binomial.

2.7.2.2 ATTRIBUTION D'ACTIONS SOUS CONDITIONS DE PERFORMANCE

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 28 juillet 2010 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : la réalisation de ces deux critères à fin 2011, à savoir l'EBIT et le chiffre d'affaires a entrainé la réalisation de ce plan à hauteur de 85 % sur l'exercice 2012. Le coût définitif a été affecté aux divisions.

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 26 juillet 2011 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances. Il en a été de même sur 2012 dans la mesure où le Conseil d'Administration du 24 octobre 2012 a renouvelé l'ouverture d'un nouveau plan sous des conditions approchantes.

La juste valeur de ces avantages a été déterminée par des actuaires indépendants, et est constatée dans le compte de résultat linéairement sur la durée d'acquisition des droits.

La juste valeur des avantages ainsi accordés est constatée sur 2012 en charges de personnel pour un montant de 1,5 M€ pour les collaborateurs des sociétés françaises avec une contrepartie en capitaux propres et pour un montant de 0,5 M€ pour les collaborateurs des sociétés étrangères avec une contrepartie en dettes au personnel. Ce coût n'a pas été affecté aux divisions, et reste en charge au niveau de LISI S.A. jusqu'à la réalisation définitive de ces plans.

2.7.3 Informations sur les parties liées / Rémunérations des membres des organes de direction

2.7.3.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent la société mère, les dirigeants et mandataires sociaux, les administrateurs. Il n'y a pas de société contrôlée conjointement ou mise en équivalence, ni de co-actionnaire, ni d'entreprises sous contrôle commun ou influence notable avec lesquelles le Groupe LISI aurait réalisé des transactions qui imposeraient une information.
La seule relation du Groupe avec sa société mère (CID) est liée à la détention capitalistique. En revanche, la société LISI S.A. apporte assistance à ses filiales dans les domaines comptables, financiers, stratégiques et juridiques.

2.7.3.2 RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

	Charges de la période		Passifs au 31/12/2012
(en milliers d'€)	**2012**	**2011**	
Avantages à court terme en valeur brute (salaires, primes, etc.)	871	759	
Avantages postérieurs à l'emploi (IFC)	306	229	306
Autres avantages à long terme			
Avantages liés aux fins de contrat de travail			
Avantages sur capitaux propres	63	43	63
Rémunération globale	**1 240**	**1 030**	**368**

Les principaux dirigeants perçoivent des rémunérations, sous forme d'avantages au personnel à court terme, d'avantages accordés au personnel postérieurs à l'emploi, et de paiements fondés sur des actions. Concernant cette catégorie, les deux dirigeants de la société LISI S.A. ont bénéficié en 2009 et en 2010 d'attribution d'actions sous conditions de performance selon les mêmes modalités et conditions que les autres membres des Comités de Direction des divisions ; deux conditions supplémentaires leur sont imposées, à savoir, acquérir 200 actions de la société à l'issue de la période d'acquisition et conserver en nominatif une quote-part d'actions (200 actions) jusqu'à la fin de leur fonction de mandataire social de la société mère.

Concernant les indemnités de fin de carière, aucun avantage particulier n'est contractualisé au-delà de l'indemnité de départ légale.

2.7.4 Engagements

Sur une base annuelle, le Groupe établit un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles

auxquels LISI S.A. et/ou ses filiales sont parties ou exposées. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe. Afin de s'assurer de l'exhaustivité, de l'exactitude et de la cohérence des informations issues de ce recensement, des procédures spécifiques de contrôle sont mises en œuvre, incluant notamment :

- l'examen régulier des procès-verbaux des Assemblées Générales d'actionnaires, réunions du Conseil d'Administration, des Comités rattachés pour ce qui concerne les engagements contractuels, les litiges et les autorisations d'acquisition ou de cession d'actifs ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et garanties ainsi que des contrats d'emprunts et tous les autres engagements bancaires ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures devant les tribunaux en cours, des questions d'environnement, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférent ;
- l'examen des rapports des contrôleurs fiscaux, et des avis de redressement au titre des exercices antérieurs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles le Groupe a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs aux obligations conditionnelles ;
- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus ;
- la revue de tous les contrats ou engagements contractuels d'une manière générale.

2.7.4.1 ENGAGEMENTS DONNÉS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ COURANTE

Au-delà des suretés réelles indiquées à la note 2.5.6.3 du présent document et des engagements de locations simples dont la charge annuelle est présentée dans la note 2.5.1.2, les engagements donnés dans le cadre de l'activité courante sont les suivants :

En milliers d'€	2012
Cautions diverses	174
Droit individuel à la formation (DIF)	5 533
Reliquat de commandes investissements	50 557
Engagements donnés	**56 264**
SWAP de taux	79 400
Couvertures de change	79 717
Engagements réciproques	**159 117**

Engagements réciproques :

Les engagements réciproques correspondent à des SWAP de taux d'intérêts en couverture d'emprunts à taux variable (cf. note 2.5.6.1 Dettes financières) contractés dans le cadre du financement des croissances externes. Au 31 décembre 2012, les caractéristiques des contrats de SWAP sont les suivantes :

Notionnel au 31/12/2012	Valeur en milliers d'€	Date de départ	Date de maturité	Taux payeur	Taux receveur	Valeur de réalisation (NPV) en milliers d'€
LISI S.A.	10 000	06/02/2009	06/02/2014	2,7800 %	Euribor 3 mois	(328)
LISI S.A.	10 000	08/04/2009	08/10/2013	2,4900 %	Euribor 3 mois	(234)
LISI S.A.	15 000	30/09/2011	30/09/2016	2,0730 %	Euribor 3 mois	(403)
LISI S.A.	4 750	30/09/2011	30/09/2016	1.5900 %	Euribor 3 mois	(98)
LISI S.A.	4 750	30/12/2011	30/12/2016	1,3925 %	Euribor 3 mois	(83)
LISI S.A.	4 500	31/03/2012	30/06/2016	1,0750 %	Euribor 3 mois	(143)
LISI S.A.	15 000	31/05/2012	31/05/2017	1,0700 %	Euribor 2 mois	(384)
LISI AUTOMOTIVE Former	7 000	31/12/2010	29/12/2017	1,7450 %	Euribor 3 mois	(179)
Seignol Hugueny	4 500	28/09/2012	30/09/2014	1,3000 %	Euribor 3 mois	(60)
Creuzet Aeronautique	3 900	31/07/2012	31/07/2020	0,7750 %	Euribor 1 mois	(32)
					Total	**(1 944)**

2.7.4.2 ENGAGEMENTS REÇUS DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS D'ACQUISITIONS DES SOCIÉTÉS

LISI AUTOMOTIVE :

- Dans le cadre de la reprise des sites de la société Acument La Ferté Fresnel, LISI AUTOMOTIVE bénéficie de la part de la Société TEXTRON d'une garantie pour couvrir des risques environnementaux pouvant peser sur un site sans activité industrielle à ce jour.
- Au titre d'une garantie de passif, LISI AUTOMOTIVE bénéficie d'une couverture pour tout passif latent découvert dans une période de deux ans à compter de la date d'acquisition.

2.7.4.3 GARANTIES DONNEES DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE CESSION DE LA SOCIETE LISI COSMETICS

Dans le cadre de la cession de LISI COSMETICS, un engagement d'indemnisation a été donnée au profit du cessionnaire sur les éventuels redressements fiscaux et en matière

environnementale pendant une période de deux années à compter de la date de cession sous réserve d'une franchise de 500 K€, du dépassement d'un seuil minimal de 35 K€ et d'un plafond de 6 M€.

2.7.4.4 AUTRES ENGAGEMENTS

Aucun autre engagement n'a été donné ou reçu.

2.8 TAUX DES DEVISES EMPLOYES PAR LES FILIALES ETRANGERES

		2012		2011	
		Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar US	USD	1,3194	1,2932	1,2939	1,4000
Livre Sterling	GBP	0,8161	0,8119	0,8353	0,8713
Yuan	CNY	8,2207	8,1451	8,1588	9,0301
Dollar canadien	CAD	1,3137	1,2906	1,3215	1,3805
Zloty	PLN	4,0740	4,1677	4,4580	4,1380
Couronne tchèque	CZK	25,1510	25,1395	25,7870	24,5996
Dirham marocain	MAD	11,1604	11,1154	11,1351	11,2780
Roupie indienne	INR	72,5600	69,0200	68,7130	65,5584
Dollar de Hong Kong	HKD	10,2260	10,0296	10,0510	10,8960

2.9 EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE : INFORMATION SUR LES TENDANCES

Après la sortie de KUT (Herscheid – Allemagne) vendu en mai 2012, la réorganisation de la division LISI AUTOMOTIVE doit se poursuivre en 2013 avec le regroupement de sites dans l'activité « écrous ». Une première réunion d'information et de consultation du Comité Central d'Entreprise de LISI AUTOMOTIVE Former s'est tenue le 13 février 2013. La Direction y a présenté un projet consistant à regrouper progressivement la production des écrous sur un nombre restreint de sites, ce qui impliquerait à terme l'arrêt des activités sur le site de Thiant (59).

2.10 APPLICATION ANTICIPEE DE LA NORME IAS 19 REVISEE

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sur les capitaux propres et les états financiers de l'exercice 2011.

RETRAITEMENT DES CAPITAUX PROPRES AU 1ER JANVIER 2011

(en milliers d'€)	Capital social	Primes liées au capital (note 7.3)	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice, part du Groupe	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2011	**21 573**	**70 803**	**(15 202)**	**379 825**	**(2 392)**	**1 933**	**32 923**	**489 463**	**858**	**490 320**
Ajustement de la dette actuarielle						(3 120)		(3 120)		(3 120)
Impots différés associés						1 125		1 125		1 125
Capitaux propres au 1er janvier 2011 retraités dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	**21 573**	**70 803**	**(15 202)**	**379 825**	**(2 392)**	**(62)**	**32 923**	**487 468**	**858**	**488 325**

RETRAITEMENT DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'€)	Capital social	Primes liées au capital (note 7.3)	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice, part du Groupe	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2011	**21 573**	**70 803**	**(15 461)**	**401 231**	**1 658**	**3 025**	**58 225**	**541 054**	**1 458**	**542 512**
Ajustement de la dette actuarielle					(92)	(7 071)	1 490	(5 673)		(5 673)
Impots différés associés					33	2 356	(538)	1 851		1 851
Capitaux propres au 31 décembre 2011 retraités dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	**21 573**	**70 803**	**(15 461)**	**401 231**	**1 599**	**(1 690)**	**59 177**	**537 232**	**1 458**	**538 690**

RETRAITEMENT DU COMPTE DE RESULTAT 2011

(en milliers d'€)	31/12/2011	IAS19 révisée	31/12/2011 retraité
Chiffre d'affaires hors taxes	**925 095**		**925 095**
Variation stocks produits finis et en-cours	25 668		25 668
Total production	950 763		950 763
Autres produits *	14 457		14 457
Total produits opérationnels	**965 221**		**965 221**
Consommations	(275 698)		(275 698)
Autres achats et charges externes	(187 797)		(187 797)
Valeur ajoutée	**501 726**		**501 726**
Impôts et taxes **	(7 687)		(7 687)
Charges de personnel (y compris intérimaires)	(371 952)		(371 952)
Excédent Brut d'Exploitation courant (EBITDA)	**122 087**		**122 087**
Amortissements	(47 718)		(47 718)
Dotations nettes aux provisions	2 274	1 490	3 764
Résultat Opérationnel courant (EBIT)	**76 643**	**1 490**	**78 133**
Charges opérationnelles non récurrentes	(2 931)		(2 931)
Produits opérationnels non récurrents	10 645		10 645
Résultat opérationnel	**84 356**	**1 490**	**85 846**
Produits de trésorerie et charges de financement	(4 401)		(4 401)
Produits de trésorerie	*658*		*658*
Charges de financement	*5 059*		*5 059*
Autres produits et charges financiers	**1 588**		**1 588**
Autres produits financiers	*9 942*		*9 942*
Autres charges financières	*(8 354)*		*(8 354)*
Impôts (dont CVAE)**	(24 270)	(538)	(24 808)
Résultats d'actifs destinés à cession	805		805
Résultat de la période	**58 078**	**952**	**59 030**
Attribuable aux Porteurs de capitaux propres de la société	58 225	952	59 177
Intérêts ne donnant pas le contrôle	(147)		(147)
Résultat par action (en €) :	**5,61**		**5,70**
Résultat dilué par action (en €) :	**5,61**		**5,70**

En milliers d'€	Exercice 2011
Amortissement des pertes et gains actuariels	1 490
Amortissement du coût des services passés	
Changement de régimes	
Modification du taux de rendement des actifs	
Impots différés	(538)
Total ajustements sur résultat net	**952**

PASSAGE ETAT DU RESULTAT GLOBAL PUBLIE VERS ETAT DU RESULTAT GLOBAL RERAITE

(en milliers d'€)	31/12/11	IAS19 révisée	31/12/2011 retraité
Résultat de la période	**58 078**	**952**	**59 030**
Autres éléments du résultat global			
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	4 008	(59)	3 949
Variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	1 277		1 277
Gains et pertes actuariels sur avantage du personnel		(2 721)	(2 721)
Retraitement des actions propres	113		113
Paiement en actions	979		979
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	**6 377**	**(2 780)**	**3 597**
Résultat global total de la période	**64 455**	**(1 828)**	**62 627**
Attribuable aux Porteurs de capitaux propres de la société	64 644	(1 828)	62 816
Intérêts ne donnant pas le contrôle	(189)		(189)

PASSAGE ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE PUBLIE VERS ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE RETRAITE

Actif

(en milliers d'€)	31/12/2011	IAS19 révisée	31/12/2011 retraité
ACTIFS NON COURANTS			
Survaleur	182 611		182 611
Autres actifs incorporels	15 382		15 382
Actifs corporels	326 872		326 872
Actifs financiers non courants	5 642		5 642
Impôts différés actifs	23 596	1 089	24 685
Autres actifs financiers non courants	24		24
Total des actifs non courants	**554 127**	**1 089**	**555 216**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	238 879		238 879
Impôts - Créances sur l'état	915		915
Clients et autres débiteurs	158 847		158 847
Autres actifs financiers courants	51 883		51 883
Trésorerie et équivalents trésorerie	45 675		45 675
Total des actifs courants	496 199		496 199
TOTAL ACTIF	**1 050 326**	**1 089**	**1 051 415**

Capitaux propres et passif

(en milliers d'€)	31/12/2011	IAS19 révisée	31/12/2011 retraité
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	21 573		21 573
Primes	70 803		70 803
Actions propres	(15 461)		(15 461)
Réserves consolidées	401 231		401 231
Réserves de conversion	1 658	(59)	1 599
Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	3 025	(4 715)	(1 690)
Résultat de la période	58 225	952	59 177
Total capitaux propres - part du groupe	**541 054**	(3 822)	**537 232**
Intérêts minoritaires	1 458		1 458
Total capitaux propres	**542 512**	(3 822)	**538 690**
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	48 177	5 673	53 850
Dettes financières non courantes	136 408		136 408
Autres passifs non courants	5 725		5 725
Impôts différés passifs	38 387	(762)	37 625
Total des passifs non courants	**228 697**	4 911	**233 608**
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	14 737		14 737
Dettes financières courantes	63 788		63 788
Fournisseurs et autres créditeurs	194 711		194 711
Impôt à payer	5 882		5 882
Total des passifs courants	**279 117**		**279 118**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	**1 050 326**	1 089	**1 051 415**
** dont concours bancaires courants*	*29 565*		*29 565*

PASSAGE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE PUBLIE VERS TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RETRAITE

(en milliers d'€)	31/12/2011	IAS19 révisée	31/12/2011 retraité
Activités opérationnelles			
Résultat net	**58 078**	**952**	**59 030**
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie :			
- Amortissements et provisions financières et non récurrentes	47 665		47 665
- Variation des impôts différés	(241)	538	297
- Résultats sur cession, provisions passif et autres	(8 700)	(1 490)	(10 190)
Marge brute d'autofinancement	**96 801**		**96 801**
Variation nette des provisions liées à l'activité courante	(1 503)		(1 503)
Capacité d'autofinancement	**95 299**		**95 299**
Elimination de la charge (produit) d'impôt exigible	24 511		24 511
Elimination du coût de l'endettement financier net	4 009		4 009
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie	(33 562)		(33 562)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	13 203		13 203
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt	**103 459**		**103 459**
Impôts payés	(28 138)		(28 138)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	**75 321**	**(0)**	**75 321**
Activités d'investissement			
Acquisition de sociétés consolidées	(100 000)		(100 000)
Trésorerie acquise	5 569		5 569
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(65 182)		(65 182)
Acquisition d'actifs financiers			
Variation des prêts et avances consentis	(150)		(150)
Subventions d'investissement reçues			
Dividendes reçus			
Total Flux d'investissement	**(159 764)**		**(159 764)**
Trésorerie cédée	(6 476)		(6 476)
Cession de sociétés consolidées	31 920		31 920
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	277		277
Cession d'actifs financiers	22		22
Total Flux de désinvestissement	**25 742**		**25 742**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	**(134 021)**		**(134 021)**
Activités de financement			
Augmentation de capital			
Cession (acquisition) nette d'actions propres			
Dividendes versés aux actionnaires du groupe	(10 913)		(10 913)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Total Flux d'opérations sur capitaux propres	**(10 913)**		**(10 913)**
Emission d'emprunts long terme	87 914		87 914
Emission d'emprunts court terme	229		229
Remboursement d'emprunts long terme	(2 062)		(2 062)
Remboursement d'emprunts court terme	(18 520)		(18 520)
Intérêts financiers nets versés	(4 052)		(4 052)
Total Flux d'opérations sur emprunts et autres passifs financiers	**63 509**		**63 509**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	**52 596**		**52 596**

(en milliers d'€)	31/12/2011	IAS19 révisée	31/12/2011 retraité
Incidence des variations de taux de change (D)	122		122
Incidence du retraitement des actions auto-détenues et divers (D)	1 018		1 018
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	**(4 964)**	**(0)**	**(4 964)**
Trésorerie au 1er janvier (E)	72 957		72 957
Trésorerie fin de période (A+B+C+D+E)	67 993		67 993
Autres actifs financiers courants	51 883		51 883
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 675		45 675
Concours bancaires courants	(29 565)		(29 565)
Trésorerie à la clôture	**67 993**		**67 993**

4

ETATS FINANCIERS SOCIAUX

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 74

1.1 Affectation du résultat 74

2 LES ÉTATS FINANCIERS 76

2.1 Compte de résultat social 76
2.2 Bilan social 77
2.3 Tableau des flux de trésorerie social 78
2.4 Variation des capitaux propres sociaux 79

3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX 80

3.1 Règles et méthodes comptables 80
3.2 Détail des postes du bilan 82
3.3 Détail des principaux postes du compte de résultat 85
3.4 Engagements financiers 86
3.5 Filiales et participations 87
3.6 Identité de la société consolidante 87
3.7 Attribution d'actions sous condition de performance 87
3.8 Renseignements divers 88

4 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ LISI S.A AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES 88

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

LISI S.A. société mère du Groupe LISI, a pour rôle essentiel d'assurer les missions de direction générale et de coordination. En particulier, la société LISI assure les prestations suivantes pour le compte de ses filiales :

- validation stratégique, démarche de croissance externe, plans d'actions, allocation de ressources,
- déclinaison de la stratégie en un plan budgétaire annuel,
- contrôle financier et audit interne,
- consolidation financière et fiscale,
- optimisation financière, gestion centralisée de la trésorerie du Groupe, gestion des placements et des dettes, couverture de change et de taux,
- coordination assurances, achats, qualité, recherche et développement, hygiène sécurité et environnement, ressources humaines et investissements ainsi que des plans de progrès industriels.

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Les commentaires ci-après, portent sur le compte de résultat 2012.

- **Les produits d'exploitation s'élèvent à 9,4 M€ en 2012 contre 10 M€ en 2011 et s'analysent de la façon suivante :**

  – **Le chiffre d'affaires** de LISI S.A. s'élève à 6,8 M€ contre 6,2 M€ en 2011, soit une augmentation de + 10,1 %. Il est essentiellement composé des prestations facturées aux filiales de la société LISI S.A. au titre de l'assistance, du contrôle et de la coordination des activités. Ces facturations répercutent en 2012 sur les filiales, les charges d'exploitation de LISI S.A. avec une marge de 10 %.

  – **Les autres produits d'exploitation** s'élèvent à 2,6 M€ en 2012 contre 3,8 M€ en 2011. Ce montant s'explique en partie par l'impact de la reprise de provision concernant les plans d'attribution d'actions sous conditions de performance pour + 1,0 M€, d'une reprise de provision pour risques environnement pour + 0,8 M€ et d'une reprise de provision pour charges de 0,2 M€.

- **Les charges d'exploitation** s'élèvent à 7,0 M€ en 2012, soit une diminution de 16,8 % par rapport à 2011, ceci provient principalement du poste honoraires qui comprenait des honoraires d'acquisition et de cession de sociétés en N-1.

- **Le résultat d'exploitation** passe ainsi de + 1,6 M€ en 2011 à + 2,4 M€ en 2012.

- **Le résultat financier** est positif de 13,3 M€ contre 11,4 M€ en 2011. Les produits sont principalement composés des dividendes perçus de LISI AEROSPACE pour 11,0 M€, des dividendes perçus de LISI AUTOMOTIVE pour 2,0 M€, des intérêts des comptes courants groupe pour 2,0 M€ et de plus-values de placements nettes pour 1,0 M€. Concernant les charges, les intérêts sur emprunts et comptes courants groupe ressortent à 3,5 M€ ; l'impact net de change se stabilisant sur 2012 à + 0,7 M€.

- **Le résultat exceptionnel** s'élève à - 0,1 M€.

- **L'impôt sur les sociétés** est constitué d'un produit d'impôts de + 1,6 M€, dont un gain d'intégration fiscale de 2,1 M€.

- **Par conséquent, le résultat net** de la société LISI S.A. est bénéficiaire de + 17,1 M€ contre + 19,3 M€ en 2011, soit en diminution de 11,2 %.

- **Les capitaux propres** passent de 180,7 M€ en 2011 à 184,4 M€ fin 2012. Ils ont été diminués de la distribution de dividendes versés en mai 2012 pour un montant de 13,5 M€ au titre des résultats de 2011.

- **La trésorerie disponible hors comptes courants à la clôture** s'élève à 82,2 M€ contre 66,6 M€ en 2011 : ce poste bilanciel reste classiquement constitué, sur des supports en euros et en dollars, de sicav monétaires et de placements garantis en capital. L'endettement financier net ressort à -11,2 M€ fin 2012 contre -38,8 M€ fin 2011. Cette variation s'explique principalement par le décaissement du montant de l'acquisition des titres LISI MEDICAL auprès de LISI AEROSPACE.

1.1 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 17 144 076 € :

En €	
bénéfice de l'exercice, soit la somme de	17 144 076
augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	58 682 443
soit un bénéfice distribuable de	75 826 519
que nous vous proposons de répartir ainsi :	
– aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 1,40 € par action, soit	15 101 092
– au report à nouveau, le solde, soit	60 725 427

Le dividende revenant à chaque action est de 1,40 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 1,40 €.

Nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes :

	Valeur nominale de l'action	Dividende par action
Exercice clos le 31/12/09	2,00 €	0,70 €
Exercice clos le 31/12/10	2,00 €	1,05 €
Exercice clos le 31/12/11	2,00 €	1,30 €

Nous vous rappelons que le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture et le délai de prescription des dividendes non réclamés est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

PERSPECTIVES 2013

Les remontées de dividendes de nos différentes filiales et le maintien des redevances Groupe devraient permettre à la société LISI S.A. de poursuivre sa politique de soutien à ses divisions ainsi que d'assurer des progressions de dividendes à ses actionnaires.

AUTRES INFORMATIONS

- Les dépenses fiscalement réintégrables sont constituées des amortissements et loyers de voitures de tourisme pour un montant de 16 629 €.
- La société LISI S.A. a procédé, par l'intermédiaire d'un prestataire de services indépendant dans le cadre du contrat d'animation de marché, à des achats de 121 223 titres LISI pour 6,6 M€ et à des ventes de titres LISI pour 137 862 titres pour un montant de 7,5 M€. Le nombre de titres, relatifs au titre du contrat d'animation détenus au 31 décembre 2012 est de 12 541.
- Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2012 est de 314 980 actions, y compris les titres relatifs au contrat d'animation de marché.
- Les dettes fournisseurs hors factures à recevoir s'élèvent à 260 K€ et 90 % sont réglées comptant.
- LISI S.A. a acheté, en date du 9 novembre 2012, les titres LISI MEDICAL auprès de LISI AEROSPACE pour leur valeur nette comptable, soit 33 337 000 €. Le nombre de titres détenus est de 3 333 700.

2 LES ÉTATS FINANCIERS

2.1 COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL

(en milliers d'€)	Notes	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires hors taxes		**6 844**	**6 216**	**5 938**
Produits d'exploitation		**9 433**	**9 978**	**6 302**
Charges externes		(1 947)	(3 158)	(2 268)
Impôts et taxes		(354)	(233)	(210)
Frais de personnel		(3 834)	(3 023)	(2 752)
Autres charges		(168)	(77)	(74)
Amortissements, provisions		(680)	(1 904)	(3 139)
Résultat d'exploitation		**2 449**	**1 583**	**(2 141)**
Produits financiers				
- des participations	3.3.1	15 052	12 749	12 005
- autres intérêts et produits assimilés				
- différences positives de change		8 216	4 375	842
- sur cessions des valeurs mobilières de placement		1 430	1 022	999
- reprises provisions	3.2.5	44	344	2 076
Charges financières				
- autres intérêts et charges assimilées		(3 546)	(2 669)	(2 047)
- différences négatives de change		(7 514)	(3 716)	(2 054)
- sur cessions de valeurs mobilières de placement		(417)	(682)	(51)
- dotations aux provisions		(1)	(44)	
Résultat financier		13 265	11 379	11 770
Résultat courant avant impôt		**15 714**	**12 962**	**9 629**
Produits exceptionnels				
- sur opérations en capital			31 927	802
- sur opérations de gestion		1 647	730	
- reprises de provisions				34
Charges exceptionnelles				
- sur opérations en capital			(27 401)	(227)
- sur opérations de gestion		(1 761)	(885)	
- dotations aux provisions		(24)	(2)	(13)
Résultat exceptionnel		**(138)**	**4 369**	**596**
Impôt sur les bénéfices	3.3.2	1 568	1 977	(2 499)
RESULTAT NET		**17 144**	**19 308**	**7 726**

2.2 BILAN SOCIAL

Actif

(en milliers d'€)	Notes	2012	2011	2010
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles		303	232	198
Immobilisations corporelles		1 478	1 268	1 309
Immobilisations financières		168 368	139 306	171 263
Amortissements et dépréciations		(1 072)	(929)	(874)
Total de l'actif immobilisé net	3.2.1 / 3.2.2	**169 076**	**139 877**	**171 896**
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés	3.2.3	2 431	2 045	1 814
Autres créances	3.2.3	8 203	9 889	2 535
Comptes courants filiales	3.2.3	174 495	149 655	40 224
Dépréciation des créances				
Créance d'impôt	3.2.3			
Valeurs mobilières de placement	3.2.4.1	79 460	64 445	73 580
Disponibilités	3.2.4.2	2 764	2 111	798
Provisions pour dépréciations des VMP	3.2.5		(44)	(344)
Total de l'actif circulant		**267 354**	**228 101**	**118 606**
Charges constatées d'avance		64	13	38
Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunt		21	59	96
Autres charges à répartir				
Ecarts de conversion actif		1		
Total des comptes de régularisation		**87**	**72**	**134**
Total de l'actif		**436 516**	**368 050**	**290 637**

Passif

(en milliers d'€)	Notes	2012	2011	2010
Capitaux propres				
Capital		21 573	21 573	21 573
Primes d'émission, de fusion, d'apport		67 296	67 296	67 296
Réserves		19 595	19 595	19 588
dont réserve légale		*2 157*	*2 157*	*2 151*
Report à nouveau		58 682	52 904	56 098
Résultat de l'exercice		17 144	19 309	7 726
Provisions réglementées		83	60	58
Total des capitaux propres	2.4	**184 374**	**180 737**	**172 339**
Provisions pour risques et charges	3.2.6	**864**	**2 437**	**3 619**
Dettes				
Emprunts et dettes financières diverses (*)	3.2.3	123 398	124 332	47 259
Comptes courants des filiales	3.2.3	122 184	53 036	54 621
Impôts à payer		1 960	3 111	6 573
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.2.3	1 204	1 146	1 612
Dettes fiscales et sociales	3.2.3	1 888	1 337	1 139
Autres dettes	3.2.3	644	1 913	3 474
Total des dettes		**251 278**	**184 875**	**114 679**
Produits constatés d'avance				
Ecarts de conversion passif		1	1	
Total des comptes de régularisation		**1**	**1**	
Total du passif		**436 516**	**368 050**	**290 637**
(*) dont concours bancaires courants		(3 138)	(1 948)	(1 986)

2.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE SOCIAL

(en milliers d'€)	2012	2011	2010
Opérations d'exploitation			
Capacité d'autofinancement	15 731	13 440	8 193
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie			
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	(449)	(12 850)	12 882
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation (A)	**15 282**	**590**	**21 075**
Opérations d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(281)	(97)	(7)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	797
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2)		
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	18		5
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions filiales	(33 337)	31 920	
Encaissements et décaissements provenant des prêts aux filiales	4 260	4 616	3 313
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissements (B)	**(29 342)**	**36 445**	**4 108**
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital			1 015
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(13 531)	(10 913)	(7 216)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	25 093	82 384	268
Remboursements d'emprunts	(27 332)	(5 273)	(5 295)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement (C)	**(15 769)**	**66 197**	**(11 227)**
Incidence reclassement créances rattachées à des participations (D)			
Variation de trésorerie (A+B+C+D) *	**(29 829)**	**103 233**	**13 956**
Trésorerie au 1er janvier (E)	161 227	57 995	44 039
Trésorerie au 31 décembre (A+B+C+D+E)	131 397	161 227	57 995
Valeurs mobilières de placement	79 460	64 445	73 580
Disponibilités, comptes courants des filiales	177 259	151 766	41 022
Concours bancaires courants, comptes courants des filiales	(125 322)	(54 984)	(56 607)
Trésorerie à la clôture **	**131 397**	**161 227**	**57 995**

* La variation de trésorerie globale est la somme des flux nets de trésorerie générés par les différents compartiments : exploitation, investissements et financement.
** La trésorerie est la somme algébrique des positions bilantielles actif et passif.

2.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SOCIAUX

(en milliers d'€)	
Au 01.01.2011	**172 339**
Résultat de l'exercice	19 309
Augmentation de capital	
Dividendes versés	(10 913)
Amortissements dérogatoires	1
Au 31.12.2011	**180 737**
Résultat de l'exercice	17 144
Augmentation de capital	
Dividendes versés	(13 531)
Amortissements dérogatoires	24
Au 31.12.2012	**184 373**

3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

La société LISI S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 21 572 988 € représentant 10 786 494 actions de 2 € de nominal. Elle est immatriculée au Registre du Commerce de Belfort sous le numéro 536 820 269. Le siège social est situé à BELFORT, Le Millenium, 18 rue Albert Camus.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 436 515 863 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 17 144 076 €.

L'exercice a une durée de (12) douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes sociaux.

3.1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes 2012 sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon le cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2012 sont identiques à ceux de l'exercice 2011.

La préparation des états financiers nécessite de la part de LISI d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur ses propres actifs et passifs que sur ceux de ses filiales et participations.

Ces dernières sont exposées à la fois aux risques spécifiques liés à leur métier, mais également à des risques plus généraux liés à l'environnement international.

Dans les états financiers de LISI S.A., les jugements exercés et les hypothèses retenues pour appliquer les méthodes comptables concernent plus particulièrement les titres de participation notamment lorsque les évaluations (voir note b ci-après) reposent sur les données prévisionnelles des filiales.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

	Amortissements économiques	Amortissements fiscaux
Constructions	33,33 ans linéaire	20 ans linéaire
Matériels de transport	5 ans linéaire	3 ans dégressif
Matériels de bureau	5 ans linéaire	5 ans linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans linéaire	10 ans linéaire

L'amortissement par composants n'est pas appliqué par la société LISI S.A. ; les immobilisations qui nécessiteraient un tel retraitement n'ont pas un caractère significatif.

b) Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Si ces valeurs sont supérieures à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.
La valeur d'usage est déterminée à partir de l'évaluation de chaque ligne de titres, qui est fonction des perspectives de rentabilité ou de réalisation des sociétés concernées, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elles opèrent et de la place qu'elles occupent dans ce secteur.
La valeur d'inventaire a été rapprochée de la valeur d'utilité calculée dans le cadre d'impairment tests qui n'ont pas relevé de perte de valeur.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées en fonction du cours moyen ou du cours de fin d'exercice.

d) Actions auto-détenues

Les actions d'auto-détention sont enregistrées en valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché (cours de bourse moyen du mois de décembre) lorsqu'il s'agit d'actions propres achetées au titre de la régularisation des cours ou d'actions non affectées à des plans d'options ou d'attribution au personnel. Pour les actions affectées à des plans, l'avis n° 2008-17 du CNC s'applique.

e) Actions gratuites et options d'achat

Lorsqu'une sortie de ressources relative aux options d'achat d'actions et aux attributions gratuites sous condition de performance est probable, le montant de la charge future est provisionné au prorata des droits acquis depuis la date d'attribution. Le cas échéant, la provision ainsi déterminée

intègre le fait que des actions auto-détenues sont ou non affectées aux plans d'options d'achat ou d'attribution gratuite concernés.

L'impact des charges relatives aux attributions d'actions gratuites sous condition de performance sont présentées dans les charges de personnel pour les salariés de LISI S.A. uniquement.

f) Créances et prêts
Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

g) Provisions pour risques et charges
Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs.

Ce règlement prévoit qu'un passif est comptabilisé lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée. L'évaluation des provisions est effectuée à l'aide des avocats et conseils du Groupe en fonction de l'état des procédures en cours et de l'estimation des risques encourus à la date d'arrêté des comptes.

h) Instruments financiers
Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

i) Impôts sur les bénéfices
LISI S.A bénéficie du régime d'intégration fiscale défini par la loi du 31 décembre 1987. Ce régime permet, sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires par les déficits des autres sociétés.

Chaque société intégrée fiscalement calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par LISI S.A.

La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôts générés par les filiales déficitaires au niveau de la société tête de Groupe.

3.2 DÉTAIL DES POSTES DU BILAN

3.2.1 Immobilisations brutes

(en milliers d'€)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	232	71		303
Total	**232**	**71**		**303**
Immobilisations corporelles				
Terrains	156			156
Constructions	392			392
Autres immobilisations corporelles	705	225		930
Immobilisations corporelles en cours	15		(15)	
Total	**1 268**	**225**	**(15)**	**1 478**
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	139 261	33 337	(4 260)	168 338
- dont emprunt LISI AUTOMOTIVE	*14 750*		*(4 250)*	*10 500*
- dont intérêts courus LISI AUTOMOTIVE	*10*		*(10)*	
Autres titres immobilisés	9			9
Prêts et autres immobilisations financières	37	2	(18)	21
Total	**139 306**	**33 339**	**(4 278)**	**168 368**
Total général	**140 805**	**33 635**	**(4 293)**	**170 148**

L'augmentation des immobilisations financières pour un montant de + 33,3 M€ résulte de l'acquisition des titres LISI MEDICAL auprès de LISI AEROSPACE pour leur valeur comptable et la diminution des immobilisations financières provient de remboursements de prêts intragroupe à hauteur de - 4,3 M€.

3.2.2 Amortissements et dépréciations

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	190	34		224
Total	**190**	**34**		**224**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	366	3		369
Autres immobilisations corporelles	365	106		471
Total	**731**	**109**		**840**
Immobilisations financières				
Dépréciation des titres de participation				
Autres immobilisations financières	8			8
Total	**8**			**8**
Total général	**929**	**143**		**1 072**

3.2.3 État des échéances des créances et des dettes

Créances

(en milliers d'€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances clients	2 431	2 431	
Autres créances	185	185	
Comptes courants filiales	174 495	174 495	
Comptes courants intégration fiscale	8 018	8 018	
Créance d'impôt			
Total	**185 129**	**185 129**	

Dettes

(en milliers d'€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont a plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123 398	50 398	73 000
Emprunts et dettes financières divers			
Autres dettes	54	54	
Comptes courants des filiales	122 184	122 184	
Impôt à payer	1 960	1 960	
Fournisseurs	1 204	1 204	
Dettes fiscales et sociales	1 888	1 888	
Comptes courants intégration fiscale	590	590	
Autres dettes			
Total	**251 278**	**178 279**	**73 000**

3.2.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

3.2.4.1 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2012, les valeurs mobilières de placement correspondent à :

(en milliers d'€)	
314 980 actions LISI*	11 954
SICAV et CDN	67 506
Soit une valeur brute de	**79 460**

* 314 980 actions détenues en vertu de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite de 10 % dont celles détenues au titre du contrat d'animation de marché.

Le poste « valeurs mobilières de placement » est essentiellement constitué de SICAV monétaires pour 35,7 M€ et de placements à capital garanti pour 31,9 M€.

Les valeurs liquidatives des SICAV s'élèvent à 35,7 M€ au 31 décembre 2012.

3.2.4.2 Disponibilités

Le poste est constitué exclusivement des soldes bancaires.

3.2.4.3 Trésorerie et Endettement Financier Net

(en milliers d'€)	2012	2011	2010
Comptes courants filiales	174 495	149 655	40 224
Valeurs mobilières de placement	79 460	64 445	73 580
Disponibilités	2 764	2 111	798
Trésorerie disponible [A]	**256 719**	**216 211**	**114 602**
Comptes courants de filiales [B]	122 184	53 036	54 621
Concours bancaires d'exploitation [B]	3 138	1 948	1 986
Trésorerie nette [A - B]	**131 397**	**161 227**	**57 995**
Emprunts et dettes financières	120 260	122 383	45 273
Dettes financières [C]	**120 260**	**122 383**	**45 273**
Endettement financier net [D = C + B - A]	**(11 137)**	**(38 844)**	**(12 722)**

3.2.4.4 Inventaire des valeurs mobilières de placement

a) Actions et parts sociales

(en milliers d'€)	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Titres de participations			
Sociétés françaises	157 837		157 837
Sociétés étrangères	–	–	–
Total titres de participation			**157 837**
Titres de placement			
Sociétés françaises	10	8	1
Sociétés étrangères	–	–	–
Total titres de placement	**10**	**8**	**1**

b) Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'€)	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Actions auto-détenues	11 954		11 954
SICAV et CDN	67 506		67 506
Total valeurs mobilières de placement	**79 461**		**79 461**

3.2.5 Provisions pour dépréciation pour actif circulant

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	44		(44)	0
Total	**44**		**(44)**	**0**

3.2.6 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour risques environnement	807			(807)	
Provision pour médailles du travail	5	1			6
Provisions pour charges	450	150	(226)		374
Provision pour option achats d'actions et attribution d'actions gratuites	1 175	349	(1 041)		483
Total	**2 439**	**500**	**(1 267)**	**(807)**	**864**

Les provisions pour charges couvrent essentiellement la mise en place d'un projet de réduction des accidents du travail.

3.3 DÉTAIL DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.3.1 Produits financiers des participations

(en milliers d'€)	Montants
Dividendes reçus des filiales	13 003
Dividendes reçus hors groupe	-
Intérêts des prêts aux filiales	2 049
Total	**15 052**

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

(en milliers d'€)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôt	15 714	(138)	15 576
Impôt sur les sociétés	(617)	46	(571)
Crédits d'impôts, IFA & divers	4		4
Impôt intégration fiscale	2 135		2 135
Résultat net	**17 236**	**(92)**	**17 144**

Le Groupe LISI bénéficie du régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble de ses filiales françaises. La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôt au niveau de la société mère. Le montant global de l'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2012 est un produit d'impôt.

3.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements financiers donnés :

La société LISI S.A. a signé des lettres d'intention au profit d'établissements bancaires concernant des engagements pris par certaines filiales du Groupe. De plus, elle est soumise pour certaines contreparties au respect de covenants financiers.

Engagements donnés dans le cadre de l'opération de cession de LISI COSMETICS

Engagement d'indemnisation donné au profit du cessionnaire sur les éventuels redressements fiscaux et en matière environnementale pendant une période de deux années à compter de la date de cession sous réserve d'une franchise de 500 K€, du dépassement d'un seuil minimal de 35 K€ et d'un plafond de 6 M€.

Instruments financiers dérivés :

LISI S.A. utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, et plus occasionnellement pour couvrir ses risques de taux d'intérêt résultant de ses activités financières. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, la société LISI S.A. ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les couvertures de change souscrite par LISI S.A. sont souscrites pour les besoins de l'ensemble du Groupe LISI.

Engagements réciproques correspondant à des swap de taux d'intérêt :

LISI S.A. a contracté des swap de taux destinés à se couvrir contre la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable. Le détail au 31 décembre 2012 est le suivant :

Émetteur	Nominal (en milliers d'euros)	Taux fixe	Echéance
BNP Paribas	5 000	1,5900 %	Septembre 2016
BNP Paribas	4 750	1,3925 %	Septembre 2016
BNP Paribas	9 500	1,0750 %	Mars 2017
Société Générale	15 000	2,0730 %	Septembre 2016
Société Générale	10 000	2,7800 %	Février 2014
Société Générale	15 000	1,0700%	Mai 2017
BECM	10 000	2,4900 %	Octobre 2013

3.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.5.1 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d'€)	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Provisions sur titres de participation		-
Créances rattachées à des participations	10 500	-
Créances clients et comptes rattachés	2 430	-
Avances de trésorerie aux filiales	174 495	-
Compte courant intégration fiscale	8 018	-
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	122 184	-
Compte courant intégration fiscale	590	-
Clients créditeurs	-	-
Fournisseurs	138	-
Autres dettes	-	-
COMPTE DE RESULTAT :		
Services reçus	-	-
Maintenance informatique	17	-
Intérêts des comptes courants des filiales	788	-
Chiffre d'affaires avec les filiales	6 832	-
Refacturations diverses	1 587	-
Produits des prêts et comptes courants des filiales	2 049	-
Produits de participation	13 003	-
Reprise de provisions sur titres de participation	-	-

3.5.2 Filiales et participations (données sociales en €)

Sociétés	Capital social	Capitaux propres et minoritaires	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts, avances consentis par la société non encore remboursés	Prêts, avances reçus par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donné par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société mère au cours du dernier exercice
Filiales :												
LISI AUTOMOTIVE	31 690 000	106 863 032	100,00%	93 636 481		93 636 481	34 115 317			26 919 458	(2 548 890)	2 002 808
LISI AEROSPACE	2 475 200	50 332 055	100,00%	30 863 816		30 863 816	6 685 934			216 808 115	9 929 029	11 000 000
LISI MEDICAL	33 337 000	29 771 035	100,00%	33 337 000		33 337 000	27 521 103			1 570 867	(450 821)	

3.6 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Compagnie Industrielle de Delle (CID)
S.A. au capital de 3 189 900 €
Siège social : 28 Faubourg de Belfort – BP 19 – 90101 DELLE Cedex
La Compagnie Industrielle de Delle détient au 31 décembre 2012, 54,96 % du capital de LISI S.A.

3.7 ATTRIBUTION D'ACTIONS SOUS CONDITION DE PERFORMANCE

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 28 juillet 2010 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : la réalisation de ces deux critères à fin 2011, à savoir l'EBIT et le chiffre d'affaires a entrainé la réalisation de ce plan à hauteur de 85 % sur l'exercice 2012. Le coût définitif a été affecté aux divisions.

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 26 juillet 2011 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances. Il en a été de même sur 2012 dans la mesure où le Conseil d'Administration du 24 octobre 2012 a renouvelé l'ouverture d'un nouveau plan sous des conditions approchantes.

La juste valeur des avantages ainsi accordés est constatée sur 2012 en provision pour un montant de 0,5 M€ pour les collaborateurs des sociétés françaises. Ce coût n'a pas été affecté aux divisions, et reste en charge au niveau de LISI S.A. jusqu'à la réalisation définitive de ces plans. L'impact des charges relatives aux attributions d'actions gratuites sous condition de performance sont présentées dans les charges de personnel pour les salariés de LISI S.A. uniquement.

Plans ayant impacté les comptes LISI S.A. en 2012 :

	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012	Total
Date d'attribution	28/07/10	28/07/11	24/10/12	
Date d'acquisition	24/10/12	février 2014	février 2015	
Valorisation en K€ au 31/12/2012	1 761	279	71	
Impact en K€ sur les comptes sociaux au 31/12/2012 (hors cotisations sociales)	175	279	71	524
Nombre d'actions attribuées	47 185	44 200	52 650	

3.8 RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Ni avance ni crédit n'ont été accordés aux administrateurs et dirigeants.
- La rémunération des dirigeants mandataires s'élève à 748 184 € pour l'exercice 2012 (rémunérations nettes de charges sociales y compris la part variable ainsi que les jetons de présence).
- Le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 528 825 €.
- L'effectif au 31 décembre 2012 est de 16 personnes.
- Les engagements de départ en retraite ne sont pas précisés, leur montant n'étant pas significatif.
- L'engagement relatif au DIF représente un volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis d'environ 1 411 heures au 31 décembre 2012 pour lesquelles les demandes de formation n'ont pas été majoritairement sollicitées.
- La société n'a aucun engagement de crédit bail.
- L'accroissement et l'allègement de la dette future d'impôt ne sont pas significatifs.
- Les honoraires comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 concernant nos commissaires aux comptes, Ernst & Young et EXCO CAP AUDIT s'élève à 99 690 €.

4 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ LISI S.A AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Nature des indications (en €)	2008	2009	2010	2011	2012
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	21 507 722	21 507 722	21 572 988	21 572 988	21 572 988
Nombre d'actions émises	10 753 861	10 753 861	10 786 494	10 786 494	10 786 494
Nombre d'obligations convertibles en actions	237 324	237 324	--	--	--
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 701 221	5 042 665	5 937 895	6 215 920	6 843 565
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	16 672 042	10 899 256	11 266 365	15 987 962	14 163 291
Impôt sur les sociétés	(2 507 790)	(5 658 143)	2 498 851	(1 977 461)	(1 567 669)
Participation des salariés					
Résultat après impôt, amortissements et provisions	13 204 614	21 797 508	7 725 772	19 308 622	17 144 076
Résultat distribué*	12 313 156	7 216 048	10 913 195	13 530 664	15 101 092
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,78	1,54	0,81	1,67	1,46
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1,23	2,03	0,72	1,79	1,59
Dividendes attribués à chaque action (net)	1,20	0,70	1,05	1,30	1,40
Personnel					
Effectif moyen des salariés	13	13	13	13	16
Montant de la masse salariale	2 067 550	1 172 136	4 757 164	2 039 051	2 482 746
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	724 561	689 460	897 505	983 773	1 350 914

* Déduction faite du dividende qui concernera les actions conservées par la société au titre des actions auto-détenues..

5

FACTEURS DE RISQUES

1 GESTION DES RISQUES 90

1.1 Suivi du référentiel COSO 90
1.2 Renforcer la coopération avec nos assureurs 90
1.3 La synthèse des plans d'action 90

2 INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE L'ÉMETTEUR 90

2.1 Les risques opérationnels 90
2.2 Les risques stratégiques 91
2.3 Les risques environnementaux 91
2.4 Les risques juridiques 91
2.5 Les risques informatiques 91
2.6 Les autres risques 92

3 POLITIQUE D'ASSURANCES 93

3.1 Assurance dommages aux biens 93
3.2 Assurance responsabilité civile 93
3.3 Assurance responsabilité civile des dirigeants sociaux 93

La société a procédé à une revue des risques potentiels qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux exposés.

1 GESTION DES RISQUES

1.1 SUIVI DU RÉFÉRENTIEL COSO

Depuis 2004, le groupe poursuit sa cartographie des risques en s'appuyant sur le référentiel COSO et en s'inspirant plus récemment des dispositions de l'article L-225.37 du Code de Commerce sur la sécurité financière et les recommandations de l'AMF. Après avoir mené une démarche d'identification et de recensement des risques au niveau des unités de gestion élémentaires (sites de production ou de distribution), le Groupe a choisi de consolider l'ensemble des risques auxquels il est exposé dans une matrice reprenant la probabilité d'occurrence et le niveau de gravité. Puis une approche « top down » a permis de hiérarchiser les risques. Chaque risque identifié fait l'objet d'une fiche action périodiquement mise à jour et revue trimestriellement. Un lien systématique est réalisé avec une démarche proactive de traitement du risque de prévention, d'assurance ou de provision comptable.

1.2 RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC NOS ASSUREURS

La mise en cohérence de la relation avec les assureurs et la classification des risques a permis de structurer la démarche de prévention du Groupe. Toutes les recommandations assureurs concernant les dommages aux biens ont été intégrées dans les Plans d'Amélioration Sécurité Environnement (PASE) et font l'objet d'un suivi périodique au niveau du Comité de suivi des risques. Les assureurs auditent chaque année un certain nombre de sites, tant sur le plan des dommages aux biens que sur les risques environnementaux, et présentent leurs recommandations qui alimentent le plan d'action. Depuis 2002, tous les sites significatifs ont été audités plusieurs fois, sauf ceux qui ont été intégrés récemment dans le Groupe, ont été audités une seule fois. Cette démarche de progrès continue améliore la politique de prévention du Groupe et permet l'optimisation des primes d'assurance.

1.3 LA SYNTHÈSE DES PLANS D'ACTION

Les plans d'action sécurité/environnement/prévention arrêtés au sein du Groupe permettent de faire la synthèse entre l'identification des risques, la démarche de prévention des risques, et enfin la préservation des actifs et le contrôle des opérations au sein du Groupe. L'ensemble est animé par la société de tête du Groupe LISI à la fois dans les domaines HSE, de l'audit et du contrôle interne, de la finance et de la trésorerie.

2 INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE L'ÉMETTEUR

Dans une approche d'analyse des risques généraux et spécifiques auxquels le Groupe est confronté, il a été retenu les éléments principaux suivants :

- les risques opérationnels,
- les risques stratégiques,
- les risques environnementaux,
- les risques juridiques,
- les risques informatiques,
- les risques de crédit, de liquidité, de marché et de change (cf note 2.4),
- les autres risques.

LISI n'a pas de risque d'exposition lié à la crise de la dette souveraine dans certains états porteurs de perspectives de croissance contrastés.

2.1 LES RISQUES OPÉRATIONNELS

2.1.1 Exposition aux risques de catastrophe naturelle ou de grève

En outre, comme toute société, le Groupe LISI pourrait être perturbé par des mouvements sociaux, par des catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre ou des inondations, voire même des pandémies. De tels événements pourraient se traduire par une baisse du chiffre d'affaires du Groupe ou entraîner une augmentation substantielle des dépenses nécessaires à l'entretien ou à la remise en état des installations. Cependant, grâce à la diversité de ces sites (38), le Groupe LISI ne peut pas être exposé à plus de 10 % de son activité globale.

2.1.2 Acquisitions

Afin de maîtriser les risques liés à l'intégration de sociétés nouvellement acquises et de pouvoir y appliquer les principes de gestion du Groupe, la politique du Groupe LISI est d'acquérir le contrôle total ou au moins très majoritaire du capital des cibles visées. Tout projet d'acquisition ou de cession est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Toutes les acquisitions du Groupe font l'objet d'un audit approfondi sur les domaines à risque de la cible. Généralement, le Groupe

constitue des équipes mixtes avec des experts internes et externes. A l'exception d'une société en joint-venture en Inde « Ankit », le Groupe détient toutes ces unités avec au moins une majorité très significative et pour la plupart à 100 %.

2.2 LES RISQUES STRATÉGIQUES

Ceux-ci sont identifiés comme étant les risques majeurs susceptibles de compromettre durablement la réalisation du plan stratégique tel que décrit au paragraphe 1.1. Tous les risques identifiés classés en catégorie d'occurrence « FORTE » font l'objet d'une couverture d'assurance (cf. paragraphe 3.1) ou d'un plan d'actions correctives et sont traités en priorité par la direction des différentes divisions.

2.3 LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe LISI veille au respect de l'environnement dans la production de ses produits. Les impacts négatifs de ses activités sont limités, et une attention particulière est portée dans la gestion de l'eau, des énergies et des déchets.

La politique industrielle et environnementale vise à maîtriser ses risques majeurs qui sont :
- le risque d'incendie et ses conséquences éventuelles sur l'activité du site touché ou sur son environnement,
- le risque de pollution des sols ou des nappes phréatiques.

Cette politique de maîtrise des risques consiste en :
- l'amélioration continue de la protection incendie des sites, qui font l'objet d'un suivi annuel et de visites,
- des investissements en protection avec la mise en place d'installations d'extinction automatique (sprinklers), ou la remise à niveau d'installations existantes,
- la prévention du risque de pollution : le Groupe met en œuvre une politique de prévention adaptée.

Dans le cadre de la mise en conformité des sites industriels et en l'absence de litiges en cours, le Groupe a constitué des provisions pour un montant global de 8,1 M€. Les actions de préventions relatives aux pollutions des sols sur sites anciens se concrétisent essentiellement, d'une part, par des actions de surveillance en concertation avec les autorités locales, et d'autre part, par la mise en œuvre de travaux de mise en conformité.

En particulier, une provision d'un montant de 4,9 M€ concerne l'évaluation du coût de décontamination d'une pollution ancienne (avant 1975) au TCE (solvant) sur le site de Torrance (Californie – USA). Le traitement en cours consiste à pomper et à filtrer les eaux souterraines en aval du site. Ce traitement a déjà permis de traiter plus de 15 tonnes de TCE dans les pollutions peu profondes et plus de 7 tonnes dans les couches les plus éloignées de la surface. Le montant de provision estimé au 31 décembre 2012 permet de couvrir les traitements selon les techniques préconisées par nos conseils. Les contacts avec les autorités concluent à une clôture rapide du dossier concernant les sols et à une acceptation des mesures suivies concernant les eaux les plus profondes.

Dans le cadre des exigences de la responsabilité sociale et environnementale, la division LISI AUTOMOTIVE s'engage à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et à garantir des conditions de travail saines et sûres à tous ses employés mais aussi à ses prestataires, dans le cadre du pacte mondial Global Compact. L'engagement n° 7 précise que « les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ». L'engagement n° 8 du pacte prévoit d'entreprendre « des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ». L'engagement n° 9, enfin, favorise « la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ». Pour s'y conformer, LISI AUTOMOTIVE a mis en place trois mesures spécifiques : standardisation des pratiques et définition des indicateurs, gestion des risques organisée autour du référentiel COSO, et mise en œuvre de plans d'actions sécurité environnement.

2.4 LES RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe est engagé dans un nombre restreint de litiges juridiques avec des tiers (non clients). Tous ces litiges font l'objet d'une information auprès de nos Commissaires aux Comptes et les plus significatifs sont appréciés au niveau du Comité d'Audit. D'une manière générale, toutes les positions juridiques sont déterminées et revues par des professionnels spécialistes internes ou externes.

A l'exception des litiges présentés ci-dessus, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe à connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe, n'a été déclarée.

2.5 LES RISQUES INFORMATIQUES

Le Groupe a identifié pour chacune de ses divisions un plan d'actions de sauvegarde informatique susceptible d'être mis en œuvre en cas de défaillance grave. De plus, le Groupe a couvert les risques d'interruptions, de dysfonctionnements, ou d'utilisation forcée de son système d'exploitation informatique par une couverture d'assurance spécifique.

2.6 LES AUTRES RISQUES

2.6.1 Risques liés aux matières premières

Le Groupe LISI est potentiellement exposé aux variations de prix de certaines matières premières (acier, alliages, matières plastiques, aluminium et titane) utilisées dans le cadre de ses activités. Toutefois, le Groupe estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, certains contrats commerciaux comprennent des formules de révisions de prix permettant de faire évoluer les prix de vente en fonction de l'évolution des matières premières. Les approvisionnements portent sur des périodes limitées encadrées par des contrats dont les prix sont garantis. Au 31 décembre 2012, le Groupe LISI n'utilise pas d'instruments financiers pour gérer son exposition à terme aux variations de prix de ces matières premières. Il peut néanmoins bénéficier d'accords avec les fournisseurs pour se couvrir sur des durées annuelles ou pluriannuelles pour limiter l'impact des fluctuations des minerais.

2.6.2 Risques énergétiques

Pour couvrir ses coûts énergétiques, le Groupe a souscrit un contrat de fourniture avec EDF relatif à ses sites français (contrat à échéance 2015).
Pour les sites étrangers, des contrats similaires ont également été mis en place notamment en Allemagne et au Royaume-Uni.

2.6.3 Risques commerciaux

Pour mémoire, le Groupe fabrique plusieurs milliers de références différentes à partir de nombreuses matières premières (aciers, alliages, aluminium, matières plastiques diverses, titane, etc.) et par le biais de technologies variées (forge à froid, forge à chaud, formage, usinage, découpage-emboutissage, injection plastique, traitements thermiques et traitements de surface). Le risque commercial est de la sorte réparti sur un nombre considérable de produits fabriqués dans les 38 sites mondiaux du Groupe. Les principales familles de produits sont élaborées en co-développement avec les clients, le chiffre d'affaires des produits brevetés restant secondaire dans le total des ventes consolidées.

2.6.4 Risques liés aux clients

Sur la base des chiffres 2012, seuls 7 clients dépassent 5 % des ventes consolidées du Groupe. Les 10 premiers clients représentent 51,5 % du total des ventes ; dans cette liste figurent des comptes clients des 3 divisions, LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI MEDICAL. Le montant de 75 % des ventes est atteint avec le 38ème client.

Les chiffres d'affaires des 3 premiers clients évoluent comme suit :

	2012	2011	2010
CLIENT A	15,1 %	12,0 %	7,8 %
CLIENT B	8,7 %	8,3 %	9,0 %
CLIENT C	6,1 %	7,1 %	6,9 %

2.6.5 Risques liés aux produits

Le Groupe LISI est exposé aux risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits vendus. Il est également soumis aux risques d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits provoquant des dommages. Pour se prémunir de ces risques, comme il est décrit au paragraphe 3 ci-dessous, le Groupe LISI est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'utilisation des produits après livraison. La responsabilité du Groupe LISI se limite souvent au respect du cahier des charges ou des spécifications définies par le client ; elle ne peut pas être étendue à la maîtrise de l'application. Toutefois la police d'assurance souscrite pourrait ne pas être suffisante pour couvrir l'ensemble des conséquences financières liées à de telles réclamations en particulier aux Etats-Unis. C'est pourquoi la division aéronautique a constitué une provision complémentaire pour risques produits à hauteur de 1 % du chiffre d'affaires de l'activité « Fixations ».

2.6.6 Risques liés aux fournisseurs

D'une manière générale et compte-tenu du caractère de ses productions, la société ne dépend d'aucun fournisseur ni d'aucun sous-traitant stratégique exclusif. Les principaux fournisseurs sont ceux chez qui le Groupe approvisionne ses matières premières.

La sous-traitance, essentiellement d'ordre technique, concerne en premier lieu des opérations spécifiques de traitement thermique et de finition (traitement de surface et assemblage), sachant que le Groupe est la plupart du temps intégré. Pour l'exercice 2012, l'ensemble des multiples opérations sous-traitées par les sites du Groupe représentait environ 5,9 % du chiffre d'affaires consolidé.

2.6.7 Risques de change

Le Groupe peut avoir certaines expositions aux variations de monnaies comme le dollar américain, le dollar canadien, la livre sterling, la livre turque ou encore le sloty polonais. Afin de baisser ce niveau de risque, le Groupe LISI couvre le risque de variation en utilisant des instruments utiles comme la vente à terme à un cours fixe pour un montant estimé correspondant à son exposition finale (voir note sur couverture dans l'annexe). Le détail de ces risques figure au chapitre 3 paragraphe 2.4.

2.6.8 Risque de taux
Le Groupe a couvert pour une part significative le risque d'évolution de taux d'emprunt en convertissant un taux variable en taux fixe.

3 POLITIQUE D'ASSURANCES

Le Groupe LISI est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant principalement les risques suivants :

3.1 ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS

Au 1er janvier 2013, cette police couvre les installations en propre ou confiées ainsi que les pertes d'exploitation en cas de sinistre. La franchise s'entend par sinistre et s'élève à 0,1 M€ et ce pour une garantie d'un montant maximal de 1 157 641 958 € pour les bâtiments et le matériel, 228 554 947 € pour les marchandises et de 642 330 419 € pour les pertes d'exploitation.

3.2 Assurance responsabilité civile
Elle couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient survenir au cours de l'exploitation, ainsi que les dommages après livraison pour un montant de 15,2 M€ par sinistre et par an pour la première ligne. Le Groupe est également souscripteur d'un contrat d'Excess dont le montant est de 7,6 M€ en complément de la première ligne.

Une assurance responsabilité civile couvre les risques spécifiques liés aux dispositifs médicaux pour un montant après livraison de 5 M€ par sinistre et par an pour la première ligne. Le Groupe est également souscripteur d'un contrat d'Excess dont le montant est de 10 M€ en complément de la première ligne. En outre, les assurances précitées interviennent respectivement en 3ème et 4ème ligne.

LISI AEROSPACE a souscrit un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs et l'arrêt des vols du fait de ses produits aéronautiques et spatiaux livrés. Le capital assuré pour l'ensemble des filiales, par sinistre et par année d'assurance est de 500 000 000 €.

3.3 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité de ses dirigeants pour l'ensemble de ses filiales à hauteur de 7,7 M€ par année.

6

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

1 VOLET SOCIAL 96

1.1	Emploi	96
1.2	Organisation du temps de travail	98
1.3	Relations sociales	99
1.4	Santé et Sécurité	99
1.5	Formation	101
1.6	Diversité et égalité des chances / égalité de traitement	102
1.7	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	102

2 VOLET ENVIRONNEMENTAL 103

2.1	Politique Générale en matière d'Environnement	103
2.2	Pollution et gestion des déchets	104
2.3	Utilisation durable des ressources	104
2.4	Changement climatique	105

3 VOLET SOCIÉTAL 105

3.1	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	105
3.2	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise	105
3.3	Sous-traitance et fournisseurs	106
3.4	Loyauté des pratiques	106
3.5	Droits de l'Homme	106

4 TABLEAU DE CORRESPONDANCE 107

1 VOLET SOCIAL

1.1 EMPLOI

1.1.1 Effectif Total

Au 31 décembre 2012, le Groupe LISI emploie 8 909 salariés, soit une augmentation des effectifs totaux de 397 personnes ce qui représente une évolution de + 4,7 % par rapport à 2011.

Cet accroissement des effectifs totaux résulte d'une part, d'une forte augmentation des effectifs au sein de la division LISI AEROSPACE (528 salariés de plus qu'en 2011 soit une progression de + 11,3 %) et d'autre part, d'un ajustement des effectifs sur les divisions LISI AUTOMOTIVE (- 99 personnes / - 3 %) et LISI MEDICAL (-33 personnes / - 6,5 %).

Données à fin décembre :

	2012	2011	Ecart	en %
LISI AEROSPACE	5 205	4 677	+ 528	+ 11,3 %
LISI AUTOMOTIVE	3 213	3 312	- 99	- 3 %
LISI MEDICAL	475	508	- 33	- 6,5 %
LISI SA	16	15	+ 1	+ 6,7 %
Groupe	8 909	8 512	+ 397	+ 4,7 %

Répartition par divisions

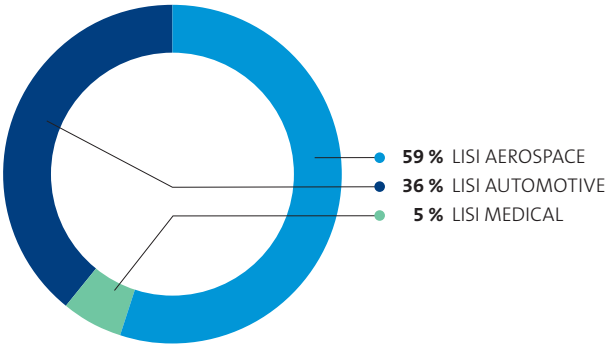

1.1.2 Répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

1.1.2.1 Par âge

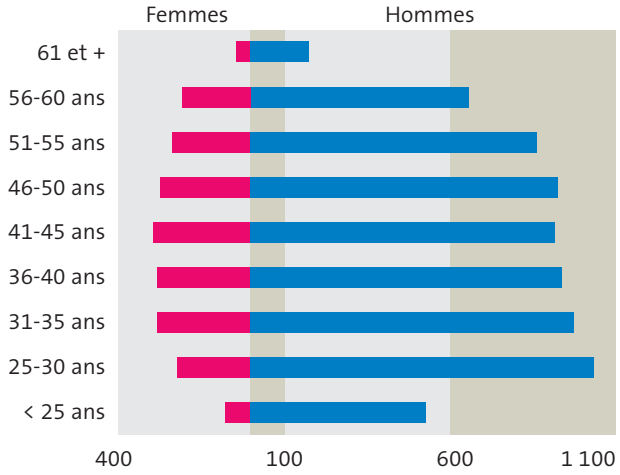

La pyramide des âges montre une répartition homogène de l'effectif dans les différentes tranches d'âge comprises entre 30 et 55 ans.

Les salariés de moins de 30 ans représentent plus de 20 % de l'effectif.

Plus généralement, les moins de 40 ans représentent près de la moitié de l'effectif du Groupe (48,6 %).

1.1.2.2 Par sexe

Le Groupe emploie près de 2 000 femmes (1 932 contre 1 867 en 2011), toutefois le taux de féminisation reste faible en 2012, les femmes représentant 21,75 % de l'effectif total du Groupe, soit environ la même proportion que dans le monde industriel de la métallurgie (20 %) (Source : UNEDIC – Insee).

Répartition Hommes / Femmes

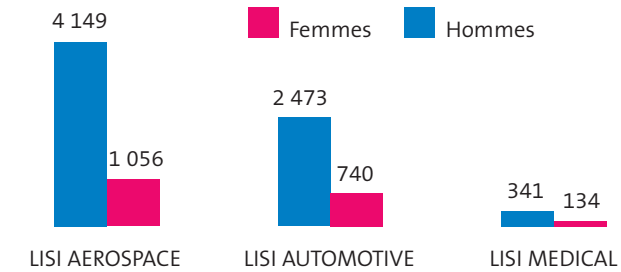

1.1.2.3 Par zone géographique

Le Groupe LISI emploie 8 909 salariés répartis dans 11 pays différents. Son histoire en fait une société avec un fort ancrage en France. En effet, l'effectif du Groupe se situe majoritairement en France (4 840 salariés soit 55 % de l'effectif), mais sa croissance externe induit une présence non négligeable aux Etats-Unis (1 251 personnes soit 14 %) et en Allemagne (844 personnes soit 10 %).

Pays	Inscrits au 31 décembre 2012	Répartition
France	4 840	55 %
États-Unis	1 251	14 %
Allemagne	844	10 %
Turquie	479	5 %
Angleterre	354	4 %
Maroc	260	3 %
Chine	233	3 %
Canada	206	2 %
Espagne	170	2 %
République tchèque	140	2 %
Pologne	132	1 %

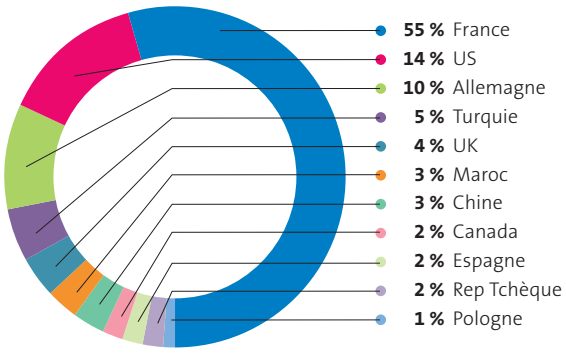

1.1.2.4 Par catégorie socio-professionnelle

Le personnel ouvrier représente les 2/3 de l'effectif total du Groupe. Les employés, techniciens et agents de maîtrise en représentent ¼. Le personnel cadre, quant à lui, représente 9 % de l'effectif.

	2012	2011	Ecart	en %
Ouvriers	5 939	5 772	+ 167	66,66 %
ETAM	2 168	1 979	+ 189	24,33 %
Cadres	802	761	+ 41	9 %
Total	**8 909**	**8 512**	**+ 397**	**100 %**

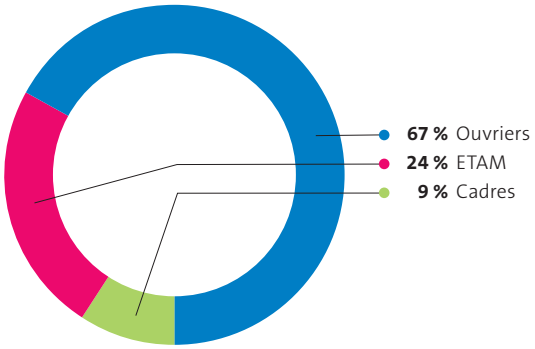

1.1.3 Embauches et licenciements

La stratégie de recrutement du Groupe repose sur l'anticipation des besoins et l'identification des compétences clés sur chacun des métiers.

Tout au long de l'année 2012, la croissance du Groupe a été accompagnée par un nombre important de recrutements en particulier dans la division LISI AEROSPACE.

Au total, 1 289 nouveaux salariés auront rejoint le Groupe, soit près de 15 % de l'effectif actuel.

En ce qui concerne les départs sur l'année 2012, LISI a connu un total de 321 démissions soit 3,6 % de son effectif au 31 décembre 2012 ainsi que 34 ruptures conventionnelles. Les démissions représentent plus du tiers des départs et restent la cause la plus fréquente de départ de l'entreprise. Le Groupe aura procédé au total à 138 licenciements pour motif personnel (disciplinaires ou autres).

Soucieux de préserver l'emploi au sein des différentes entités du Groupe, LISI s'attache à mettre en œuvre toutes les mesures préventives pour éviter le recours aux licenciements pour motif économique. Ainsi la diminution des heures supplémentaires, la réduction du recours au travail intérimaire ou encore la mise en œuvre de période de chômage partiel sur certaines de ses entités auront permis de limiter le nombre des licenciements pour motif économique à 18 départs en 2012.

TOTAL GROUPE	
Total entrées	**1 289**
dont recrutements Cadres	121
Total sorties	**884**
dont départs Cadres	98
Sorties par motifs	
Démissions	321
Ruptures conventionnelles	34
Licenciements (disciplinaire ou autres)	138
Licenciements économiques	18
Autres motifs de sortie	372
Mobilité internationale	
nombre expatriés au 31/12/2012	16
nombre impatriés au 31/12/2012	3

1.1.4 Rémunérations et évolution

En France, les négociations annuelles sur les salaires ont permis d'attribuer aux salariés une enveloppe moyenne représentant d'une part 2,4 % de la masse salariale accordée sous forme d'augmentation générale et d'autre part, 0,8 % de la masse salariale réservée aux augmentations individuelles.

Outre l'évolution du salaire de base, les négociations ont également permis de mettre en place, au plus près des spécificités de chacun des sites, des mesures portant sur les rémunérations minimales, sur la valeur de la prime d'ancienneté ou encore sur le nombre de jours accordés pour les anciennetés les plus longues.

Ces évolutions sont à comparer à une inflation de 1,3 % en glissement annuel sur 2012.

Dans la lignée des années précédentes, le Groupe reste attaché à la juste rétribution des salariés en fonction de leur contribution et des résultats obtenus. Ainsi, une part importante de la rémunération des salariés est liée à la performance et distribuée notamment via des primes d'intéressement, de participation aux résultats ou encore de prime de partage des profits.

Les salariés disposent également de plans d'épargne constitués de différents fonds communs de placements sur lesquels ils peuvent affecter tout ou partie de leurs droits, ou bien effectuer des versements volontaires. Ces versements ouvrent droit, selon les cas, à abondement de la part de l'employeur.
Pour l'année 2012, les sommes attribuées aux salariés au titre de l'intéressement, de la participation, de la prime de partage des profits et de l'abondement représentent 11 458 k€ soit 3,86 % de la masse salariale du Groupe.

En France, les salariés du Groupe LISI bénéficient d'un dispositif de retraite supplémentaire à cotisations définies (dit « Art.83 »). L'employeur verse une cotisation mensuelle sur un fonds commun de placement ouvert au profit des salariés pour leur permettre de constituer une épargne retraite. Les salariés peuvent effectuer des versements volontaires ou affecter des jours de congés pour augmenter le montant de cette épargne. Lors du départ en retraite, l'épargne ainsi constituée est convertie en rente. Les salariés perçoivent alors un complément de revenu tout au long de leur retraite.

TOTAL GROUPE	Montant en €
Masse salariale totale (hors charges)	296 782 321
Intéressement versé en 2012	4 806 048
Participation allouée sur 2012	5 195 963
Prime de partage	1 190 251
Abondement PEG	266 085

L'identification et la fidélisation des talents est un enjeu majeur pour le Groupe LISI. A ce titre, les cadres dirigeants ou titulaires de postes clés pour l'organisation bénéficient d'un programme d'attribution d'actions conditionné à la performance à moyen terme de l'entreprise. Ce mode de rémunération variable permet ainsi de les associer étroitement à la performance de l'entreprise sur plusieurs années.

1.2 ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

1.2.1 L'organisation du temps de travail

Le personnel de production travaille le plus fréquemment en horaires de doublage (2x8) ou de triplage (3x8). Selon les sites, des équipes de suppléance peuvent également être mises en place sur les jours de week-end.

En 2012, le site de Rugby (Angleterre) a déployé avec succès une nouvelle organisation du travail permettant d'optimiser l'utilisation de l'outil de production. Le « 4 on / 4 off shift pattern » est un cycle composé de 4 journées de 12 h de travail puis de 4 journées de repos. L'horaire de travail est ainsi passé de 37,5 h à 42 h en moyenne hebdomadaire ce qui permet un niveau de production plus élevé sur le site. Ce dispositif a été présenté en amont aux salariés et sa mise en place repose sur des accords individuels signés au préalable avec chacun des salariés concernés.

Les heures supplémentaires ont représenté plus de 900 000 h sur l'année 2012 soit 6,2 % des heures travaillées. Ce volume d'heures est principalement lié à la charge de travail importante sur les sites de la division LISI AEROSPACE (727 745 heures supplémentaires effectuées soit près de 80 % du volume total des heures supplémentaires du Groupe).

En France, le personnel cadre suit le principe des forfaits jours (218 jours) et bénéficie de ce fait d'acquisition de jours de repos. Selon les entités, les cadres peuvent utiliser une partie de ces jours sous forme de co-investissement pour bénéficier d'actions de formation prises en charge par l'employeur.

1.2.2 L'absentéisme

En 2012, le taux d'absentéisme atteint 4 % sur l'ensemble du Groupe LISI.
Différentes mesures sont prises sur les divisions pour réduire ce volume d'heures perdues :

- sur la plupart des entités, les accords d'intéressement intègrent un indicateur portant sur l'absentéisme,
- des entretiens de reprise sont réalisés afin d'identifier les leviers de progrès permettant de prévenir de nouvelles absences (par exemple : le travail sur l'ergonomie, des formations gestes et postures, l'adaptation des horaires d'équipe),
- des actions de communication sont mises en place pour sensibiliser le personnel sur l'impact des absences non anticipées sur les cycles de production.

En France, les salariés du Groupe LISI bénéficient des services de Réhalto, afin de prévenir les risques psychosociaux ou le stress ou bien encore afin d'accompagner leur retour à la vie active.

Cette plateforme d'écoute et de soutien, composée de psychologues disponibles 24h/24 et 7j/7, permet à tout salarié du Groupe d'obtenir l'aide d'un professionnel qualifié pour surmonter ses problèmes ou trouver une solution à ses difficultés qu'elles soient personnelles, professionnelles, familiales ou liées à une addiction.

Un simple appel par téléphone permet, de manière totalement confidentielle, la mise en relation du salarié avec un intervenant psychosocial de sa région. Le salarié bénéficiant d'une prise en charge des consultations pouvant aller jusqu'à 12 heures.

1.3 RELATIONS SOCIALES

1.3.1 L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci :

Au-delà du strict respect de la législation, le Groupe veille au bon déroulement du dialogue social avec les représentants des salariés, que ce soit lors des Comités d'Entreprise (ou Délégation Unique du Personnel) sur chacun des sites pourvus de cette instance, des Comités Centraux d'Entreprise (sociétés Blanc Aéro Industries et LISI AUTOMOTIVE Former), du Comité Européen ou encore du Comité de Groupe LISI.

Des actions de formation sont également mise en œuvre auprès du management de proximité de manière à les sensibiliser sur l'importance que représente le maintien d'un dialogue social de qualité.

Par ailleurs, des commissions spécifiques se réunissent régulièrement pour échanger et progresser sur les différentes thématiques pour lesquelles elles ont été constituées. C'est le cas notamment des Commissions Mutuelles, Commission Egalité Hommes/Femmes, Commission Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, Commission Formation.

1.3.2 Le bilan des accords collectifs

La liste des accords collectifs de 2012 est la suivante :
LISI AUTOMOTIVE Former : Signature de 4 accords (Intéressement, Egalité Hommes/Femmes, Travailleurs Handicapés, Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) par toutes les organisations syndicales,
LISI AUTOMOTIVE KKP (Mellrichstadt) : Signature d'un Accord « Pré-retraite »,
LISI AUTOMOTIVE Rapid (Puiseux) : Signature d'un Accord « Samedi Dimanche »,
BLANC AERO INDUSTRIES Villefranche de Rouergue : Signature d'un Accord « Vendredi Samedi Dimanche / Samedi Dimanche Lundi »,
LISI AEROSPACE Creuzet : Signature d'un Accord « Séniors » et d'un Accord « Intéressement » ,
BLANC AERO INDUSTRIES : Signature d'un Accord « Bien-Être au Travail ».
France :

- Négociation Annuelle Obligatoire
- Accord ou DUE[1] sur la prime de partage des profits

LISI MEDICAL Fixations : Signature d'un Accord « Intéressement, Participation et Plan d'Epargne Entreprise »,
LISI MEDICAL Orthopaedics :

- DUE « Egalité Professionnelle entre les Hommes et les Femmes »,
- DUE « Bien-Être au Travail ».

1.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ

1.4.1 Les conditions de santé et de sécurité au travail

La Direction Générale du Groupe LISI est mobilisée à son plus haut niveau dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement.
A tous les échelons, la volonté du Groupe est :

- d'atteindre le niveau d'excellence de ses performances dans les domaines de la santé et de la sécurité en maîtrisant les risques professionnels générés par ses activités.
- de faire de la santé - sécurité un vecteur d'amélioration continue, des moyens de progresser, y compris dans les domaines qui n'y sont pas directement liés.

[1] DUE : Décision Unilatérale de l'Employeur

Afin de garantir et de réaliser cette ambition, LISI s'est doté d'une politique et d'une organisation HSE visant à déterminer les principales voies de progrès, à prioriser ses objectifs, et à en déduire les actions adaptées. Cette politique et cette organisation s'appuient sur le référentiel international OHSAS 18001 (norme internationale relative au système de management de la santé et de la sécurité au travail).

L'adhésion et l'investissement de chaque collaborateur et de chaque collaboratrice du Groupe sont activement recherchées dans cette démarche d'amélioration de la sécurité au travail de nos sites.

En juin 2011, un Forum HSE a réuni les directions de chaque division, l'ensemble des directeurs de sites et des responsables HSE et le Groupe LISI ; ceux-ci se sont alors fixé des objectifs ambitieux mais réalistes. En particulier :

- chaque site de production doit faire certifier son système de management de la santé et de la sécurité au travail selon le référentiel international OHSAS 18001 par un organisme de certification indépendant d'ici à fin 2013,
- les taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt (TF1) de tous les sites doivent se situer en dessous de 10, et ce, en intégrant les travailleurs intérimaires travaillant pour le compte de l'entreprise, d'ici à fin 2013.

L'atteinte des objectifs passe par différents types d'actions.

Tout d'abord **techniquement**, LISI travaille constamment à l'amélioration des postes de travail. Ainsi, en 2012, LISI a investi 5,6 M€ dans le domaine de la sécurité et de l'environnement, notamment la sécurisation des machines et les aménagements ergonomiques ou bien l'aide à la manutention. Par exemple, le site de Delle 2 a travaillé conjointement avec les opérateurs pour réaliser des modifications sur les tables de tri. Plusieurs sites, comme LISI AUTOMOTIVE Knipping à Kierspe ou LISI AEROSPACE à Saint-Ouen l'Aumône, ont également investi dans du matériel d'aide à la manutention.

Ensuite, d'un point de vue **organisationnel**, les sites mettent en place un système de management de la santé et de la sécurité selon le référentiel international OHSAS 18001. A fin 2012, 7 sites sur 38 sont d'ores et déjà certifiés OHSAS 18001 (Caen, Grandvillars, Heidelberg, Izmir, Kierspe, Rugby, Shanghai).

C'est sur le plan **comportemental** que le Groupe LISI a souhaité mettre d'avantage d'efforts. En effet, sachant que 73 % des accidents du travail avec arrêt ont une composante comportementale – qu'elle soit consciente ou inconsciente – LISI a souhaité développer des actions en liaison directe avec la responsabilité de chacun dans la survenue des accidents de travail. Il s'agit principalement de remettre la sécurité à la place qu'elle mérite : ce doit être la première préoccupation au cœur des ateliers, puisque c'est bien ici que se produisent la grande majorité des accidents.

Les actions engagées peuvent se répartir en 2 actions distinctes et complémentaires :

1) de nombreux sites ont mis en place une démarche de « rencontres sécurité ». L'objectif est de renforcer le dialogue entre le management et les opérateurs. En effet, les managers, qu'ils soient opérationnels ou non, doivent réaliser une de ces rencontres. Ils observent un opérateur de l'atelier et relèvent les bonnes pratiques ainsi que les éventuelles situations dangereuses. Après cette phase d'observation, un dialogue s'engage ensuite avec l'opérateur afin qu'il puisse, lui également, prendre conscience de ces situations dangereuses. Dès lors, il est le plus à même de savoir quelle est la meilleure manière de se soustraire au danger ; c'est donc lui, à travers la discussion menée avec le manager, qui trouvera la meilleure protection face au risque observé.

2) LISI a décidé d'aller plus loin dans la démarche en développant un programme de changement de la culture sécurité avec un consultant. Celle-ci a démarré fin 2011 sur 4 sites pilotes et a pris véritablement son essor en 2012, avec des résultats prometteurs. Le programme débute par une évaluation de la culture de la sécurité via un questionnaire que chaque salarié doit remplir. Ce questionnaire est anonyme ce qui permet à chacun de s'exprimer librement. Après analyse des résultats, le personnel de chaque service se rencontre au sein d'ateliers de dialogue, dont le but est de faire le bilan des bonnes pratiques et des points à améliorer. Avec l'aide du consultant, chacun travaille ensuite à supprimer les comportements anti-sécuritaires à 2 niveaux :
   – éradiquer les comportements anti-sécuritaires conscients en accompagnant les managers de proximité dans leurs rapports avec leurs collaborateurs. Cette approche est menée à travers des sessions de partage d'expérience et de réflexions sur les valeurs de la sécurité au travail.
   – réduire les comportements anti-sécuritaires inconscients à travers des séances communes durant lesquelles, le consultant fait prendre conscience des risques et des dangers. Par le biais d'entraînements, il s'agit de changer les comportements et l'approche de la sécurité au sein des ateliers.

Chaque collaborateur, qu'il soit opérateur ou manager, bâtit cette culture sécurité. Chacun doit participer à créer un environnement de travail où les risques sont maîtrisés. Et chaque salarié doit également prêter attention à sa propre sécurité comme à celle de ses collègues.

1.4.2 Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Les accords relatifs à la santé et la sécurité en 2012 sont les suivants :

LISI AUTOMOTIVE KKP (Mellrichstadt) : Signature d'un « Accord pré retraite »,

LISI MEDICAL Orthopaedics : DUE « Bien-être au travail »,
BLANC AERO INDUSTRIES : Signature d'un « Accord Bien-Être au Travail ».

1.4.3 Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles

La mise en place d'une véritable Culture Sécurité prend du temps. Cependant, LISI enregistre une constante amélioration dans le domaine de la Sécurité grâce aux travaux menés dans les 3 domaines techniques, organisationnels, humains.

En 2012, à périmètre constant, le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant impliqué un collaborateur (TF0) a été ramené à 8,0 par million d'heures travaillées, soit 4,6 % de mieux qu'en 2011, et à 13,7 pour le nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt (TF1), soit une amélioration de 12,6 % par rapport à 2011. Il s'agit des meilleurs résultats observés depuis 2005, début de la consolidation de ces statistiques pour l'ensemble du Groupe.

Certains sites du Groupe n'ont pas eu à déplorer d'accidents du travail avec arrêt : City of Industry, Escondido, Gummersbach, Lure, Saint-Ouen l'Aumône, Vignoux s/ Barangeon. D'autres n'ont déploré aucun accident – que ce soit avec ou sans arrêt – comme Pékin, Casablanca Creuzet, Cejc, Paramount, Tanger.

Néanmoins, le Groupe LISI déplore 17 maladies professionnelles sur l'ensemble de ses sites, ceci malgré les efforts engagés en matière d'ergonomie et d'aménagement des postes de travail.

Le taux de gravité TG0, qui représente le nombre de journées perdues du fait d'un accident de travail par millier d'heures travaillées, a été stabilisé à un niveau bas sur l'année 2012. En effet, LISI a divisé par 4 ce taux depuis 2005 pour atteindre 0,23 en décembre 2012.

C'est l'implication croissante de l'ensemble des collaborateurs qui permet aujourd'hui au Groupe LISI de montrer des résultats sécurité en amélioration. Chaque collaborateur y joue un rôle majeur.

1.5 FORMATION

Le Groupe attache une importance particulière à la formation de ses salariés et considère le renforcement des compétences des salariés comme un levier majeur pour l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de la compétitivité.

LISI fait en sorte que chaque collaborateur, quel que soit son âge ou sa fonction, accède tout au long de sa carrière aux actions de formation nécessaires à la construction de son parcours professionnel et de son adaptation aux évolutions des métiers.

Ainsi, 5 462 salariés auront bénéficié d'une formation sur l'année 2012 (soit 61 % des salariés du Groupe) et plus de 274 000 heures de formation ont été réalisées soit 1,85 % du total des heures travaillées, ce qui représente une progression de 36 % par rapport à 2011.

Les achats de formation externe ont atteint 2 913 705 € soit 1 % de la masse salariale du Groupe. Ce chiffre est en augmentation de 7,4 % par rapport à 2011.

LISI poursuit activement sa contribution à l'intégration des jeunes sur le marché du travail en permettant à de nombreux étudiants de venir découvrir l'entreprise et ses métiers que ce soit au travers de la réalisation de stages ou de périodes d'apprentissage.
Sur l'année 2012, LISI aura accueilli 481 stagiaires, 216 apprentis et 63 contrats de professionnalisation sur l'ensemble de ses divisions.

TOTAL GROUPE	
Nombre d'heures de formation (total interne & externe)	274 188
dont DIF	4 526
Nombre de salariés formés (au moins 7h de formation sur l'année)	5 462
Dépenses de formation externes (facturations uniquement)	2 913 705
Nombre de stagiaires accueillis en 2012	481
Nombre d'apprentis accueillis en 2012	216
Nombre de contrats de professionnalisation accueillis en 2012	63

Par division :

LISI AEROSPACE

Dans le prolongement des années précédentes, les principales orientations de l'année 2012 en matière de formation portent sur les domaines suivants :

- **Compétences métier :** développer les compétences au sein de chaque métier, assurer la transmission des savoirs et savoir-faire,
- **Hygiène, Sécurité et Environnement :** fondamentaux et respect de la réglementation, développer une culture de prévention des risques, sensibiliser les managers aux risques psycho-sociaux, améliorer l'ergonomie des postes de travail,
- **Qualité et amélioration continue :** garantir le niveau de qualité attendu par nos clients, déployer les principes du Lean Manufacturing et du Six Sigma,
- **Langues :** Français/ Anglais pour faciliter les échanges que ce soit entre collègue ou avec nos fournisseurs et clients,
- **Management :** via le programme LKI dédié.

LISI AUTOMOTIVE

L'année 2012 montre la poursuite des efforts en matière de formation déclinés sur 3 orientations principales :

- répondre aux exigences de nos marchés et de notre stratégie dans les domaines de la sécurité (amélioration des conditions de travail, déploiement d'outils ergonomiques), de l'amélioration continue (formations 5S, SMED, ...) et de la qualité,
- poursuivre les actions engagées sur plusieurs années notamment les formations métiers (traitement thermique, frappe à froid, usinage), les filières qualifiantes et parcours professionnels, l'intégration des nouveaux embauchés, le management, les langues (anglais, allemand et français afin de faciliter les échanges entre les différents sites), la sensibilisation du personnel aux problématiques de sécurité et d'environnement,
- accompagner les personnes concernées par l'évolution des outils de gestion financière, industrielle et commerciale.

Par ailleurs, une attention toute particulière est portée à la mise en œuvre des besoins de formation identifiés lors des entretiens individuels et professionnels et plus particulièrement aux salariés séniors pouvant rencontrer des difficultés sur leur poste ou dans leur contexte de travail.

LISI MEDICAL

Les actions de formation réalisées en 2012 correspondent aux orientations suivantes :

- **Formations métiers :** développer les compétences au sein de chaque métier, assurer la transmission des savoirs et savoir-faire,
- **Hygiène, Sécurité, Environnement,**
- **Langues et bureautique :** anglais, allemand, pack Office
- **Qualité :** 8D, AMDEC process
- **Progrès continu :** Lean Manufacturing (5S, SMED, VSM - Visuel Managment System...), outils Six Sigma (GRR, analyse de capabilité, plan d'expérience, test d'hypothèses),
- **Management,**
- Formations individuelles identifiées au cours des entretiens annuels d'évaluation et des entretiens de seconde partie de carrière (séniors).

Dans les formations majeures, le Groupe LISI a principalement mis en place :

LISI AEROSPACE

- Via le LISI AEROSPACE Knowledge Institute (LKI), formation de 552 participants sur 60 sessions, depuis le lancement en 2011,
- Réalisation de CQPM Chaudronnier Aéronautique.

LISI AUTOMOTIVE

- Réalisation de formations qualifiantes : frappe, roulage, usinage, laminage, traitement thermique,
- Filière agents de maîtrise : parce que le management est une composante essentielle de l'amélioration des performances, LISI AUTOMOTIVE poursuit depuis 2005, en collaboration avec l'AFPI, une action de formation continue de ses agents de maîtrise. Les 11 personnes de la promotion 2012 ont reçu le 11 décembre le diplôme mettant fin au cycle de formation « Performance Agents de Maîtrise » de 19 jours, commencé en début d'année et composé des modules suivants : communication et animation, pratique des outils de progrès, gestion et organisation, qualité, sécurité et relations sociales. La promotion 2013 démarrera en février.

1.6 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES / ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le Groupe LISI considère la diversité comme une richesse, la confrontation des idées et des points de vue étant une source de progrès pour l'entreprise et un atout vis-à-vis de ses concurrents.

La lutte contre les discriminations de toute forme est un préalable incontournable pour que ces profils différents, que ce soit de par leur âge, sexe, origine ethnique, convictions religieuses ou autres, puissent s'épanouir dans leur vie professionnelle et donner le meilleur d'eux même en ayant l'assurance de ne pas être jugés sur leurs différences.

Plusieurs accords ont été conclus avec les organisations syndicales en ce sens. Les principaux sont listés ci-après.

- Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (Accords Egalité Homme - Femmes),
- Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées (par exemple : recours aux CAT,...),
- Politique mise en œuvre et mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations :
  - **LISI AUTOMOTIVE Former :** Accord Egalité Hommes/ Femmes et Accord Travailleurs Handicapés signés par toutes les organisations syndicales,
  - **LISI AUTOMOTIVE KKP (Mellrichstadt) :** Horaires d'équipe spécialement adaptés aux mères,
  - **LISI MEDICAL Orthopaedics :** DUE Egalité professionnelle entre les Hommes et les Femmes.

1.7 PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT RELATIVES

Conscient de ses responsabilités vis-à-vis des conventions fondamentales de l'OIT, LISI veille à leur bonne application sur chacune des entités du Groupe à travers le monde.

Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi

et de profession, du travail forcé ou obligatoire ou encore l'abolition effective du travail des enfants sont des points surveillés lors des audits de site et sur lesquels le management est très fortement sensibilisé.

LISI est, par ailleurs, signataire du Programme des Nations Unies – Global Compact, lequel reprend ces thèmes dans ses principes numéro 3, 4, 5 et 6.

2 VOLET ENVIRONNEMENTAL

2.1 POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

2.1.1 L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

De nos jours, l'amélioration des conditions de travail comme la diminution de l'empreinte environnementale sont des indicateurs de performance tout aussi importants que les indicateurs économiques et financiers.

Depuis plusieurs années, le Groupe LISI s'est ainsi pleinement investi afin de placer les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de sa culture d'entreprise afin que ceux-ci en soient des valeurs intrinsèques.

Tout comme la Santé et Sécurité au Travail, la Direction Générale du Groupe LISI est mobilisée à son plus haut niveau et son implication dans le domaine de l'Environnement.

La politique et l'organisation mises en place s'appuient sur le référentiel international ISO 14001 (norme internationale relative au système de management de l'environnement).

Ainsi, à fin 2012, en faisant exception des sites récemment acquis de Casablanca et Sediszow, tous les autres sites sont certifiés selon ce référentiel ISO 14001.

2.1.2 Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Le Groupe LISI mise beaucoup sur les compétences de l'ensemble de ses collaborateurs pour atteindre l'excellence en matière de Santé – Sécurité au Travail et d'Environnement. Ce sont les comportements de chacun qui permettent de construire une véritable culture HSE d'entreprise.

C'est la raison pour laquelle, LISI a souhaité poursuivre son investissement sur l'humain. En effet, 0,3 % des heures travaillées sont consacrées à des formations dans le domaine HSE.

Ce sont bien les femmes et les hommes qui composent une entreprise qui en sont les principaux ambassadeurs dans tous les domaines, et leur investissement dans le fonctionnement de l'entreprise est une richesse sur laquelle LISI souhaite capitaliser.

2.1.3 Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Le montant consolidé des investissements HSE par division est le suivant :

Division	Montant des investissements HSE 2012
LISI AEROSPACE	2 474 k€
LISI AUTOMOTIVE	2 824 k€
LISI MEDICAL	301 k€
LISI Group - Total	**5 599 k€**

Parmi les investissements notables, nous pouvons citer, entre autres :

- La mise en place d'une station de traitement « 0 rejets » à Marmande – LISI AEROSPACE – 208 k€
- La mise en place d'une machine de traitement des résidus de peinture à Fuenlabrada – LISI AUTOMOTIVE – 200 k€
- L'amélioration de l'automate de la station de détoxication de La Ferté Fresnel – LISI AUTOMOTIVE – 75 k€
- La mise en place d'un débourbeur déshuileur sur le parking du personnel à Caen – LISI MEDICAL – 60 k€
- Le remplacement de la station de traitement des effluents de Villefranche de Rouergue – LISI AEROSPACE – 17 k€
- Le remplacement des ballons d'eau chaude des vestiaires par des ballons solaires à Villefranche de Rouergue – LISI AEROSPACE – 5 k€

2.1.4 Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

Le montant consolidé des provisions pour risque HSE par division est le suivant :

Division	Montant des provisions HSE 2012
LISI AEROSPACE	9 747 k€
LISI AUTOMOTIVE	5 915 k€
LISI MEDICAL	95 k€
LISI Group	700 k€
LISI Group - Total	**16 817 k€**

2.2 POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

2.2.1 Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

LISI surveille de très près l'impact direct que ses sites de production peuvent avoir sur l'environnement. La meilleure technologie est recherchée pour diminuer cette empreinte environnementale et pour anticiper d'éventuelles réglementations.

Ce sont les lignes de traitements de surface qui bénéficient généralement de ces technologies car leurs rejets atmosphériques et aqueux peuvent avoir des conséquences sur le milieu environnant s'ils ne sont pas maîtrisés.

Ainsi, le site LISI AUTOMOTIVE de Kierspe dispose d'un biofiltre afin de traiter les rejets atmosphériques de la ligne de traitement de surface. Le site de LISI AEROSPACE à Villefranche de Rouergue a également investi dans l'amélioration de l'efficacité de la station de traitement des eaux.

L'ensemble des sites du Groupe LISI sont certifiés ISO 14001. Dès lors, une analyse précise de l'impact environnemental est réalisée par chacun d'entre eux, c'est ce que l'on appelle « l'Analyse Environnementale ». Pour conserver cette certification, ils doivent mettre en œuvre des actions visant à réduire l'empreinte environnementale des activités ou tâches identifiées comme les plus significatives.

2.2.2 Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

La production de déchets de 2012 reste stable par rapport à 2011, avec une baisse symbolique de 0,1 %.

La part de déchets triés est équivalente à l'an passé à 95,4 %. La part restante concerne les ordures ménagères produites par les activités connexes à la production (sanitaire, réfectoires, etc.).
La division LISI AUTOMOTIVE est la plus grande productrice de déchets. Ceci s'explique par les grandes quantités de matières mises en œuvre et produite. Mais il s'agit également de la division qui trie le mieux ses déchets – 97 % des déchets sont triés.

La division LISI AEROSPACE n'est pas en reste puisqu'en 1 an, la part de déchets triés monte de 83 % à 90 %.

La division LISI MEDICAL ne représente, quant à elle, que 1,4 % de la production de déchets.

Les sites de production génèrent principalement des déchets métalliques (65 % de la quantité totale de déchets produits). Ceux-ci sont revendus en vue d'une revalorisation matière (recyclage).

2.2.3 La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Les sites du Groupe LISI suivent et enregistrent toutes les plaintes – qu'elles soient formelles ou informelles, officielles ou non – lorsqu'elles proviennent des parties intéressées.

Ainsi, 8 plaintes ont été enregistrées sur l'ensemble des sites du Groupe. La plupart est liée à l'occurrence de départs de feu et les nuisances olfactives ou visuelles sur le voisinage.

Chaque plainte fait l'objet d'une réponse - écrite ou non - à la partie intéressée concernée.

Sites Concernés	Plainte	Raison
Lure	1	Question téléphonique concernant les rejets atmosphériques du site
Marmande	1	Plainte téléphonique au sujet du bruit provenant de la vidange des déchets dans les bennes
Argenton sur Creuse	4	2 plaintes concernant un incendie sur le site de Colomiers 2 appels concernant le bruit sur le site de St Marcel
Pologne	2	2 courriers du propriétaire du bâtiment au sujet de 2 départs de feu mineurs

2.3 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

2.3.1 La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

L'eau intervient peu dans les procédés de fabrication mis en œuvre dans les sites. Il s'agit essentiellement du lavage des pièces et du traitement de surface. Néanmoins, ceux-ci recyclent au maximum les eaux de process. De plus, les initiatives locales sont encouragées et nombreuses, à l'instar du site de LISI AUTOMOTIVE à Cejc qui, avec une amélioration du suivi des bains de la ligne de phosphatation et le changement des douches des sanitaires (passant d'un débit de 10 L/min à 6 L/min), a permis de réduire la consommation du site de 16 %.

Toutes ces initiatives cumulées ont permis une diminution de la consommation en eau de 8 %, rapportée à la production, à isopérimètre sur l'ensemble du Groupe (i.e. sans les sites de Marmande, Argenton s/ Creuse, Casablanca, Sediszow), entre 2011 et 2012. Chaque division a permis de contribuer à cette baisse de consommation.

2.3.2 La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation

Le Groupe LISI est très regardant sur la consommation de matière première et travaille à optimiser l'utilisation de ces ressources.

Les sites de fabrication consomment principalement du métal, et pour une plus faible proportion de la matière plastique.

Le travail de métal se fait principalement par déformation – frappe à froid et frappe à chaud - n'occasionnant aucune perte matière en dehors des réglages. De plus les sites travaillent quotidiennement à l'optimisation des ressources matières (diminution des rebuts, SMED pour réduire les pertes lors des phases de réglage, ...). Enfin, les déchets générés par les dernières étapes de production (usinage, appointage) sont triés et expédiés en vue d'une valorisation matière à 100 %.

En ce qui concerne le plastique, les sites de production qui utilisent cette ressources récupèrent et trient les déchets plastiques (carottes, rebuts). Ces déchets sont ensuite broyés et réintroduits dans les chaînes de production, dans les proportions maximales imposées par nos clients.

2.3.3 La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

La consommation d'énergie est également en recul. C'est une meilleure maîtrise de nos consommations ainsi que la sensibilisation des équipes de production qui jouent un rôle important dans cette diminution de notre impact sur la consommation des ressources énergétiques. Les sites poursuivent leurs actions liées à la chasse au gaspillage.

Par exemple, le site LISI AEROSPACE de Saint-Ouen l'Aumône a réalisé une campagne de détection des fuites d'air comprimé par ultrason avec l'aide d'une société spécialisée. Au total, 44 fuites ont été identifiées et supprimées ce qui a permis l'économie de 63 636 kWh/an (soit 0,8 % de la consommation annuelle). Ce même site de Saint-Ouen l'Aumône a diminué sa consommation de gaz de 204 930 kWh/an, grâce à l'isolation des tuyaux du local chaufferie.

2.4 CHANGEMENT CLIMATIQUE

2.4.1 Les rejets de gaz à effet de serre

Conformément à la loi Grenelle II et ses décrets d'applications, LISI a procédé à l'établissement d'un Bilan des Gaz à Effet de Serre pour ses entités juridiques françaises de plus de 500 personnes.

Ainsi, en France, Blanc Aero Industries a rejeté l'équivalent carbone de 2 276 tonnes de CO2, Creuzet 2 348 tonnes de CO2, Indraero 5 542 tonnes de CO2, Former 15 606 tonnes de CO2, soit un total de ces entités 25 772 tonnes de CO2.

L'analyse de ce bilan montre que la principale source de rejet de Gaz à Effet de Serre est liée à la consommation d'énergie.

Cet enseignement confirme l'action générale de LISI pour diminuer son empreinte carbone à travers sa consommation d'énergie.

3 VOLET SOCIÉTAL

3.1 IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le Groupe LISI est fortement ancré en France, en particulier en Franche Comté. En effet, sur les 38 sites de production qui composent le Groupe, 17 sont situés en France (48 %) et 5 en Franche Comté, berceau de la Société. Ces 17 sites français représentent 55 % des effectifs.

Sur les sites étrangers, la très grande majorité des salariés est issue de la population locale, contribuant ainsi au développement du tissu économique et social local.

Le Groupe LISI compte au total 16 expatriés sur les 8 909 salariés soit 0,18 %. Cette part, très faible, montre que les sites emploient majoritairement la population locale. Les expatriés sont principalement des managers ce qui permet également de garantir le respect des règles de fonctionnement du Groupe.

3.2 RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

3.2.1 Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations :

Les référentiels internationaux ISO 14001 et OHSAS 18001 ont inscrit dans leurs principes de base le dialogue avec les Parties Intéressées. LISI a basé son système de management de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail sur ces référentiels.

Ainsi, les personnes et/ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise ont été identifiées par les sites, ainsi que leurs attentes. Toutes les demandes font l'objet de réponses de la part du site.

3.2.2 Les actions de partenariat ou de mécénat

Le Groupe LISI est un acteur économique d'importance dans toutes les zones où il est implanté. Il contribue ainsi à l'emploi au niveau local et participe au développement local et régional. Un nombre important de collaborateurs participent également au dynamisme des associations, clubs, clusters, réseaux et autres organisations professionnelles.
Au titre des organisations professionnelles, nous pouvons citer, entre autres, le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) pour la division LISI AEROSPACE, l'AFFIX (Association des fabricants de fixations mécaniques)

et le DSV (Deutsche Schraubenverband) pour la division LISI AUTOMOTIVE et le SNITEM (Syndicat National de l'Industrie des Technologie Médicales) pour la division LISI MEDICAL.

LISI intervient également et régulièrement dans les réseaux pour aider les fournisseurs de 2ème et 3ème rang à se développer en partageant les meilleures pratiques dans l'excellence industrielle, comme c'est le cas, par exemple, avec le Pôle du Véhicule du Futur (pôle d'excellence de la filière automobile) ou le Club des Chefs d'entreprises du Sud Territoire.

De plus, LISI encourage les échanges et partenariats locaux et notamment le développement de relations étroites avec les lycées, universités et grandes écoles (ingénieurs, gestion, ...) afin d'anticiper sur chaque division les besoins futurs en emplois et compétences.

LISI MEDICAL a ainsi mis en place le FOREM (une formation/un emploi) en partenariat avec l'AFPI, Pôle Emploi et la chambre de commerce. Cette démarche consiste à former des opérateurs sur un CQPM de Tourneur Fraiseur, opérateurs qui seront recrutés une fois leur diplôme obtenu.

LISI AUTOMOTIVE a élaboré en partenariat avec l'AFPI un programme spécifique sur le métier de Frappeur (Parcours de formation, Quizz, ...).

LISI AEROSPACE participe régulièrement aux différents forums des métiers et de l'emploi (évènements locaux, rencontres organisées à l'initiative de l'UIMM ou de l'Education Nationale au sein des lycées, ...) de manière à présenter les différents métiers du secteur aéronautique.

Dans le cadre d'une réflexion initiée par la sous-préfecture de Marmande sur les difficultés de recrutement locales, LISI AEROSPACE Creuzet a présenté aux entreprises du secteur, les parcours de professionnalisation mis en œuvre et qui ont permis d'assurer la formation de 15 opérateurs sur le métier d'usineur. Suite à ce retour d'expérience, il a été décidé de lancer sur le Marmandais le même type d'action avec un soutien financier de l'état dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi.

Les recrutements seront réalisés en utilisant la Méthode de Recrutement par Simulation, déployée par Pôle-Emploi avec des niveaux de prérequis validés par des professionnels en usinage des entreprises partenaires.

3.3 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Le Groupe LISI s'inscrit dans le cadre d'un partenariat durable « gagnant – gagnant » avec ses fournisseurs et ses sous-traitants pour assurer un succès commun et à long terme.

Outre les considérations économiques (qualité, compétitivité et amélioration continue), la Charte Fournisseurs établie par le Groupe dicte les conditions de partenariat dans le respect des principes de l'ISO 14001 et qui sont abordés lors des audits de sélection des nouveaux fournisseurs.

L'approbation et l'application des 10 principes du « Global Compact » du programme des Nations Unies (Responsabilité sociale des entreprises qui regroupent les droits de l'Homme, les Normes du travail, l'Environnement et la Lutte contre la corruption) figurent également dans cette Charte Fournisseurs.

La Politique Achats Groupe, quant à elle, intègre le volet éthique, développement durable et responsabilité sociale avec l'application des principes du « Global Compact » et de la nécessité d'être certifié ISO 14001 et OHSAS 18001 notamment pour nos fournisseurs stratégiques.

3.4 LOYAUTÉ DES PRATIQUES

3.4.1 Les actions engagées pour prévenir la corruption

Le Groupe LISI a construit sa croissance sur le respect des lois et des meilleures pratiques de place. Chaque division est responsable devant la Direction Générale du Groupe de la bonne marche de ses filiales et de ses employés. Les relations avec les tiers sont dictées par les procédures de cadrage du Groupe relayées au sein des Divisions par la diffusion de procédures propres à chaque division. Par exemple LISI diffuse et met à jour une procédure Achat et Relations Fournisseurs, précisant par exemple les limites et seuils d'autorisation des dons et cadeaux.

Les collaborateurs du Groupe sont initiés à l'Ethique dans les affaires au travers d'un module spécifique du LISI Knowledge Institute. En complément, La Charte Fournisseur respectant les principes édictés par le Global Compact des Nations Unies est largement diffusée et développée à l'ensemble des acteurs de LISI.

3.5 DROITS DE L'HOMME

3.5.1 Actions engagées en faveur des droits de l'Homme

Le Groupe LISI a adhéré au Global Compact. Les 1er et 2ème principe de ce Pacte Mondial concernent les Droits de l'Homme, à savoir :

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et

2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

4 TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Exclusions :
Les 42 thèmes mentionnés par le décret ont été traités de la façon la plus transparente possible.

Certains items n'ont pas fait l'objet d'un reporting pour les raisons suivantes :

- *Utilisation des sols*
  L'emprise au sol des bâtiments occupés par le groupe est optimisée, évolue peu et LISI n'a pas d'activité d'extraction de ressources présentes dans le sol.
- *Protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique*
  Nous n'avons pas identifié de risques ou enjeux spécifiques sur ces sujets en lien avec nos activités.
- *Santé et sécurité des consommateurs*
  Dans le respect de consignes strictes de sécurité et de qualité, Lisi produit et vends des pièces en réponse à des cahiers des charges de clients professionnels. A ce titre, le Groupe n'a pas de lien direct avec les consommateurs finaux.

Volet Social

Thème	Sous thème	Paragraphe
Emploi	Effectif total	§ 1.1.1
	Répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	§ 1.1.2
	Embauches et Licenciements	§ 1.1.3
	Rémunérations et évolution	§ 1.1.4
Organisation du temps de travail	L'organisation du temps de travail	§ 1.2.1
	L'absentéisme	§ 1.2.2
Relations sociales	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	§ 1.3.1
	Le bilan des accords collectifs	§ 1.3.2
Santé & Sécurité	Les conditions de santé et de sécurité au travail	§ 1.4.1
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	§ 1.4.2
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	§ 1.4.3
Formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	§ 1.5
	Le nombre total d'heures de formation	§ 1.5
Diversité et égalité des chances / égalité de traitement	La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	§ 1.6
	La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	§ 1.6
	La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations	§ 1.6
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives	Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	§ 1.7
	A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	§ 1.7
	A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	§ 1.7
	A l'abolition effective du travail des enfants	§ 1.7

Volet Environnemental

Thème	Sous thème	Paragraphe
Politique générale en matière environnementale	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	§ 2.1.1
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	§ 2.1.2
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	§ 2.1.3
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	§ 2.1.4
Pollution et gestion des déchets	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	§ 2.2.1
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	§ 2.2.2 + chap. 2 page 21
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	§ 2.2.3
Utilisation durable des ressources	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	§ 2.3.1 + chap. 2 page 21
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation	§ 2.3.2
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	§ 2.3.3 + chap. 2 page 21
Changement climatique	Les rejets de gaz à effet de serre	§ 2.4

Volet Sociétal

Thème	Sous thème	Paragraphe
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	En matière d'emploi et de développement régional	§ 3.1
	Sur les populations riveraines ou locales	§ 3.1
Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise	Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations	§ 3.2.1
	Les actions de partenariat ou de mécénat	§ 3.2.2
Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux	§ 3.3
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	§ 3.3
Loyauté des pratiques	Les actions engagées pour prévenir la corruption	§ 3.4.1
Droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	§ 3.5

7

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ 110

1.1 Capital social 110
1.2 Programme de rachat d'actions 111
1.3 Répartition du capital et des droits de vote 112
1.4 Relations entre la société et ses filiales 114
1.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes 116

2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 117

2.1 Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration 117
2.2 Le règlement intérieur du Conseil d'Administration 118
2.3 Le Comité des Rémunérations 118
2.4 Le Comité d'Audit 119
2.5 Le Comité Stratégique 120
2.6 Les membres indépendants et membres liés à la société 120
2.7 Les salariés 120
2.8 Les organes d'administration 124
2.9 Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux 127

1 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

1.1 CAPITAL SOCIAL

1.1.1 Montant du capital social

Le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait au 31 décembre 2012 à 21 572 988 €, divisé en 10 786 494 actions de 2 € de nominal de même catégorie.

1.1.2 Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Date d'Assemblée Générale	Date de Conseil d'Administration	Nature des opérations	Augmentation (réduction) de capital en nominal	Augmentation (réduction) de capital en prime	Nombre de titres créés (diminués)	Valeur nominale des titres	Total des titres après émission	Capital après opération
Capital au 31/12/2012 : 21 572 988 € divisé en 10 786 494 actions de 2 € de nominal								
10/02/04	28/07/10	Augmentation de capital par conversion de BSAR	3 616 €	81 360 €	1 808	2 €	10 786 494	21 572 988 €
29/04/09	28/04/10	Augmentation de capital réservée aux salariés	61 650 €	868 649 €	30 825	2 €	10 784 686	21 569 372 €
10/02/04	20/02/08*	Augmentation de capital par conversion de BSAR	299 588 €	6 740 730 €	149 794	2 €	10 753 861	21 507 722 €
10/02/04	21/12/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	169 592 €	3 815 820 €	84 796	2 €	10 604 067	21 208 134 €
10/02/04	29/08/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	255 292 €	5 744 070 €	127 646	2 €	10 519 271	21 038 542 €
10/02/04	27/06/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	361 684 €	8 137 890 €	180 842	2 €	10 391 625	20 783 250 €
10/02/04	22/02/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	30 000 €	675 000 €	15 000	2 €	10 210 783	20 421 566 €
10/02/04	20/12/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	498 926 €	11 225 835 €	249 463	2 €	10 195 783	20 391 566 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	43 640 €	981 900 €	21 820	2 €	9 952 166	19 892 640 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital réservée aux salariés	55 332 €	1 122 686,58 €	27 666	2 €	9 924 500	19 849 000 €

* Conversion de BSAR intervenue fin décembre 2007.

1.1.3 Capital autorisé mais non émis

Au 31 décembre 2012 il n'existe plus de délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

1.1.4 Titres de capital potentiel

Au 31 décembre 2012 il n'existe pas de titre pouvant donner accès au capital.

1.1.5 Politique de distribution de dividendes des cinq derniers exercices – Délai de prescription des dividendes

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide de son affectation.

Au titre des cinq derniers exercices, les dividendes versés par action ont été de :

	Dividende net en €
2008	1,20
2009	0,70
2010	1,05
2011	1,30
2012 (1)	1,40

(1) Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013. La date de paiement des dividendes a été fixée au 7 mai 2013.

Le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture de l'exercice. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'Etat à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

1.2 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

1.2.1 En cours au 31 décembre 2012

Le 26 avril 2012, l'Assemblée Générale Mixte a autorisé la société à racheter en Bourse ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social et ce, pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 26 octobre 2013.

La société LISI S.A. envisage ainsi, un plan de rachat d'actions aux fins suivantes, par ordre de priorité décroissante :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Cette autorisation s'applique dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix unitaire supérieur à 100 € hors frais d'acquisition.

Le montant maximal que la société LISI S.A. est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 100 €, s'élèvera à 69 984 500 €.

La société LISI S.A. a acquis en 2012 au titre du programme de rachat d'actions ci-dessus référencé, 121 223 actions propres, soit 1,1 %. Le nombre d'actions propres auto-détenues par la société LISI S.A. est de 314 980.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres actions se résument dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'actions	Prix moyens pondérés en €
Titres détenus au 01/01/2012	**378 804**	**38,48**
Titres acquis en 2012	121 223	54,83
Titres attribués en 2012	(47 185)	37,32
Titres vendus en 2012	(137 862)	54,46
Titres détenus au 31/12/2012	**314 980**	**37,95**
Dont titres affectés aux rémunérations en action	*302 439*	
Dont titres disponibles	*12 541*	

Les achats et ventes d'actions ont été effectués dans le cadre du contrat d'animation de marché avec Oddo Corporate Finance. Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

1.2.2 Nouveau programme de rachat d'actions

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale de renouveler le programme de rachat d'actions de la société LISI S.A., conformément au nouveau régime applicable depuis l'entrée en vigueur du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003. La société LISI S.A. propose d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et à la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance

externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 539 324 actions.

La durée du programme de rachat d'actions est fixée à 18 mois. Le nouveau programme de rachat d'actions prévoit que les actions acquises auront les utilisations suivantes :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achat d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 100 € par action.

En cas d'utilisation de produits dérivés, la société LISI S.A. veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre.

1.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

1.3.1 Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices

1.3.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Libellés	2012			2011			2010		
	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions
CID	55,0	69,3	5 928 724	55,00	69,6	5 928 724	55,0	67,8	5 928 724
VMC	6	7,5	640 675	6,00	7,5	641 675	6,0	7,3	641 675
Autres mandataires sociaux	0,4	0,5	48 167	0,4	0,4	51 364	0,4	0,4	47 764
TOTAL MANDATAIRES	**61,4**	**77,2**	**6 617 566**	**61,4**	**77,5**	**6 621 763**	**61,4**	**75,5**	**6 618 163**
dont dirigeants	0,22	0,20	23 450	0,20	0,19	21 540	0,17	0,15	18 540
FFP INVEST	5,1	3,2	550 000	5,1	3,1	550 000			
FFP							5,1	6,1	550 000
Auto-détenues	2,9		314 980	3,5		378 804	3,9		420 876
Salariés	1,4	0,9	152 500	1,4	0,9	146 500	1,4	0,9	152 570
Public	29,2	18,7	3 151 448	28,6	18,5	3 089 427	28,3	17,5	3 044 885
TOTAL GENERAL	**100,0**	**100,0**	**10 786 494**	**100,0**	**100,0**	**10 786 494**	**100,0**	**100,0**	**10 786 494**

Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 3 % du capital social :

– La société CID, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE a pour seule activité, la détention de titres LISI. Elle détient au 31 décembre 2012 : 55 % du capital et 69,3 % des droits de vote.

Le capital de la société CID est détenu à part quasi égale par trois blocs d'actionnaires familiaux au travers de sociétés holdings familiales. Les liens existants entre les actionnaires, bien que familiaux, ne sont pas directs.

– La société VMC, route des Forges 90120 MORVILLARS détient directement au 31 décembre 2012 : 6,0 % du capital et 7,5 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 15,27 % du capital de LISI S.A, soit au total 21,27 % du capital.
– La société FFP Invest, 75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS détient directement au 31 décembre 2012 : 5,1 % du capital et 3,2 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 13,87 % du capital de LISI S.A., soit au total 18,97 % du capital.

– La société CIKO, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE a pour seule activité, la détention de titres LISI et CID. Elle détient directement au 31 décembre 2012 : 0,2 % du capital et 0,3 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 16,56 % du capital de LISI S.A., soit au total 16,76 % du capital.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, ou de concert 3 % au plus du capital ou des droits de vote.

Le pourcentage de capital détenu par le personnel n'est pas significatif (1,4 % du capital).

1.3.1.2 Pacte d'actionnaires - actions de concert

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires au niveau de la société LISI S.A., et aucun actionnaire (autre que ceux indiqués dans le tableau ci-dessus) n'a déclaré de franchissement de seuil compris entre 3 % et 5 % comme le prévoient les statuts.

A la connaissance de la société LISI, il n'existe, au jour de la rédaction du présent document, aucune action de concert au sens des articles L233-10 et L233-11 du code de commerce.

1.3.1.3 Nantissement

La Société LISI S.A. n'a pas été informée du nantissement d'actions par des actionnaires inscrits au nominatif pur.

1.3.1.4 Engagements collectifs de conservation

Pacte « Dutreil » (article 885 I bis du CGI) concernant les titres LISI S.A.

Dans le cadre de l'article 885 I bis du Code Général des Impôts (« CGI »), un engagement de conservation de titres a été souscrit pour une durée de deux ans et un jour à compter du 17 décembre 2010 par la Compagnie Industrielle de Delle (« CID »), M. Gilles KOHLER, M. Jean- Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD. Cet engagement est reconduit par tacite reconduction d'une année sur l'autre à compter du 19 décembre 2012. Cet engagement porte sur 5 929 125 actions et sur 11 857 849 droits de vote LISI S.A., répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CID	5 928 724	55,0 %	11 857 448	69,60 %
M. Gilles KOHLER	200	0,00 %	200	0,00 %
M. Jean-Philippe KOHLER	1	0,00 %	1	0,00 %
M. Emmanuel VIELLARD	200	0,00 %	200	0,00 %
Total	**5 929 125**	**55,0 %**	**11 857 849**	**69,60 %**

Afin de pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal en matière d'Impôt de Solidarité sur la Fortune, la Compagnie Industrielle de Delle, M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD se sont individuellement engagés à conserver leurs actions LISI S.A. pendant une durée de quatre ans, à l'issue de la période de conservation de deux ans prévue par l'engagement collectif.

Pacte « Jacob » (article 787 B du CGI) concernant les titres LISI S.A.

Dans le cadre de l'article 787 B du Code Général des Impôts (« CGI »), un engagement de conservation de titres a été souscrit à compter du 17 décembre 2010 pour une durée de deux ans et un jour par la Compagnie Industrielle de Delle (« CID »), M. Gilles KOHLER, M. Jean- Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD. Cet engagement porte sur 5 929 125 actions et sur 11 857 849 droits de vote LISI S.A., répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CID	5 928 724	55,0 %	11 857 448	69,60 %
M. Gilles KOHLER	200	0,00 %	200	0,00 %
M. Jean-Philippe KOHLER	1	0,00 %	1	0,00 %
M. Emmanuel VIELLARD	200	0,00 %	200	0,00 %
Total	**5 929 125**	**55,0 %**	**11 857 849**	**69,60 %**

Afin de pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal en matière de droits de succession et de donation, la Compagnie Industrielle de Delle, M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD se sont individuellement engagés à conserver leurs actions LISI S.A. pendant une durée de quatre ans. A l'issue de la période de conservation de deux

ans, l'engagement sera renouvelable par tacite prorogation par période d'une année, année après année, prévue par l'engagement collectif.

A la date du présent document, ces engagements pris au titre de l'article 885 I bis et de l'article 787 B du CGI ont été respectés.

Il est également précisé que la participation de CIKO dans CID, est de 48 013 actions sur un total de 159 495 au 31 décembre 2012.

1.3.2 Actionnariat de la Société LISI S.A.

La dernière analyse TPI (« Titre au porteur identifiable ») réalisée au 31 janvier 2008 a permis d'identifier 2 343 actionnaires sur le flottant qui représentait environ 32 % du nombre total des actions. A cette date, la répartition était la suivante :

- investisseurs institutionnels français : 137 détenant 11,7 % du capital,
- investisseurs institutionnels internationaux : 111 détenant 15,7 % du capital,
- actionnaires individuels français et internationaux : 2 095 détenant 2,6 % du capital.

1.3.3 Actions auto-détenues par la Société LISI S.A.

A la date du 31 décembre 2012, la société LISI S.A. détenait 314 980 de ses propres actions, soit 2,9 % du capital. Aucune annulation d'action n'a été effectuée.

1.4 RELATIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES FILIALES

La société LISI S.A. exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère son portefeuille de participations, le financement de ces opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, de taux et de liquidité. Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe, et cela dans le cadre de convention de trésorerie. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché plus marge.

En France, elle est la société mère du régime d'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale prévoit expressément que les gains d'impôts sont conservés par la société mère, sans indemnisation en cas de sortie du périmètre.

La société LISI S.A. met à disposition de ses filiales un certain nombre de services et de compétences relatives à des fonctions centrales qui sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances, l'assistance dans le domaine des ressources humaines, de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Une rémunération normale est servie par les trois divisions à la société LISI S.A. pour l'exécution des prestations sur la base des charges d'exploitation de l'exercice coefficientées, ces refacturations étant ventilées au prorata de la valeur ajoutée des divisions.

Les éléments avec les parties liées sont les suivants :

(en milliers d'€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Provisions sur titres de participation		-
Créances rattachées à des participations	10 500	-
Créances clients et comptes rattachés	2 430	-
Avances de trésorerie aux filiales	174 495	-
Compte courant intégration fiscale	8 018	-
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	122 184	-
Compte courant intégration fiscale	590	-
Clients créditeurs	-	-
Fournisseurs	138	-
Autres dettes	-	-
COMPTE DE RESULTAT :		
Services reçus	-	-
Maintenance informatique	17	-
Intérêts des comptes courants des filiales	788	-
Chiffre d'affaires avec les filiales	6 832	-
Refacturations diverses	1 587	-
Produits des prêts et comptes courants des filiales	2 049	-
Produits de participation	13 003	-
Reprise de provisions sur titres de participation	-	-

Parmi les postes intra-groupe significatifs, figurent :

• A l'actif :

- les créances rattachées à des participations : la société LISI S.A. a avancé sous forme de prêt moyen terme la somme de 25 M€ à sa filiale LISI AUTOMOTIVE. Un prêt de 10 M€ conclu le 15 juillet 2005 pour une durée de 7 ans, amortissable à compter du 15 juillet 2011 pour un remboursement total le 1er avril 2016, lui a permis de financer partiellement l'acquisition en juillet 2005 du groupe allemand KNIPPING. Un prêt de 10 M€ a été conclu en avril 2008 pour une durée de 7 ans, amortissable, avec un différé de 2 ans pour faire face à son besoin croissant en fonds de roulement. Le capital restant dû au 31 décembre 2012 est de 4 M€.

- les avances de trésorerie aux filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,

- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les créances d'impôts des sociétés intégrées.

• Au passif :

- les remontées de trésorerie effectuées par les filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,

- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les dettes d'impôts des sociétés intégrées.

• Au compte de résultat :

- les facturations de prestations et de management fees de LISI S.A. à ses différentes filiales,

- les dividendes perçus par LISI S.A. au titre de l'exercice 2012.

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché, et prennent notamment en compte les coûts effectivement supportés pour refacturation.

1.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2012 dans les comptes de la société LISI S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

Les honoraires relatifs aux prestations de nature fiscale concernant les sociétés françaises ou étrangères, effectuées par le CMS Bureau Francis LEFEBVRE ou d'autres prestataires ne figurent pas dans le tableau ci-dessous :

	Ernst & Young		Exco Cap Audit		Auditeurs Etrangers		Sécafi Alpha [1]	
	Montant		Montant		Montant		Montant	
(en milliers d'€)	**N**	**N-1**	**N**	**N-1**	**N**	**N-1**	**N**	**N-1**
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Holding	77	76	23	20				
- Filiales intégrées globalement	744	512	250	148	6	65		
Autres diligences et prestations								
- Holding	18							18
- Filiales intégrées globalement	12		24	23	40	24	118	111
Sous-total	**852**	**588**	**296**	**191**	**46**	**89**	**118**	**129**
Autres prestations rendus par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal et social					4	127		
Prestations diverses					11			
Sous-total					**15**	**127**		
TOTAL	**852**	**588**	**296**	**191**	**61**	**216**	**118**	**129**

(1) Comité de groupe.

2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LISI est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise au droit français, en particulier aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à un certain nombre de dispositions de la partie réglementaire du Code de commerce. La société a mis en place des mesures visant à se conformer aux recommandations de place concernant les principes de gouvernement d'entreprise (voir notamment le rapport du Président du Conseil d'Administration).

Le Groupe LISI est adhérant au code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF et respecte ses différentes préconisations. Cette adhésion a été validée par le conseil d'administration.

2.1 MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de sa séance du 1er mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a arrêté les termes d'une Charte de gouvernement d'entreprise qui expose les règles de conduite applicables à tous les membres et participants du présent Conseil. Cette Charte est un document exclusivement interne qui ne peut avoir pour effet de se substituer aux statuts ni aux dispositions relevant du droit des sociétés commerciales.

Les missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de LISI S.A. est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et à qui s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

En exerçant ses prérogatives légales, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

D'une manière générale, le Conseil d'Administration remplit 5 missions principales :

1. il arrête la stratégie de l'entreprise,
2. il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et choisit le mode d'organisation approprié (dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général ou cumul de ces fonctions),
3. il contrôle la gestion de la société,
4. il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes,
5. il valide les principales acquisitions ou cessions d'actifs présentées par les mandataires sociaux, notamment sur leur concordance avec le plan stratégique ainsi que leur valorisation.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Conseil d'Administration veillera que sa composition comme l'organisation de ses travaux soient représentatives de la structure de l'actionnariat de LISI S.A.

Il peut décider de la création de Comités chargés d'étudier les questions qu'il soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des Comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

La déontologie de l'Administrateur

Chaque administrateur doit se considérer comme le représentant de l'ensemble des actionnaires et se comporter comme tel dans l'exercice de ses fonctions.

Lors de sa séance du 1er mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a jugé bon de ne pas établir de différenciation entre les administrateurs, qu'ils soient mandataires sociaux ou non, administrateurs d'une société mère ou non, directement ou indirectement liés à la société ou à ses filiales par un lien économique ou non. Le Conseil considère en effet que le choix d'un de ses membres est fondé sur la seule compétence de celui-ci et sur son apport actif à ses travaux.

Avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur s'assurera qu'il a pris connaissance des obligations générales et particulières attachées au mandat d'administrateur. Les statuts de LISI S.A. et la présente Charte lui seront remis préalablement à son entrée en fonction. L'acceptation du mandat d'administrateur entraîne l'adhésion à cette Charte.

Chaque membre du Conseil d'Administration consacre à la préparation des séances du Conseil, ainsi que celles des Comités auxquels le cas échéant il siège, le temps nécessaire à l'examen des dossiers qui lui ont été adressés. Il peut demander au Président tout complément d'informations dont il estime avoir besoin pour accomplir sa mission.

L'administrateur doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil ou des Comités auxquels il appartient. Un calendrier prévisionnel des réunions du Conseil est établi chaque fin d'année pour l'année suivante.

L'administrateur fera part au Conseil d'Administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, avec LISI S.A. Il s'abstient de participer au vote de la délibération correspondante.

La participation directe ou indirecte d'un membre du Conseil d'Administration à une opération à laquelle LISI S.A. est directement intéressée ou dont il a connaissance en tant que membre du Conseil, doit être portée à la connaissance du Conseil préalablement à son dénouement.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration
Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou, à défaut, par l'un des Vice-présidents qu'il a désigné.

Sauf cas exceptionnel, la convocation aux réunions se fera par écrit et sera envoyée aux membres du Conseil dans un délai de deux semaines précédant celles-ci. Seront joints à cette convocation les documents relatifs aux sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion qui permettront aux membres du Conseil de porter un jugement fondé sur leurs enjeux.

Les membres du Conseil d'Administration ont le droit de se faire représenter par un de leur collègue au moyen d'un pouvoir écrit. Un membre du Conseil d'Administration ne peut représenter qu'une seule personne au cours d'une même réunion.

Pour la validité des délibérations du Conseil d'Administration, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié du total des membres.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Pour une bonne pratique de gouvernement d'entreprise, le Conseil procèdera une fois par an à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement. Il vérifiera en particulier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale
Le Conseil d'Administration représente l'ensemble des actionnaires. Il répond collectivement de l'exercice de ses missions devant l'Assemblée Générale envers laquelle il assume les responsabilités légales essentielles.

Les opérations d'importance véritablement stratégique telles que les décisions d'acquisition ou de cession, les investissements de croissance organique ou encore les opérations de restructuration interne présentant un caractère significatif doivent être examinées par le Conseil d'Administration pour approbation.

Les obligations des Administrateurs
Chaque membre du Conseil d'Administration détient en son nom propre et pendant la durée de son mandat le nombre minimal d'une action LISI.

Les administrateurs, que ce soit à titre personnel ou par personne interposée, s'abstiendront d'effectuer des opérations sur les titres de la société LISI S.A., y compris les dérivés, dans la mesure où ils disposent de par leurs fonctions d'informations non encore rendues publiques et qui pourraient influencer la valorisation du titre en bourse.

2.2 LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors du Conseil d'Administration du 30 août 2006, le règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté.

En sus de la Charte de gouvernement d'entreprise indiquée ci-avant, le règlement intérieur prévoit :

Réunion du Conseil :

Lorsque les installations techniques de la salle de réunion du Conseil le permettront, seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participeront à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence et/ou de conférence téléphonique conformes aux dispositions réglementaires.

Cette dernière disposition ne sera pas applicable pour les décisions suivantes : nomination ou révocation du Président, nomination ou révocation du Directeur Général, nomination ou révocation des Directeurs Généraux Délégués, établissement et arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés et du rapport de gestion.

Les convocations, qui sont transmises soit par le Président, soit par le Secrétaire du Conseil, sont faites par lettre, télécopie, courrier électronique ou verbalement.

2.3 LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- de fixer les règles de rémunérations globales (salaires fixes et primes variables de toute nature) et de contrôler l'application annuelle de ces règles :

a) des membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ;

b) des Directeurs Généraux des divisions de LISI S.A. ;

- de conseiller le Président-Directeur Général de LISI S.A. dans la politique de rémunération des cadres dirigeants de chaque

filiale du Groupe. A ce titre, le Comité des Rémunérations soumet au Conseil toute proposition destinée à la motivation et à l'intéressement des cadres dirigeants du Groupe, en particulier concernant la politique de la société en matière de rémunération en actions, leurs modalités et leurs conditions d'attribution.

Il présente également ses recommandations en matière de montant et barème de répartition des jetons de présence alloués aux administrateurs et aux membres des Comités du Conseil.

Le Comité des Rémunérations se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Thierry PEUGEOT et Patrick DAHER. La présidence est assurée par Madame Lise NOBRE.

Les membres mandataires sociaux ne prennent pas part au vote lorsque le Comité délibère sur leurs propres rémunérations ou sur des systèmes d'intéressement dont ils pourraient bénéficier le cas échéant.

Le Comité se réunit au minimum deux fois par an. Ses travaux font l'objet d'un compte-rendu écrit qui permet au Conseil d'être pleinement informé, facilitant ainsi les délibérations de celui-ci.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2012. Il a présenté au Conseil ses recommandations sur les points suivants :

- les rémunérations fixes pour les membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. et les Directeurs Généraux des divisions du Groupe ainsi que les règles de calcul de la part variable appelée Bonus sur Objectifs. Cette part variable dépend principalement de l'atteinte des objectifs annuels en matière de croissance, de résultat et d'endettement financier net.

2.4 LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit a pour missions principales :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise ;

- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci. A ce titre le Comité d'Audit analyse et suit la gestion des risques pour le Groupe. Il émet un avis sur le processus de contrôle des comptes, évalue l'indépendance des Commissaires aux Comptes et prend connaissance des observations des auditeurs sur les états financiers ;

- de prendre en compte l'analyse générale du risque du Groupe, de suivre les plans d'actions mis en place et leur état d'avancement. A ce titre, les comptes rendus des audits internes sont présentés au Comité d'Audit ainsi que les suivis et actions correctives.

Le Comité d'Audit a tous pouvoirs pour émettre au Conseil d'Administration les recommandations d'amélioration du contrôle interne du Groupe.

Le Comité d'Audit pilote la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et soumet au Conseil le résultat de cette sélection. Lors de l'échéance de leur mandat, la sélection ou le renouvellement des Commissaires aux Comptes doivent être précédés, sur décision du Conseil, d'un appel d'offres supervisé par le Comité d'Audit. Le Comité se fait communiquer les honoraires versés par la société et son Groupe au cabinet et au réseau des commissaires et s'assure que leur montant et la part qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires du cabinet et du réseau ne sont pas de nature à porter atteinte à leur indépendance.

Le Comité d'Audit se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Messieurs Eric ANDRE, Christophe VIELLARD, et Christian PEUGEOT. La présidence est assurée par Monsieur Eric ANDRE.

Il se réunit préalablement aux séances du Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels ou semestriels.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués afin de participer à cette réunion préparatoire.

L'examen des comptes par le Comité d'Audit doit être accompagné d'une note des Commissaires aux Comptes soulignant les points essentiels non seulement des résultats, mais aussi des options comptables retenues ainsi que d'une note de la société décrivant son exposition aux risques et ses engagements hors bilan significatifs.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2012. Il a entendu les Commissaires aux Comptes sur la réalisation de leur mission et a reçu une information de la Direction Générale de la société sur les procédures internes. Les informations relatives au périmètre de consolidation, aux risques hors bilan décrits en annexe aux comptes consolidés ont été transmises au Comité d'Audit qui a rendu compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

2.5 LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Le Comité Stratégique se compose de 5 membres dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Gilles KOHLER, Jean- Philippe KOHLER, Emmanuel VIELLARD et Pascal LEBARD. La présidence est assurée par Monsieur Gilles KOHLER.

Le Comité s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2012.

2.6 LES MEMBRES INDÉPENDANTS ET MEMBRES LIÉS À LA SOCIÉTÉ

Conformément aux principes préconisés par le Code AFEP / MEDEF, les administrateurs du Groupe LISI S.A. sont qualifiés d'administrateurs indépendants lorsque leur statut répond aux six critères suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,

- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,

- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement : significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité,

- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,

- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,

- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Concrètement, occupent un poste d'administrateur indépendant, les personnes qui ne sont pas liées directement ou indirectement aux actionnaires de référence que sont les sociétés CIKO, FFP Invest et VIELLARD MIGEON & CIE (détail au paragraphe 2.8.1 du présent document).

2.7 LES SALARIÉS

2.7.1 Effectifs

2.7.1.1 Effectifs inscrits fin de période par catégorie

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par catégorie :

	2012	2011	Écart N/N-1
Cadres	802	761	5,4%
Agents de maîtrise	747	822	-9,1%
Employés et ouvriers	7 360	6 929	6,2%
Total	**8 909**	**8 512**	**4,7%**

2.7.1.2 Effectifs inscrits fin de période par division

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par activité :

	2011	2010	Écart N/N-1
LISI AEROSPACE	5 205	4 677	11,3%
LISI MEDICAL	475	508	-6,5%
LISI AUTOMOTIVE	3 213	3 312	-3,0%
Holding	16	15	6,7%
Total	**8 909**	**8 512**	**4,7%**
Intérimaires inscrits	563	627	-10,2%

2.7.1.3 Répartition géographique des effectifs

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs par zone géographique :

	2011	en %	2010	en %
France	4 840	54%	4 727	56%
Europe (hors France)	1 640	18%	1 638	19%
Continent Nord Américain	1 457	16%	1 312	15%
Afrique	260	3%	205	2%
Asie	712	8%	630	7%
Total	**8 909**	**100%**	**8 512**	**100%**

2.7.1.4 Turnover consolidé 2012

ETPMP*	Départs volontaires	Taux de turnover
9 245	321	3,47 %

* Equivalent temps plein moyen payé.

2.7.2 Participation, intéressement et rémunération en actions

2.7.2.1 Intéressement du personnel

a) Participation et contrat d'intéressement

Participation

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des trois derniers exercices sont les suivantes (en millions d'euros) :

2012	2011	2010
5,1	3,9	1,0

Contrat d'intéressement
La plupart des sociétés du Groupe ont un système d'intéressement qui permet d'associer les salariés aux performances de l'entreprise. Les modalités de calcul reposent sur des critères propres à chaque entité.

b) Plan d'épargne Groupe (PEG)
Le Groupe LISI a créé pour les sociétés françaises en 2001, un plan d'épargne Groupe « LISI en actions ». Ce plan a permis pour les années 2001, 2004, 2006 et 2010 de participer à des augmentations de capital réservées aux salariés pour des montants respectifs de 1,47 M€, 0,8 M€, 1,18 M€ et 0,9 M€.

Pour les autres années, le PEG a été reconduit sous forme de rachat d'actions.

Les versements volontaires des salariés, la participation et l'intéressement sont abondés par l'entreprise selon un barème.

Les avantages consentis aux salariés au titre du plan d'épargne Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à la norme IFRS 2.

Au 31 décembre 2012, le PEG « LISI en actions » composé exclusivement d'actions LISI détient 152 500 titres et compte 1 515 porteurs de parts.

En 2012 le PEG a été reconduit sous forme de rachat d'actions.

c) Actionnariat des salariés
Le pourcentage de capital détenu par les salariés du Groupe est de 1,4 % au 31 décembre 2012.

2.7.2.2 Rémunération en actions

a) Plans d'attribution d'actions gratuites
Afin de récompenser certains collaborateurs qui ont réalisé la majeure partie de leur carrière au sein du Groupe LISI, et qui ont participé activement à son développement, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 octobre 2012, agissant sur autorisation de l'Assemblée du Groupe. Le plan prévoit que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

b) Plans d'actions sous conditions de performance
Plan de 2010 :
Le 28 juillet 2010, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2011 de deux critères, à savoir l'EBIT consolidé supérieur à 6 % du chiffre d'affaires consolidé et le chiffre d'affaires consolidé supérieur à 800 M€. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 60 900 actions existantes et concerne 123 collaborateurs en France. Pour que le nombre soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que les indicateurs de performance soient pleinement respectés. Dans le cas où les objectifs de performance ne sont pas atteints, le nombre d'actions sera réduit proportionnellement. Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :
1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

59 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

Le Conseil d'Administration en date du 15 février 2012 a constaté que les objectifs de performance n'ont été atteint que partiellement, par conséquent seuls 85 % des actions ou bonus ont été effectivement attribués.

Plan de 2011 :
Le 26 octobre 2011, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2013 d'un critère, à savoir l'Actif Net Réévalué (ANR) au moins égal à 900 M€. Si l'ANR se situe entre 900 M€ et 1 275 M€ les actions seraient attribuées pour partie. Si l'ANR se situe au-delà de 1 275 M€, les actions seraient attribuées en totalité. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 48 150 actions et concerne 143 collaborateurs en France.
Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :
1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.

2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

69 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

Plan de 2012 :

Le 24 octobre 2012, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2014 d'un critère, à savoir l'Actif Net Réévalué (ANR) au moins égal à 900 M€. Si l'ANR se situe entre 900 M€ et 1 220 M€ les actions seraient attribuées partiellement. Si l'ANR est supérieur à 1 220 M€ les actions seraient attribuées en totalité. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 52 550 actions et concerne 156 collaborateurs en France.

Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :

1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

52 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

c) Informations relatives aux options d'achats d'actions et d'attributions d'actions sous conditions de performance au 31 décembre 2012.

Le tableau ci-dessous expose les informations relatives aux options d'achats d'actions et aux d'actions sous conditions de performance en circulation au 31 décembre 2012 :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré des options en €
Options en circulation en début de période	104 100	
Options attribuées au cours de la période	52 850	
Options annulées au cours de la période	(12 915)	
Options exercées au cours de la période	(47 185)	37,32
Options échues au cours de la période		
Options en circulation en fin de période	96 850	

Le tableau ci-dessous expose la ventilation par date d'attribution des options en circulation au 31 décembre 2012 :

Date d'attribution des options	Prix d'exercice en €	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2012	Durée de vie contractuelle résiduelle
28/07/11	Néant	44 200	26/02/14
24/10/12	Néant	52 350	Fevrier 2015
24/10/12	Néant	300	Fevrier 2015
Total		**96 850**	

d) Plans en cours au 31 décembre 2012 :

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Catégorie N° de plan	Nombre d'options attribuées	Dont mandataires sociaux	Dont membres du Comité de Direction	Dont 10 premiers salariés	Nombre de bénéficiaires résiduel	Période d'exercice	Prix de souscription ou d'achat	Options levées au 01/01/2012	Options levées en 2012	Options annulées	Options restantes au 31/12/2012
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2010	G Plan n° 7	60 900	2 600	8 750	8 750	0	28.07.2012 28.07.2014	Néant	0	46 585	14 315	0
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2010	G Plan n° 7 bis	600	0	0	600	0	28.07.2012 28.07.2014	Néant	0	600	0	0
Autorisation du 29.04.2009												
26.10.2011	G Plan n° 8	48 150	3 450	7 800	7 800	134	26.02.2014 26.02.2016	Néant	0	0	3 950	44 200
Autorisation du 26.04.2012												
24.10.2012	G Plan n° 9	52 550	3 750	8 000	8 000	155	*	Néant	0	0	200	52 350
24.10.2012	G Plan n°9 bis	300	0	0	300	1	*	Néant	0	0	0	300

* Début à la date du conseil d'administration qui entérine les résultats 2014 (février 2015) - fin 2 ans après.

A = achat
G = gratuite

2.8 LES ORGANES D'ADMINISTRATION

2.8.1 Composition du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration du Groupe est composé de 10 membres, dont quatre sont indépendants conformément aux critères spécifiés par le Code AFEP / MEDEF.

		Administrateur indépendant	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Conseil d'Administration				
Président du Conseil d'Administration	Gilles KOHLER		1985	AGO 2015 [4]
Membres du Conseil d'Administration :	Emmanuel VIELLARD		2000	AGO 2013 [2]
	Eric ANDRE	X	2002	AGO 2014 [3]
	Lise NOBRE	X	2008	AGO 2014 [3]
	Christian PEUGEOT		2003	AGO 2013 [2]
	Patrick DAHER	X	2008	AGO 2015 [4]
	Pascal LEBARD	X	2005	AGO 2017 [1]
	Compagnie Industrielle de Delle représentée par Thierry PEUGEOT		1977	AGO 2013 [2]
	SAS CIKO représentée par Jean-Philippe KOHLER		2002	AGO 2015 [4]
	VIELLARD MIGEON & Cie représentée par Christophe VIELLARD		2000	AGO 2015 [4]
Secrétaire du Conseil d'Administration	Maître Olivier PERRET (Fiscalité sociétés)			
Comité d'Audit				
Membres du Comité d'Audit :	Eric ANDRE			
	Christophe VIELLARD			
	Christian PEUGEOT			
Comité des Rémunérations				
Membres du Comité des Rémunérations :	Lise NOBRE			
	Thierry PEUGEOT			
	Patrick DAHER			
Comité Stratégique				
Membres du Comité Stratégique :	Gilles KOHLER			
	Jean-Philippe KOHLER			
	Emmanuel VIELLARD			
	Pascal LEBARD			
	Lise NOBRE			

[1] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
[2] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
[3] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
[4] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.8.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration

2.8.2.1 Les membres du Conseil d'Administration

Gilles KOHLER, 59 ans, Président-Directeur Général de LISI.

Il préside le Conseil d'Administration et assiste au Comité Stratégique.

Gilles KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Président de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Président de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Président de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Président de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE CREUZET SAS,
- Membre du comité de direction de CREUZET AERONAUTIQUE SAS,
- Membre du comité de direction de INDRAERO SIREN SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Industrielle de Delle.

Emmanuel VIELLARD, 49 ans, Vice-Président Directeur Général Délégué de LISI.

Il participe au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Emmanuel VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Président de LISI AEROSPACE SAS,
- Président de LISI AEROSPACE CREUZET SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de CREUZET AERONAUTIQUE SAS,
- Membre du comité de direction de INDRAERO SIREN SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Président de Financière VIELLARD SAS,
- Directeur Général de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Président du Conseil d'Administration de FSH WELDING GROUP,
- Membre du comité de direction de VMC PECHE SAS,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de FSH WELDING India (Inde)
- Président de RAPALA-VMC OYJ (Finlande)
- représentant permanent de VMC au comité de direction de :
  - Ets REBOUD ROCHE SAS
  - SELECTARC Industries SAS,
  - FP SOUDAGE SAS
  - FSH WELDING France SAS
  - De PRUINES Industries SAS
- Juge au Tribunal de Commerce de Belfort et Président de la chambre des sanctions,

Eric ANDRE, 64 ans, Administrateur de LISI.

Il participe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Eric ANDRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Administrateur de TIPIAK S.A.

Christian PEUGEOT, 59 ans, Administrateur de LISI.
Il participe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit

Christian PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Vice Président et Directeur Général Délégué des Etablissements PEUGEOT Frères,

- Administrateur de FFP ,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Vice Président du Football Club de Sochaux-Montbéliard,
- Représentant permanent FFP au Conseil d'Administration de SEB,
- Mandataire de la gérance de Peugeot Média Production.
- Gérant de la Société BP GESTION,
- Gérant de la Société RP INVESTISSEMENTS,
- Gérant de la Société SC LAROCHE.

Pascal LEBARD, 50 ans, Administrateur de LISI.
Il participe au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Pascal LEBARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Administrateur - Directeur Général de SEQUANA,
- Président de Arjowiggins SAS,
- Président de Antalis International SAS,
- Président de DLMD SAS,
- Président de Pascal Lebard Invest SAS,
- Président de Boccafin SAS,
- Président de Antalis Asia Pacific Pte Ltd (Singapour),
- Président de AW Trading (Shanghaï) Co Ltd,
- Administrateur de Arjowiggins HKK 1 Ltd (Hong Kong),
- Administrateur de Arjowiggins HKK 3 Ltd (Hong Kong),
- Administrateur de Greysac SAS,
- Administrateur de Club Méditerranée,
- Administrateur de Permal Group Ltd (Grande-Bretagne).
- Membre du Conseil de Surveillance de Eurazeo PME
- Membre du Conseil de Surveillance de CEPI (Confederation of European Paper Industries)

Thierry PEUGEOT, 55 ans, Représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil de LISI.
Il participe au Conseil d'Administration et au Comité des Rémunérations.

Thierry PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Président du Conseil de Surveillance de PEUGEOT SA,
- Vice-Président des Ets PEUGEOT Frères et Directeur Général Délégué,
- Administrateur de FFP,
- Administrateur de la Société Anonyme de Participations,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de FAURECIA,
- Administrateur de L'Air Liquide S.A.,
- Administrateur des Immeubles et Participations de l'Est.
- Administrateur de GEFCO.

Jean-Philippe KOHLER, 52 ans, Représentant permanent de CIKO au Conseil de LISI.
Il participe au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Jean-Philippe KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE CREUZET SAS,
- Membre du comité de direction de CREUZET AERONAUTIQUE SAS,
- Membre du comité de direction de INDRAERO SIREN SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Directeur Général de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Président de CIKO SAS,
- Administrateur de la Société Immeubles de Franche-Comté.

Christophe VIELLARD, 71 ans, Représentant permanent de VIELLARD MIGEON & CIE au Conseil de LISI.

Il participe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.
Christophe VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
- Président du Conseil d'Administration de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Membre du comité de direction de Financière VIELLARD SAS,

• Membre du comité de direction d'Ets REBOUD ROCHE SAS,
• Membre du comité de direction de SELECTARC Industries SAS,
• Membre du comité de direction de FP SOUDAGE SAS,
• Membre du comité de direction de FSH WELDING France SAS,
• Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
• Administrateur de RAPALA-VMC OYJ (Finlande),
• Administrateur de FSH WELDING GROUP,
• Gérant du Groupement Forestier des Lomonts.

Patrick DAHER, 63 ans, Administrateur de LISI.

Il participe au Conseil d'Administration et au Comité des rémunérations.

Patrick DAHER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
• Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
• Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Compagnie DAHER,
• Administrateur et Directeur Général de SOGEMARCO-DAHER,
• Président de DAHER MTS,
• Administrateur du CREDIT DU NORD,
• Administrateur délégué de DAHER INTERNATIONAL DEVELOPMENT,
• Président du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Marseille.

Lise NOBRE, 47 ans, Administrateur de LISI.
Elle assiste au Conseil d'Administration, au Comité des Rémunérations et au Comité Stratégique.

Lise NOBRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :
• Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :
• Membre du conseil de surveillance de VIRGIN STORES
• Membre du conseil de surveillance de Groupe Partouche SA
• Gérant et member of the Board of managers de GP LUX INVESTISSEMENTS SARL
• Représentante de Butler Capital Partners au conseil d'administration de l'ADIT
• Directrice générale déléguée de DOC SA
• Membre du conseil d'administration de Butler SafeTechnologies Suisse
• Gérante de la SARL Lumen Equity.

2.8.2.2 Liens familiaux
Les seuls liens directs de parenté existant entre les personnes énumérées ci-dessus sont les suivants :
Gilles KOHLER et Jean-Philippe KOHLER sont frères.

2.8.2.3 Absence de conflits d'intérêts
À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre la société LISI S.A. et les membres du Conseil d'Administration tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations. Le règlement intérieur du Conseil prévoit expressément, le cas échéant, la situation de conflit d'intérêt : « Les membres du Conseil d'Administration ont pour devoir de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentielle, actuelle ou à venir, dans laquelle ils sont ou seront susceptibles de se trouver. Lorsque le Conseil d'Administration délibère sur un sujet concernant directement ou indirectement un de ses membres, le membre concerné est invité à quitter, le temps des débats et, le cas échéant, du vote, la réunion du Conseil ».

2.8.2.4 Absence de condamnation pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique
A la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :
– aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration,
– aucun des membres du Conseil d'Administration n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,
– et aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration de la société par des autorités statutaires ou réglementaires.

2.9 LES RÉMUNÉRATIONS ET INTÉRÊTS DES MANDATAIRES SOCIAUX

2.9.1 Jetons de présence
L'Assemblée Générale des actionnaires, tenue le 26 avril 2012, a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 220 000 euros à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2012.

Les travaux des administrateurs sont rémunérés par les jetons de présence aux séances du Conseil d'Administration et des Comités auxquels ils siègent. Les jetons de présence versés à chaque administrateur s'élèvent à 3 000 euros par Conseil et par Comité et dépendent de l'assiduité des bénéficiaires aux réunions. Pour l'exercice 2012, les jetons de présence versés aux administrateurs se sont élevés à 75 000 € et le taux de participation a été de 83 %.

Le tableau ci-dessous récapitule les jetons de présence versés aux administrateurs :

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2011 par LISI S.A. (en euros)	Jetons de présence versés en 2012 par LISI S.A. (en euros)
Gilles KOHLER	7 500	6 000
Emmanuel VIELLARD	7 500	6 000
Christian PEUGEOT	2 500	3 000
Christophe VIELLARD	8 750	9 000
Jean-Philippe KOHLER	7 500	6 000
Thierry PEUGEOT	7 500	12 000
Pascal LEBARD	7 500	6 000
Eric ANDRE	10 000	9 000
Patrick DAHER	7 500	12 000
Lise NOBRE	10 000	6 000
Total	**76 250**	**75 000**

2.9.2 Actions détenues par les mandataires sociaux

Conformément aux statuts de la Société, le nombre minimal d'actions LISI que doit détenir chaque administrateur est d'une action.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'actions détenues par les mandataires sociaux au 31 décembre 2012 :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions LISI détenues directement	Nombre d'actions LISI détenues indirectement
Gilles KOHLER	13 820	
Emmanuel VIELLARD	9 630	
Christian PEUGEOT	1	
Christophe VIELLARD (représentant permanent de VMC)		640 675
Jean-Philippe KOHLER (représentant permanent de CIKO)	9 493	21 153
Thierry PEUGEOT (représentant permanent de CID)	25	5 928 724
Pascal LEBARD	10	
Eric ANDRE	5	
Patrick DAHER	10	
Lise NOBRE	20	
Total	**33 014**	**6 590 552**

2.9.3 Rémunérations des dirigeants

	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
Dirigeants Mandataires Sociaux	**Oui**	**Non**	**Oui**	**Non**	**Oui**	**Non**	**Oui**	**Non**
Gilles KOHLER								
Fonction : Président Directeur Général		X		X		X		X
Date de début de mandat : 1985								
Date de fin de mandat : 2015								
Emmanuel VIELLARD								
Fonction : Vice-Président Directeur Général Délégué		X		X		X		X
Date de début de mandat : 2000								
Date de fin de mandat : 2013								

Les conditions de rémunération du Président-Directeur Général et du Vice-Président sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

En 2012 la partie variable de la rémunération des dirigeants est plafonnée à 65 % de la rémunération fixe. La clé de répartition des critères retenus pour la détermination de la partie variable est la suivante :

- niveau de marge opérationnelle représentant 20 % de la rémunération fixe,
- taux de Free Cash Flow (excédent de trésorerie d'exploitation) représentant 20 % de la rémunération fixe,
- partie laissée à l'appréciation du Comité des Rémunérations représentant 25 % de la rémunération fixe.

Les tableaux de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social de la société LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER **Président Directeur Général de LISI S.A.**	**2012**	**2011**
Rémunérations dues au titre de l'exercice	461 449	407 785
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	117 230	88 813
Total	**578 679**	**496 597**

* Valorisation au cours de clôture du 31 décembre 2011, soit 50,75 € et 31/12/2012 : 61,70 €.

Emmanuel VIELLARD **Vice-Président Directeur Général de LISI S.A.**	**2012**	**2011**
Rémunérations dues au titre de l'exercice	429 747	366 412
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	114 145	86 275
Total	**543 892**	**452 687**

* Valorisation au cours de clôture du 31 décembre 2011, soit 50,75 € et 31/12/2012 : 61,70 €.

Les tableaux récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER **Président Directeur Général de LISI S.A.**	**Montants au titre de l'exercice 2012**		**Montants au titre de l'exercice 2011**	
	dus	**versés**	**dus**	**versés**
Rémunération fixe	308 828	305 048	287 664	286 139
Rémunération variable	135 000	135 000	135 000	100 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	15 000	6 000	7 500	7 500
Avantages en nature *	2 621	2 621	2 621	2 621
Total	**461 449**	**448 669**	**432 785**	**396 260**

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

Emmanuel VIELLARD **Vice-Président Directeur Général de LISI S.A.**	**Montants au titre de l'exercice 2012**		**Montants au titre de l'exercice 2011**	
	dus	**versés**	**dus**	**versés**
Rémunération fixe	286 276	277 282	254 941	253 711
Rémunération variable	125 000	124 450	117 700	89 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	15 000	6 000	7 500	7 500
Avantages en nature *	3 471	3 471	3 471	3 471
Total	**429 747**	**411 203**	**383 612**	**353 682**

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

La société LISI S.A. ne s'est pas engagée au bénéfice de ces mandataires sociaux au versement d'éléments de rémunérations, d'indemnités ou d'avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions des dits mandataires.

2.9.4 Avantages en nature accordés aux dirigeants

Messieurs Gilles KOHLER et Emmanuel VIELLARD ont bénéficié en 2012 d'un véhicule de fonction.

2.9.5 Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription ou d'achats d'actions durant l'exercice 2012.

2.9.6 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

En 2012, les mandataires sociaux n'ont exercé aucune option.

2.9.7 Actions sous conditions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Les plans attribués en cours au 31 décembre 2012 figurent dans le tableau suivant :

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et pour toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance minimales pour atteindre 50 % d'attribution
Gilles KOHLER Fonction : Président Directeur Général	N° 8 Date : 26/10/2011	1 750	53 988	26/02/2014	26/02/2016	Plan N° 8 ANR (actif net réévalué) au moins égal à 900 M€
	N° 9 Date : 24/10/2012	1 900	58 615			
Total		**3 650**	**112 603**			
Emmanuel VIELLARD Fonction : Vice-Président Directeur Général Délégué	N° 8 Date : 26/10/2011	1 700	22 636	26/02/2014	26/02/2016	Plan N° 9 ANR (actif net réévalué) au moins égal à 900 M€
	N° 9 Date : 24/10/2012	1 850	57 073			
Total		**3 550**	**79 708**			

2.9.8 Actions sous conditions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

En 2012, les actions de performance devenues disponibles sont les suivantes :

	N° et date d'attribution du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions
Gilles KOHLER Fonction : Président Directeur Général	N° 7 Date : 28/07/2010	1 105	28/07/2012	29/07/2014	200 actions ont été acquises au moment de l'attribution et 200 actions devront être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de la fonction de Président-Directeur Général
Total		**1 105**			
Emmanuel VIELLARD Fonction : Vice-Président Directeur Général Délégué	N° 7 Date : 28/07/2010	1 105	28/07/2012	29/07/2014	200 actions ont été acquises au moment de l'attribution et 200 actions devront être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de la fonction de Vice-Président Directeur Général
Total		**1 105**			

8

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 134

1.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration 134
1.2 Limitation des pouvoirs 134
1.3 Structure de Direction 135
1.4 Rémunérations et avantages en nature1.3 Structure de Direction 135
1.5 Procédures de contrôle interne 135

2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ LISI - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 138

3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 139

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 140

5 RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012 141

6 PROJET DE RÉSOLUTIONS 142

1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Loi de Sécurité Financière (Art. L.225-37 du Code de Commerce)

Selon les dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce sur la Sécurité Financière et les recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers, le présent rapport décrit les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, la limitation des pouvoirs confiés au Directeur Général, les principes et les règles arrêtés pour déterminer les avantages en nature accordés aux mandataires sociaux ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe.

Ce rapport a été soumis au Conseil d'Administration du 19 février 2013.

1.1 PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1.1 Organisation

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil par le Président par tout moyen et même verbalement. Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs représentant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi ; en cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante. Toutefois, les délibérations doivent être prises à la majorité des trois quarts des voix des membres présents ou représentés, pour ce qui concerne les questions suivantes :

- Calcul des dotations aux comptes d'amortissement et de provisions,
- Propositions à faire à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'affectation des résultats de l'exercice écoulé,
- Texte des résolutions à soumettre à une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires,
- Remplacement d'un administrateur décédé ou démissionnaire.

Les copies ou extraits des délibérations du Conseil d'Administration sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur Général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

1.1.2 Modalités de fonctionnement

Le Conseil se réunit à l'invitation du Président au minimum 5 fois par exercice et pour chaque décision importante. Les travaux animés par le Président font l'objet d'une démarche participative de chacun des membres et les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Les débats sont consignés dans un procès-verbal soumis à l'approbation des membres dans le mois qui suit la séance et signé à la séance suivante. Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les résolutions légales.

1.1.3 Préparation des travaux

- Avant chaque Conseil, les participants reçoivent un dossier dûment documenté - dans la mesure du possible - afin de préparer la séance dans les meilleures conditions.
- Les séances nécessitant l'approbation des comptes annuels et semestriels font l'objet d'un exposé du Comité d'Audit qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets de rémunération font l'objet d'un exposé du Comité de Rémunérations qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets stratégiques font l'objet d'une présentation du Comité Stratégique qui s'est réuni préalablement.

1.1.4 Processus de prise de décision

Toute décision significative est soumise à la ratification du Conseil selon les modalités de fonctionnement décrites au paragraphe 1.2. Par décision significative est entendu : approbation des comptes, acquisition, cession, éléments prévisionnels, rémunération des mandataires sociaux, nomination des membres des organes de direction, ou tout autre élément susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes.

1.2 LIMITATION DES POUVOIRS

Le Directeur Général également Président du Conseil est assisté du Directeur Général Délégué dans la gestion du Groupe au quotidien. Leur pouvoir respectif est limité par le privilège du Conseil d'Administration de statuer sur toutes les décisions structurantes pour le Groupe telles que décrites au paragraphe 1.1.

Le Conseil d'Administration comprend 4 administrateurs indépendants au sens du Code AFEP / MEDEF. Il existe également trois comités spécifiques : le Comité des Rémunérations, le Comité d'Audit ainsi que le Comité Stratégique chargés chacun de superviser les travaux réalisés par la Direction Générale dans ces trois domaines. Chaque comité rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

1.3 STRUCTURE DE DIRECTION

Le Président Directeur Général et le Directeur Général s'appuient sur un Comité Exécutif regroupant les directions des divisions et la direction du contrôle interne, soit au total 15 personnes. Ce Comité Exécutif se réunit tous les trimestres pour faire un point d'avancement sur les principaux chantiers du Groupe.

1.4 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE

Les principes et règles de rémunération des mandataires sociaux, exposés et validés par le Comité des Rémunérations chaque année, sont exposés au chapitre relatif à la politique de gouvernement d'entreprise.

1.5 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe LISI s'inscrivent dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise conformément aux dernières recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, et notamment en ce qui concerne son volet d'application pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs).

1.5.1 Définition du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en application dans le Groupe ont pour objet de s'assurer que :

- Les actes de gestion ou de réalisation des opérations à tous les niveaux des unités de gestion s'inscrivent au regard des orientations et des objectifs définis par la Direction Générale,
- Ces actes respectent les lois et règlements applicables et soient conformes aux valeurs érigées par les entreprises du Groupe,
- Les informations comptables et financières reflètent avec exhaustivité et sincérité la situation économique du Groupe.

Dans cette perspective, le Groupe à mis en place un processus de prévention et de détection grâce aux interventions coordonnées du Directeur de l'audit interne et des auditeurs externes (lors de la revue des dispositifs de contrôle interne au moins 1 fois par an dans toutes les divisions). Ce processus est relayé au niveau de chaque division grâce à la politique de déploiement des contrôleurs locaux.

Comme tout système de contrôle, ce dispositif de prévention n'est pas exhaustif. Par conséquent, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

1.5.2 Description de l'environnement du contrôle interne

Description générale :
L'environnement général du contrôle interne est fondé sur une organisation décentralisée au niveau de chaque division. Un Comité Exécutif mensuel est chargé d'entériner une politique générale qui doit être ensuite relayée jusqu'à l'unité élémentaire de gestion.

Le Groupe a formalisé un certain nombre de procédures synthétisées dans un manuel de contrôle interne Groupe mis à disposition des collaborateurs concernés au sein du Groupe via un site intranet. Ce manuel est complété par un manuel des procédures comptables Groupe. Enfin, le Groupe a déployé un système de reporting et d'information unifiée dans chaque division selon une procédure identique.

Les spécificités liées à l'activité du Groupe LISI nécessitent de développer des contrôles qualité pointus des processus opérationnels dans les domaines suivants :

- Production, stocks, suivi des flux,
- Qualité,
- Hygiène, sécurité et environnement,
- Personnel, paie,
- Comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie,
- Achats et investissements,
- Ventes.

Des actions de renforcement de l'efficacité de ce dispositif sont menées en continu au sein du Groupe et sont suivies sous forme de tableaux de bord périodiques.

Organes de contrôle général :
- Le Conseil d'Administration du Groupe représente l'entité supérieure de décision, le Comité Exécutif du Groupe relaie l'information au niveau des divisions qui elles-mêmes sont organisées de telle façon que des instances de direction puissent exécuter les décisions du Groupe au niveau des unités élémentaires de gestion.
- Le Comité d'Audit, qui comprend un administrateur indépendant, prend connaissance en présence des auditeurs

externes ainsi que du responsable de l'audit interne de l'environnement général de gestion et de suivi des risques lors de chaque arrêté comptable publié.

- La cellule d'audit interne comprend le responsable de l'audit interne Groupe assisté d'un auditeur. En fonction de l'importance et de la nature de la mission à exécuter, des partenaires internes ou externes au Groupe peuvent compléter l'équipe d'intervention.

- La coordination avec les auditeurs externes est particulièrement étroite afin d'orienter les contrôles dans les domaines identifiés à risque et d'obtenir une couverture dans le temps satisfaisante.

- Certaines fonctions jugées critiques sont suivies en transversal dans le Groupe : gestion financière, gestion de la trésorerie, consolidation, secrétariat juridique, couverture d'assurances, politique sécurité, politique environnementale, politique achats et gestion des ressources humaines.

Référentiel Groupe :
- Chaque division selon des valeurs communes a mis en place une charte de valeurs.

- Il existe un manuel des procédures de contrôle interne complété par un manuel des procédures comptables et de consolidation. Ces procédures sont mises à disposition de tous les acteurs concernés et périodiquement mises à jour sous une forme électronique via un portail internet dédié.

- Chaque division, puis chaque unité opérationnelle a la responsabilité de veiller au respect de ces procédures et de l'adapter au contexte de son pays.

- Sous forme de lettres de délégation, chaque responsable est averti des niveaux de responsabilité dont il a la charge.

Processus de cartographie et de suivi des risques
- Le Groupe est engagé dans un processus convergent de cartographie des risques. Cette méthodologie est maintenant déployée dans tout le Groupe et traitée jusqu'au niveau des unités élémentaires de gestion. Elle fait l'objet d'une revue complète systématique une fois par an. Les plans d'actions prioritaires des principaux risques identifiés dans chaque division sont validés dans le budget de l'année suivante.

- Le comité des risques sécurité et environnement, mis en place en 2001, identifie et répertorie les risques inhérents puis engage les actions correctives nécessaires.

Principales procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière
- Le Groupe revoit annuellement un plan stratégique pluriannuel (4-5 ans) et détermine à ce titre un plan prioritaire d'actions. Le budget de l'exercice à venir s'inscrit dans ce plan avec une perspective limitée à 12 mois. Le processus de planification fait l'objet de validations successives au niveau du Comité Exécutif du Groupe puis au niveau du Conseil d'Administration. La mesure de l'avancement de la réalisation du budget est réalisée mensuellement à tous les niveaux : unités élémentaires de gestion, B.U., divisions et Groupe.

- La consolidation mensuelle des indicateurs de gestion, du compte de résultat, du bilan et du tableau de financement permet une mesure précise dans des délais rapprochés de la date de clôture et facilite les prises de décision.

- Le processus achats et investissements s'inscrit également dans la démarche stratégique et budgétaire. Tout engagement d'achats ou d'investissements qui dévie des autorisations budgétaires fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié.

- Le processus ventes et contrats fait l'objet d'une revue spécifique des équipes locales, B.U, divisions ou Groupe suivant les seuils de signification avant l'engagement réel.

- Le processus trésorerie-financement fait également l'objet d'engagement spécifique. Ainsi à titre d'exemple, tous les placements financiers sont gérés au niveau du Groupe.

- Le processus paie est géré au niveau des entités opérationnelles et périodiquement revu tant par la cellule audit interne que par les auditeurs externes.

- Le processus hygiène, sécurité et environnement (HSE) fait l'objet d'une revue mensuelle des indicateurs de gestion (taux d'accident du travail, non conformités etc.) et des principaux plans d'actions qui en découlent.

Réalisations 2012 et perspectives
- La Direction du Contrôle Interne a élaboré cette année un nouveau Référentiel de Contrôle Interne, qui s'appuie sur un Questionnaire auto-déclaratif reprenant l'ensemble des processus du Manuel de Contrôle Interne : Achats, Investissements, Ventes, Stocks, Trésorerie, Ressources Humaines. Des missions d'audit ont permis ensuite de valider le niveau de contrôle interne obtenu dans chacune des unités de gestion. Un suivi particulier sera porté pour toutes celles dont le niveau de contrôle interne approche ou ne passe pas 80% du score établi sur ce questionnaire qui compte 130 questions.

- Par ailleurs, certaines interventions ont été menées pour apporter assistance à des insuffisances de contrôle et de Reporting comptable dans certaines sociétés récemment acquises par le groupe.

- La démarche de « Risk Management », qui a pour but de renforcer le contrôle interne au sein du Groupe, fait aujourd'hui partie intégrante d'un processus déployé de manière systématique sur l'ensemble des divisions.

- En marge de la cellule de Contrôle Interne, la cellule d'Audit HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) coordonne ses travaux HSE au niveau du Groupe et réalise des missions d'audits HSE dans tous les sites. Par ailleurs, des interventions seront menées conjointement avec le Contrôle Interne pour par exemple mesurer l'efficacité du processus Maintenance dans les sites.

- Par ailleurs, la Direction Générale de LISI a mis en place une gestion de trésorerie centralisée. Elle a pour principales fonctions de mettre en place un cash pooling mondial qui gère les flux et les excédents de trésorerie et contrôle les risques de taux et de change.

- Enfin, d'autres chantiers transversaux ont été poursuivis comme :
  - L'intégration de tableaux d'indicateurs de performance et de flux financiers dans le système unifié de gestion du Groupe,
  - Le contrôle d'engagements des investissements majeurs,
  - Le déploiement de la revue juridique de manière plus systématique,
  - La mise en place de la procédure de gestion de crise.

- Le Groupe juge comme satisfaisant les moyens dédiés à la maitrise du contrôle interne. Grace au Questionnaire de Contrôle Interne déployé sur l'ensemble des entités du groupe, un référentiel standard est maintenant instauré. Les travaux d'audit interne seront dorénavant portés vers une démarche de Risk Management et seront ainsi ciblés soit :
  - sur les entités dont le score atteint au Questionnaire reste encore insuffisant (< 80%) ;
  - sur les entités ayant intégré le Groupe LISI dernièrement,
  - lorsque des changements d'organisation auront été opérés,
  - sur les thèmes identifiés comme étant à risque.

Conclusion

Les interventions menées afin de renforcer le niveau de contrôle interne, ont conduit à des recommandations, validées et traitées par les responsables opérationnels concernés dans les délais fixés. Des missions de suivi permettent de s'assurer ultérieurement de leur concrète application.

Le Groupe s'inscrit ainsi dans une démarche de progrès permanent. En s'appuyant sur une connaissance toujours perfectible et une implication forte des responsables opérationnels dans les processus clés, elle facilite ainsi le développement et l'amélioration du contrôle interne dans le temps.

Gilles KOHLER
Président du Conseil d'Administration

2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ LISI - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société LISI et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Exincourt et Paris-La Défense, le 28 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT
Serge Clerc

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Henri-Pierre Navas

3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec la société LISI AEROSPACE S.A.S.

Personnes concernées
MM. Gilles Kohler, président-directeur général de votre société et membre du comité de direction de la société LISI AEROSPACE S.A.S., Emmanuel Viellard, vice-président-directeur général de votre société et président de LISI AEROSPACE S.A.S., Jean-Philippe Kohler représentant permanent de la société CIKO au conseil d'administration de votre société et membre du comité de direction de LISI AEROSPACE S.A.S.

Nature et objet
Convention selon laquelle la société LISI AEROSPACE S.A.S. a cédé à votre société la totalité des actions de la société LISI MEDICAL S.A.S.

Modalités
La cession des titres a été effectuée à la valeur nette comptable soit pour un montant de € 33.337.000.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Exincourt et Paris-La Défense, le 28 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT
Serge Clerc

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Henri-Pierre Navas

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société LISI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La direction du Groupe LISI est amenée à retenir des jugements et des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs, les provisions, la valorisation des instruments financiers et les impôts différés, exposées dans les notes 2.2.2, 2.2.8.5, 2.2.14, 2.2.6 et 2.2.19.5 de l'annexe. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et ces estimations, revu par sondages les calculs effectués par la société, examiné la documentation disponible et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

Votre société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.7.1, 2.2.8.5 et 2.5.1.1 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes mentionnées ci-avant donnent une information appropriée.

La note 2.2.15 de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et des avantages au personnel fondés sur des actions. Ces engagements ont fait l'objet d'évaluations externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que les notes 2.2.15 et 2.5.4.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Exincourt et Paris-La Défense, le 28 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT
Serge Clerc

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Henri-Pierre Navas

5 RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LISI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation lorsque leur valeur d'usage s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, tel que décrit dans le paragraphe b « Immobilisations financières » de la note 3.1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Exincourt et Paris-La Défense, le 28 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT
Serge Clerc

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Henri-Pierre Navas

6 ATTESTATION DE PRÉSENCE DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

A l'Attention de M. Emmanuel Viellard,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la société LISI, nous avons établi la présente attestation sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la direction

Il appartient au conseil d'administration de la société d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012. Il ne nous appartient pas en revanche de vérifier la pertinence de ces informations.

Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- Nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce ;
- Nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées au cas par cas dans le texte du rapport de gestion ;
- En cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

Paris-La Défense, le 28 mars 2013

Le Vérificateur Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés
Département Développement durable

Christophe Schmeitzky

7 PROJET DE RÉSOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2013

ORDRE DU JOUR

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation des résultats ;
- Renouvellement du mandat d'administrateurs ;
- Autorisation de rachat par la société de ses propres actions ;

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Pouvoirs à donner au Conseil d'Administration d'émettre des actions en numéraire dans la limite de 2 Millions d'Euros (nominal + prime) ; suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

PROJET DE RESOLUTIONS

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution - Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 17 144 076 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé, ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, pour un montant global de 16 629 €.

Deuxième résolution - Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de Commerce au 31 décembre 2012, faisant ressortir un bénéfice de 57 287 850 €.

Troisième résolution - Approbation des conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce, approuve les éléments indiqués dans ce rapport.

Quatrième résolution - Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs en ce qui concerne l'exercice 2012, et de leur mandat aux Commissaires aux Comptes.

Cinquième résolution - Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

bénéfice de l'exercice, soit la somme de	17 144 076 €
augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	58 682 443 €
Soit, au total	**75 826 519 €**

constitue le bénéfice distribuable, que le Conseil d'Administration propose de répartir ainsi :

aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 1,40 € par action,	
soit la somme de qui sera mise en paiement le 7 mai 2013	14 660 119,60 €
au compte report à nouveau, le solde, soit la somme de	61 166 399,40 €
étant précisé que ce poste sera augmenté du montant des dividendes afférents aux actions possédées par la Société à la date de détachement du coupon.	

Le dividende revenant à chaque action est de 1,40 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI pour les actionnaires y ayant droit est de 1,40 €.

En outre, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il lui a été rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action :

Exercice clos le 31 décembre 2009 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 0,70 €
Exercice clos le 31 décembre 2010 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,05 €
Exercice clos le 31 décembre 2011 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,30 €

Sixième résolution – Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Emmanuel VIELLARD pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

Septième résolution – Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Christian PEUGEOT pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

Huitième résolution – Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE, dont le représentant permanent est Monsieur Thierry PEUGEOT pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018.

Neuvième résolution - Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme :

- annule l'autorisation d'achat donnée le 27 Avril 2012 ;

- autorise, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, à procéder, par tous moyens, à des rachats de ses propres actions, représentant jusqu'à 10 % du capital social de la société, correspondant à 1 078 649 actions, à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 539 324 actions ;

- décide que les actions acquises auront les utilisations suivantes :

  – l'animation sur le marché du titre par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
  – consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
  – la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
  – l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

L'acquisition ou la cession des titres pourront être effectuées par tous moyens et à toute époque, et ce dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation d'instruments dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La société s'engage à rester en permanence dans les limites fixées par l'article L225-209 du Code de Commerce.

Cette autorisation s'appliquera dans les conditions suivantes :

  – la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix supérieur à 100 € hors frais d'acquisition,

Le montant maximal que LISI SA est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 100 €, s'élèvera à 76 366 900 €.

Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de la présente Assemblée.

– donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation et dans les limites décidées ci-avant, pour passer tous ordres en Bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dixième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, constatant que le capital social est entièrement libéré, autorise le conseil d'administration, dans le cadre des dispositions des articles L225-138 et suivant du Code de Commerce et L3332-18 et suivants du code du travail, à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions nouvelles en numéraire, réservée aux salariés du groupe, adhérents du fonds commun de placement d'entreprise.

Les actions émises devront correspondre à une ou des augmentations de capital d'un montant maximum global de 2 000 000 €, prime d'émission comprise.

Le délai pendant lequel le conseil d'administration sera autorisé à procéder à l'émission de ces actions est de vingt six mois à compter de ce jour.

L'assemblée générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles qui seront émises au profit des salariés adhérents du fonds commun de placement d'entreprise de la société, créé à cet effet et régi par l'article 20 de la loi du 23 décembre 1988.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, à l'effet notamment :

- d'arrêter le prix de souscription des actions nouvelles ;

- de décider du montant des actions à émettre, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement de l'ensemble des modalités de chaque émission ;

- de constater la réalisation de chaque augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;

- de procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;

- et d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Onzième résolution - Formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMF

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DES COMPTES 2010 ET 2011

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2011 (D11-0342).

- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2012 (D12-0336).

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809 / 2004	**Chapitre**	**Page**
1. Personnes responsables		
- Personnes responsables	1	6
- Déclarations des personnes responsables	1	6
2. Contrôleurs légaux des comptes		
- Noms et adresses des contrôleurs légaux des comptes	1	6
3. Informations financières sélectionnées		
- Informations financières historiques	1	9
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
4. Facteurs de risques	3	43 à 45
	5	90 à 93
5. Informations concernant l'émetteur		
- Histoire et évolution de la société	1	11
- Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	1	12
- Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	1	12
- Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	1	12
- Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	1	6-12
- Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur	2	16 à 28
	3	34
- Investissements	2	16 à 28
- Principaux investissements réalisés	3	35-48
	4	82
- Principaux investissements en cours	3	48
- Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur	NA	NA

6. Aperçu des activités		
- Principales activités	2	16- à 18
- Principaux marchés	2	16 à 18
- Evénements exceptionnels	3	60
- Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	5	91 à 93
- Positionnement concurrentiel	2	16 à 18
7. Organigramme		
- Description du Groupe	1	7-8
- Liste des filiales importantes	3	42
	4	87
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
- Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées ou toute charge majeure pesant dessus	3	48-49
	4	82
- Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	3	54-55
	6	96-107
9. Examen de la situation financière et du résultat		
- Situation financière	2	18 à 28
	4	74-75
- Résultat	3	30 à 33
	4	76 à 79
- Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	3	41-43 à 45
	5	90 à 93
- Explication du changement du chiffre d'affaires ou des produits	2	18 à 23
- Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	3	43 à 45
10. Trésorerie et capitaux		
- Informations sur les capitaux	3	33 - 53 à 54
	4	74 à 75 -79
	7	110 à 114
- Source et montants des flux de trésorerie	3	32-53
	4	78
- Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	3	43 à 45-50-51-57- 58
	4	84
- Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	NA	NA
- Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	3	66
11. Recherche et développement, brevets et licences	3	48-60
12. Informations sur les tendances		
- Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice	2	18 à 28
	4	74-75
- Engagement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	3	64-65
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA	NA

14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale		
- Organes d'administration et de direction	7	124 à 127
- Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	7	127
15. Rémunération et avantages		
- Montant de la rémunération et avantages en nature	3	65
	4	88
	7	127 à 131
- Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites, ou d'autres avantages	3	55-56-65
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
- Date d'expiration des mandats actuels	7	124 à 127
- Contrat de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA
- Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	7	11-124
- Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	7	117 à 119
17. Salariés		
- Nombre de salariés	2	16-17-18-21-24 à 28
	4	88
	7	120
- Participation et stock-options	3	65
	7	120 à 123-128-131
- Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	7	120 à 123
18. Principaux actionnaires		
- Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	1	9
	7	112 à 114
- Existence de droits de vote différents	1	12-13
	7	112
- Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	1	9
	7	112
- Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
19. Opérations avec des apparentés	3	65
	4	86-87
	7	114-115
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
- Informations financières historiques	4	88
- Informations financières pro forma	3	67 à 72
- Etats financiers	4	76 à 79
- Vérification des informations historiques annuelles	NA	NA
- Date des dernières informations financières	NA	NA
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
- Politique de distribution des dividendes	3	54
	4	74-75-88
	7	111
	8	143
- Procédures judiciaires et d'arbitrage	NA	NA
- Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice	NA	NA

21. Informations complémentaires		
- Capital social	7	110 à 114
	3	53-54
	1	9
- Acte constitutif et statuts	1	12-13
22. Contrats importants	5	92
23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts	8	134 à 142
24. Documents accessibles au public	1	6-14
25. Informations sur les participations	4	86-87

LISI AEROSPACE
Immeuble Central Seine
46-50 Quai de la Rapée
CS 11233
F - 75583 PARIS Cedex 12
Tél : +33 (0)1 40 19 82 00
Fax : + 33 (0)1 40 19 82 01
Site Internet : www.lisi-aerospace.com

LISI AUTOMOTIVE
28, Faubourg de Belfort
CS 30019
F - 90101 DELLE Cedex
Tél : +33 (0)3 84 58 63 00
Fax : +33 (0)3 84 58 63 02
Site Internet : www.lisi-automotive.com

LISI MEDICAL
19 Chemin de la Traille
Neyron
F - 01701 MIRIBEL
Tél : +33 (0)4 78 55 80 00
Fax : +33 (0)4 72 25 81 61
Site Internet : www.lisi-medical.com

LISI
Immeuble Central Seine
46-50 Quai de la Rapée
CS 11233
F - 75583 PARIS Cedex 12
Siège social
Le Millenium
18 rue Albert Camus
CS 70431
F – 90008 BELFORT Cedex
Tél : +33 (0)3 84 57 00 77
Fax : +33 (0)3 84 57 02 00
Site Internet : www.lisi-group.com

lisi

LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

Conception et Réalisation DESIGN MEDIA 01 40 55 16 66